



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

FNEC
Fédération Nationale
des Éleveurs de Chèvres

Sommaire

ACTIVITE DE LA FNEC.....	3
La vie de la fédération.....	4
La FNEC au sein de l'ANICAP.....	6
Le prix du lait de chèvre.....	7
La contractualisation et l'accompagnement des OP caprines.....	8
Les enjeux sociétaux et le bien-être animal.....	9
La FNEC mobilisée sur la viande caprine.....	11
Les enjeux environnementaux & climatiques.....	13
La FNEC accompagne les producteurs fermiers.....	14
Le GBPH européen et sa diffusion en France.....	15
La FNEC active pour la défense du lait cru.....	16
La réglementation sanitaire et la flexibilité.....	17
La réglementation étiquetage.....	19
FACEnetwork : le réseau fermier européen.....	20
Les dossiers sanitaires en élevage caprin.....	22
La FNEC impliquée dans la R&D.....	24
Le travail et l'installation en élevage caprin.....	25
L'attractivité et l'image du métier d'éleveur.....	26
La FNEC aux évènements de ses partenaires.....	27
La FNEC organisme de formation certifié.....	28
Communication.....	29
LES EVENEMENTS DE LA FILIERE.....	30
ACTIVITE DES AUTRES ORGANISATIONS DE LA FILIERE.....	35

ACTIVITE DE LA FNEC 2022



La vie de la fédération

RÉUNIONS STATUTAIRES

Le conseil d'administration de la FNEC est composé de 29 membres issus des départements adhérents et de trois organismes nationaux adhérents (Capgènes, ANECA, JA).

Le conseil d'administration de la FNEC s'est réuni 7 fois en 2022 : 4 fois en présentiel les 9 février, 16 mars, 5 mai et 27 octobre, et 3 fois en visio conférence (les 7 juillet, 1^{er} septembre et 13 décembre).

LA FNEC RENCONTRE LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Une délégation de la FNEC a été reçue le 25 août par le nouveau ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Marc Fesneau. Nous avons abordé la sécheresse et l'inflation, le démarrage de la saison du chevreau, la loi Egalim2 pour la production fermière. Un rendez-vous très constructif avec un ministre à l'écoute.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022 EN VENDÉE

Après le Cantal en 2019 et deux Assemblées Générales chamboulées pour cause de crise sanitaire, c'est le département de la Vendée qui a accueilli en 2022 l'AG de la FNEC.

Après le déjeuner et la visite de la Ferme-Brasserie la Muette, la 1^{ère} journée s'est poursuivie par la visite du GAEC le Barlimonalpe où nous avons été accueillis par la famille Gerbaud.



Le lendemain, lors de la séance en huis-clos, les éleveurs ont approuvé les comptes et ont évoqué les dossiers d'actualité, notamment les négociations commerciales et le chevreau. L'AG ouverte aux invités a réuni une centaine de participants. Après la présentation de la filière caprine régionale, puis la vidéo du rapport d'activité de l'année 2021, les membres du bureau de la FNEC ont pris la parole pour rappeler nos travaux et positions sur certains dossiers en particulier.

Ensuite, Philippe Chotteau et Nicole Bossis (Idele) ont présenté un état des lieux de la hausse des coûts des matières premières, et des conséquences de la guerre en Ukraine. Ces présentations nous ont aidé à renforcer nos argumentaires en faveur de la réouverture des négociations commerciales et pour une nouvelle hausse des tarifs aussi pour les producteurs fermiers.



APPUI AUX ADHÉRENTS

Une grande partie du temps de l'équipe administrative est dédiée à l'accompagnement du réseau, en répondant au cas par cas aux demandes ou interpellations de nos syndicats adhérents, mais également des techniciens caprins ou fermiers en demande d'appui pour un problème particulier lié à un éleveur, que ce soit pour un problème règlementaire, pour une alerte sanitaire, etc.

En 2022, de nouveau plus de trente de sollicitations ont été traitées.



PARTICIPATION ET INTERVENTIONS LORS DE RÉUNIONS LOCALES ET JOURNÉES TECHNIQUES

Une des actions importantes de la FNEC est de répondre dès que cela est possible aux sollicitations des syndicats adhérents, pour participer ou réaliser des interventions lors des réunions locales, journées techniques ou autres.

En dépit du contexte sanitaire qui a empêché début 2022 l'organisation de certaines réunions en présentiel, la FNEC est intervenue à l'AG du syndicat caprin du Tarn-et-Garonne le 18 avril, à la 5^{ème} Journée Technique Fromagère Régionale Occitanie le 24 novembre à Lodève, ainsi qu'aux [journées des techniciens](#) et à différents séminaires. Elle a également rencontré l'AFFAP à Toulouse le 25 novembre, pour une présentation de la filière et de la FNEC.

RELATIONS AVEC LES FILIERES CAPRINES DES AUTRES PAYS

La FNEC est un référent incontournable sur la filière caprine pour les interlocuteurs étrangers. Ainsi, chaque année nous sommes sollicités pour parler de notre filière et de notre fonctionnement dans différents cadres. En 2022, nous avons été sollicités par l'école d'Agriculture de Purpan en lien avec l'Université Argentine d'Entre Rios, pour présenter la filière caprine dans le cadre d'un module de formation d'étudiants comprenant des échanges entre les deux pays. La FNEC a ainsi présenté la filière caprine laitière et fermière et répondu aux questions des élèves et enseignants, interpellés par l'organisation et la structuration de notre filière.

Par ailleurs, la FNEC adhère chaque année à l'IGA ([International Goat Association](#)), instance internationale qui regroupe les organisations travaillant autour de la filière caprine (centres de recherche, instituts techniques... et en moindre mesure associations représentant les producteurs) et qui réunit chaque année ses membres lors d'un congrès, cette année 100% en visio.

Enfin, la FNEC a également participé en visio au 12^{ème} Foro Caprino espagnol les 30 juin et 1^{er} juillet, afin de poursuivre la veille sur l'évolution et les enjeux de la production caprine en Espagne.



La FNEC au sein de l'ANICAP

LA FNEC, MOTEUR DE L'ANICAP

La FNEC reste un élément moteur de [l'ANICAP](#) grâce à sa participation active à toutes les réunions :

- Conseils d'administration du 22 mars, 3 mars, 17 mai, 28 septembre et 30 novembre, ainsi que toutes les réunions préparatoires entre directeurs.
- [Assemblée Générale des 28 et 29 juin](#) en région Centre Val de Loire
- Groupes de travail, concernant la structuration des CRIELS, ou autres.

REFLEXION SUR UN INDICATEUR PRIX DE REVIENT

Afin de disposer d'un indicateur fiable permettant d'évaluer le coût de production et le prix de revient du lait de chèvre en exploitation il est prévu un travail par Idele de consolidation de la base de données actuelle (en élargissant l'échantillon) qui sert à fournir le prix de revient pour l'observatoire de formation des prix et des marges, et de nouvelle mise en forme des informations (fréquence, valeur absolue ? indice ?).

Ce travail entamé en 2022 verra le jour en 2023.

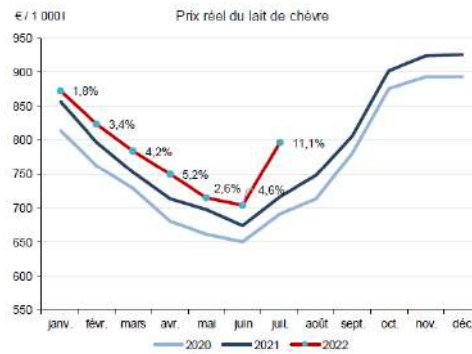
DEFINITION DE LA FEUILLE DE ROUTE RSE DE LA FILIERE CAPRINE

Afin d'aller plus loin dans le travail déjà entamé avec la démarche RSE, l'ANICAP a décidé de mettre au point la stratégie RSE de la filière caprine dans le cadre de deux référentiels, les normes ISO 26000 et ISO 26030 d'une part et l'Agenda 2030 d'autre part, avec l'appui d'un cabinet spécialisé.

Les éleveurs de la FNEC ont participé activement aux 3 réunions qui ont eu lieu à l'automne 2022 et qui ont permis de définir les principaux enjeux de la filière à travers une analyse de matérialité et d'établir une cartographie des parties prenantes. Restent à définir en 2023 les engagements et les objectifs RSE avec les indicateurs associés.

Ce travail, souhaité par la FNEC de longue date permettra de structurer le plan d'actions RSE de l'ANICAP mais également crédibiliser nos démarches et nos actions en valorisant ce que nous faisons déjà et en allant plus loin là où cela est pertinent. Cela renforce le socle de base que l'on a déjà avec le code mutuel, la concertation avec les ONG, la prise en compte de l'impact environnemental via l'outil CAP2ER. Cela permettra aussi d'entraîner tous les acteurs de la filière dans une dynamique collective.

La FNEC a demandé, par ailleurs, que soit intégrée la notion d'agroécologie à cette démarche. L'agroécologie telle que définie par la FAO repose sur dix points interdépendants qui visent à aider les pays à transformer leurs systèmes alimentaires et agricoles, à généraliser l'agriculture durable, ainsi qu'à atteindre l'objectif « faim zéro » et de multiples autres objectifs de développement durable (ODD). La filière caprine ne serait a priori pas si éloignée de la définition de l'agroécologie et nous avons donc tout intérêt à nous approprier ces éléments en mettant du concret derrière ce mot.



Le prix du lait de chèvre

LES PREMIERES NEGOS COMMERCIALES SOUS LA LOI EGALIM2

La filière caprine a fait face en 2021 à une hausse sans précédent du coût des matières premières qui a fait s'envoler les coûts de production en élevage à des niveaux records. Déjà à l'automne 2021 la FNEC alertait sur cette hausse des charges. Fin 2021 et début 2022, la FNEC a ainsi comme chaque année adressé un courrier à chaque enseigne de la distribution pour les alerter de la situation de notre filière, très impactée par ces hausses. Les hausses de prix du lait obtenues en mars 2022, entre 20 et 30 € / 1000 L se sont vite avérées insuffisantes, et la guerre en Ukraine n'a fait qu'aggraver la situation.

CONJONCTURE 2022

La collecte de lait de chèvre a augmenté de 8 millions de litres en 2022 pour s'établir à 515 Millions de litres, soit +2 % par rapport à 2021. Les importations de produits de report ont évolué en dents de scie mais n'ont augmenté que de 1 %. Le cumul collecte + importations donne une disponibilité en lait de chèvre de 587 ML, soit + 2 % par rapport à 2021. Quant aux fabrications de fromages, elles sont stables par rapport à l'an passé.

L'IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE ET LA NECESSAIRE RENEGOCIATION COMMERCIALE

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a impacté très fortement l'agriculture depuis fin février. Les éleveurs caprins sont fortement dépendants des achats d'aliments, qui représentent plus de 50 % du coût de production, ce poste représentant même jusqu'à 70% dans certaines exploitations. Dès le mois de mars, la FNEC a fait, avec l'Institut de l'Élevage, des projections de hausse des coûts de production : l'indice IPAMPA Lait de Chèvre s'établirait à 147,2 à juin (comparé à 122,8 en janvier 2022), soit une hausse de 20% en seulement quelques mois ! Or les évolutions de prix du lait permises par les négociations commerciales closes le 1^{er} mars était insuffisantes. Il était donc urgent de revaloriser une deuxième fois le prix du lait, de 90 à 100 €/ 1000 L.

La FNEC a appelé les distributeurs et les transformateurs à rouvrir les négociations commerciales sans délai pour permettre une revalorisation du prix du lait de chèvre conséquente et immédiate. Un courrier a été envoyé à chaque enseigne de la distribution faisant état de la situation urgente de la filière et argumentant les demandes de hausses de prix.

Ces renégociations commerciales ont abouti fin juin / début juillet, ce qui a permis une hausse du prix du lait conséquente.

AIDE ALIMENTATION ANIMALE

Pour endiguer le choc inflationniste, le ministère de l'Agriculture a mis en place en mars un dispositif d'aide à l'alimentation animale, afin d'aider financièrement les éleveurs en attendant que les négociations reprennent entre transformateurs et distributeurs. Ce plan de résilience était initialement destiné aux filières les plus impactées (volailles et porcine), mais la FNEC s'est rapidement mobilisée pour argumenter que la filière caprine est fortement touchée et a obtenu qu'elle soit prise en compte parmi les filières bénéficiaires. La FNEC a ainsi participé à toutes les réunions organisées par le cabinet du Ministre pour définir les contours précis de l'aide.



La contractualisation et l'accompagnement des OP caprines

8 OP CAPRINES AGRÉÉES

La FNEC tient à jour un tableau de bord de suivi des OP mises en place et des données économiques d'intérêt (volumes, nombre de producteurs, caractéristiques du lait livré, etc.). En 2022, aucune nouvelle OP n'a été agréée pour le lait de chèvre, ainsi au 31 décembre 2022, ce sont toujours 8 OP caprines qui sont agréées en France.

Toutes les OP lait de chèvre reconnues sont sans transfert de propriété et, sauf une (l'Union des Chevriers) elles concernent les producteurs d'une seule laiterie. L'essentiel des volumes de lait de chèvre livrés aux privés est ainsi de fait déjà « massifié » en OP.

UNE FORMATION A LA NEGOCIATION PROPOSEE AUX OP

Dans notre catalogue de formation (disponible sur www.fnec.fr nous avons proposé une formation à la négociation ([formation NEGOP](#)). N'hésitez pas à nous solliciter pour toute demande de formation !

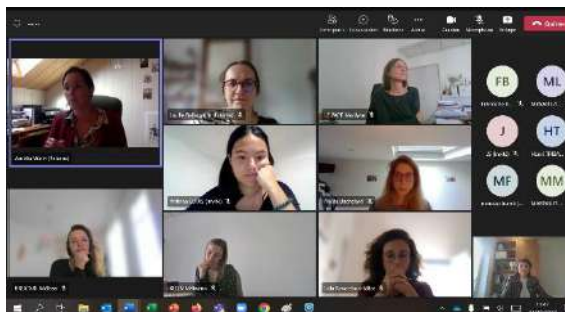
LA FNEC POURSUIT L'ACCOMPAGNEMENT DES OP CAPRINES

La FNEC a formalisé en 2019 dans ses statuts l'adhésion possible des OP caprines à la Fédération, afin de répondre à un besoin de regroupement et d'animation des OP lait de chèvre et aujourd'hui 7 OP adhèrent à la FNEC, agréées ou en cours.

Le principal objectif de 2022 a été d'aider les OP dans leur travail de personnalisation du modèle d'accord-cadre qui leur avait été proposé, la compréhension des différentes clauses obligatoires et l'appropriation des différents indicateurs existants. Plus particulièrement, la FNEC a :

- Participé le 25 mai à la réunion sur la rédaction de l'accord cadre de l'OPCR (Lactalis Rodez)
- Participé à la journée technique de l'ACAP (Lactalis Riblaire) du 7 octobre et présenté la loi EGalim2 et les clauses obligatoires des accords cadre.
- Animé une formation le 24 novembre pour les producteurs de lait de l'OPCOR (Cloche d'Or) sur les indicateurs.

La FNEC a également préparé une formation pour les éleveurs livrant à la fromagerie Le Pic qui n'a pu se tenir finalement, et a répondu à des producteurs livreurs à la Fromagerie de Rocamadour qui souhaitent être accompagnés pour la création de leur OP, et aux producteurs de lait livreurs à Picandine pour leur agrément.



Les enjeux sociétaux et le bien-être animal

LA FNEC ACTIVE DANS LA CONCERTATION AVEC LES ONG

Suite à l'interpellation des ONG en 2017 sur la question du pâturage des chèvres, la FNEC a souhaité que soit apportée une réponse collective et a donc impulsé une concertation entre l'ANICAP et 3 ONG welfaristes (Welfarm, CIWF et LFDA). Une charte de déontologie a été signée qui stipule les conditions de cette concertation ainsi que la confidentialité des informations qui sont partagées dans ce cadre.

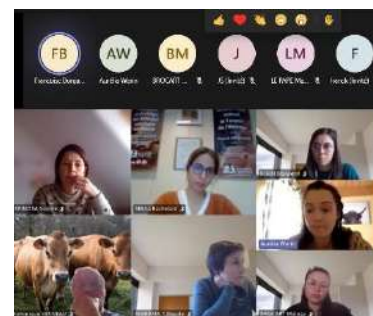
Afin de préparer au mieux ces réunions, un comité de suivi de la concertation a été mis en place à l'ANICAP.

La FNEC est très impliquée dans cette concertation. En 2022, ce sont 2 réunions qui ont été organisées (31 janvier et 24 octobre) et 3 comités de suivi interne ANICAP, autour des différents sujets relatifs au bien-être des chèvres laitières.

LA THEMATIQUE DE L'ENRICHISSEMENT DU MILIEU

Après les aires d'exercice et la thématique de l'ébourgeonnage, le groupe de concertation ANICAP/ ONG a identifié le besoin de recueillir l'avis des techniciens et conseillers en élevage et des éleveurs, sur les atouts, freins et déploiement potentiel de plusieurs aménagements en bâtiment d'élevage, identifiés comme améliorant le bien-être des chèvres laitières. Ces travaux sont dans la suite logique de l'atelier sur l'accès à l'extérieur des chèvres, car il avait été conclu de commun accord que dans les cas où aucun accès à l'extérieur satisfaisant ne peut être aménagé il importe, pour ces élevages aussi, de veiller au bien-être des chèvres dans le bâtiment (entre autres grâce à des aménagements des bâtiments et des enrichissements du milieu).

La première étape de ce travail a été de recruter une stagiaire en 2022/2023 pour interroger les éleveurs en élevage (des principaux bassins caprins) sur tous les aménagements considérés comme facilement réalisables présents et/ou absents et comprendre les motivations/freins, et avantages/inconvénients de chaque aménagement ou enrichissement. Lors de ce stage l'objectif est aussi d'interroger les techniciens sur des seuils concernant les aménagements incontournables, et recueillir les avis sur les aménagements considérés comme « moins facilement réalisables ». Le résultat de ce travail aidera le groupe de concertation à identifier des conclusions communes.





UN REFERENT BEA DANS CHAQUE ELEVAGE

Comme le ministère de l'Agriculture l'avait annoncé et conformément au décret du 18 décembre 2020, chaque élevage doit nommer un référent bien-être animal à compter du 1^{er} janvier 2022. A partir de cette date, tous les élevages d'animaux domestiques (animaux de rente, de compagnie, équidés) et d'animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité devront désigner un référent en charge du bien-être animal. Les éleveurs caprins sont donc concernés également.

Dès janvier 2022 la FNEC a informé largement les éleveurs et a proposé un modèle d'affichage conforme au décret et pouvant être apposé sur le site de l'élevage.

UNE CONSULTATION EUROPEENNE SUR LE BEA

Une consultation publique sur la révision de la législation européenne en matière de bien-être animal a été lancée en janvier 2022 par la CE. Elle concernait la législation UE en cours de révision, concernant la protection des animaux dans les exploitations, le transport des animaux, ainsi que la protection des animaux au moment de leur mise à mort, et préfigure de travaux de révision législative de grande ampleur en 2023 et 2024.



LA FNEC PARTICIPE AUX TRAVAUX SUR L'OUTIL D'EVALUATION DU BIEN ETRE DES CHEVRES

Le projet CMoubiene vise à réaliser un outil d'évaluation du bien-être animal pour les filières petits ruminants (ovin lait, ovin viande et caprin). Piloté par l'Institut de l'Élevage, le projet a pour objectif de définir les critères pour chaque filière, fixer les seuils indicatifs et formaliser les grilles de recueil de données. Puis tester ces grilles d'évaluation sur le terrain et les valider statistiquement. Le projet a démarré en mars 2021 et se clôturera en 2024.

La FNEC a participé activement et en nombre aux réunions du projet (comité de pilotage, réunions inter filières, comités techniques).



Les éleveurs de la FNEC ont également participé nombreux aux différents points d'avancement spécifiques aux caprins, que ce soit sur les indicateurs, sur les seuils, sur l'enquête DELPHI (pour la validation statistique), sur les réunions de travail sur la future base de recueil des données des futurs diagnostics (qui sera adossée à la base du code mutuel, à adapter).

C'est essentiel pour les éleveurs de s'impliquer dans ce dossier. S'il est important de valider un outil de diagnostic basé sur des données scientifiques, il est aussi important d'avoir un outil déployable sur le terrain et qu'éleveurs comme techniciens puissent s'approprier facilement.



La FNEC mobilisée sur la viande caprine

LA FNEC, MOTEUR DE LA SECTION CAPRINE D'INTERBEV

Depuis sa création en 2014, la FNEC reste un élément moteur d'Interbev caprins. Par le biais de ses 5 éleveurs représentants titulaires (+ 2 suppléants), la FNEC s'y implique fortement et participe activement à toutes les sections, au comité directeur et aux groupes de travail, en dépit des réunions parfois très tendues avec l'aval de la filière résultat du faible prix du chevreau naissant.



UN COMMUNIQUE COMMUN : UN AUTRE MODELE EST POSSIBLE

En juin 2022, la CR et la CP se sont associées à la FNEC pour rappeler à l'aval de la filière et aux pouvoirs publics qu'un autre modèle économique est possible

pour le chevreau.



UNE STRATEGIE POUR LA FILIERE CHEVREAU A RAPPELER

Le chevreau a une valeur et il faut à tout prix la préserver.

Avec la poursuite des difficultés et du chantage au ramassage des chevreaux, la FNEC a publié de nouveau un communiqué expliquant sa stratégie de revalorisation pour la filière chevreau, aujourd'hui trop dépendante de l'export intra UE et marquée par un monopole régional des outils d'abattage et d'engraissement :

Pour sortir la filière de cette dévalorisation, la FNEC propose de :

1. **Diminuer le nombre de chevreaux entrant dans le circuit d'abattage**, en ayant recours aux lactations longues par exemple
2. Pour ceux qui le peuvent, **adapter les dates de mise à la reproduction pour maîtriser la valorisation des chevreaux** (en fonction de la main d'œuvre et des surfaces de bâtiments disponibles)
3. **Développer l'engraissement des chevreaux à la ferme pour réduire la dépendance aux ateliers d'engraissement**, de moins en moins nombreux, et pour ramener de la valorisation dans l'élevage.
4. **Développer les débouchés alternatifs en circuits courts**, en travaillant sur toutes les alternatives d'abattage en dehors des 3 abattoirs spécialisés. Le maintien d'un maillage d'outils d'abattage de proximité est crucial.
5. **Diversifier l'offre et développer la découpe du chevreau pour mieux répondre aux attentes des consommateurs français**, afin de développer le marché intérieur en viande fraîche, plus valorisant, et réduire la dépendance aux marchés à l'export et de congelé.

Il n'y a pas qu'une solution unique, mais un ensemble d'actions qui fera avancer la filière.



UN PLAN DE RELANCE POUR LA FILIÈRE CHEVREAU

La FNEC s'était fortement impliquée dans les travaux de prospective à Interbev caprins, qui se sont terminés en 2021 et qui ont permis de faire ressortir de grands axes de travail pour faire évoluer la filière vers plus de valeur, et faire relancer la consommation du chevreau, notamment sur le marché intérieur en travaillant sur de nouvelles présentations du produit. Le plan de relance chevreau est issu de ces travaux et démarrera en 2023.

CABRI+ : LA SUITE DE VALCABRI

Pour continuer la dynamique lancée par ValCabri, et donc pour poursuivre le développement de l'engraissement à la ferme, nous avons travaillé avec Idele à la suite ! Le projet CASDAR démultiplication Cabri+ est organisé en quatre axes :

- Identifier les freins
- Mettre en place des leviers d'action
- Proposer des outils et solutions techniques
- Fédérer les acteurs de terrain pour favoriser les échanges et développer la filière dans toutes les régions.

Le projet repose sur une forte implication de groupes locaux dans différentes régions de France. S'il est retenu, ce projet démarrerait le 1^{er} janvier 2024.



VALCABRI : DERNIERE ANNEE DU PROJET

Le CASDAR ValCabri porté par la FNEC, Idele, l'INRAE de Bourges, Capgènes et Cap'Pradel apporte déjà de nombreuses réponses concrètes pour les éleveurs. La FNEC participe au comité de pilotage et aux actions de transfert, diffusion et communication, ainsi qu'à la réalisation des focus groupes avec les éleveurs. Deux comités de pilotage ont été organisés en 2022 : le 25-26 janvier en visio et le 26 octobre à Paris. Par ailleurs, la FNEC a co-animé avec Idele les focus groupes d'éleveurs, qui ont permis de vérifier l'acceptabilité de l'engraissement en ferme, les difficultés ou les leviers, mais également avoir des retours sur les données économiques.

Principale réalisation de 2022, le mardi 25 octobre s'est tenu le séminaire final du projet ValCabri à la Maison du Lait à Paris. Ce projet démarré en 2019 avait pour objectif la relance de l'engraissement du chevreau à la ferme.



Environ 70 participants ont assisté aux présentations des résultats du projet. A midi, du chevreau était au menu, bien sûr 😊, et des démonstrations de découpe avaient lieu en continu durant le buffet, ce qui a permis aux participants de bien visualiser les découpes innovantes.

Les résultats sont disponibles sur valcabri.idele.fr.



Les enjeux environnementaux & climatiques

UNE METHODE CARBON AGRI BIENTOT DISPONIBLE POUR LES CAPRINS

Les diagnostics CAP'2ER® caprins de niveau 1 et 2 sont disponibles et le module spécifique à la transformation du lait à la ferme le sera mi-2023. En parallèle, la certification de la méthode Carbon Agri poursuit son chemin. Elle permettra bientôt aux éleveurs caprins de faire certifier par l'Etat leurs réductions d'émissions de GES, pour intégrer des mécanismes de compensation volontaire, comme avec [France Carbon Agri \(FCAA\)](#). Fondé fin 2019 par la FNB, la FNEC, la FNO et la FNPL, puis intégrant Jeunes Agriculteurs, FCAA a pour objectif d'être l'interlocuteur du monde agricole permettant d'agrèger des collectifs d'éleveurs souhaitant vendre leurs crédits carbone dans le cadre des démarches bas carbone. Avec la montée en puissance du dispositif, FCAA a évolué en SAS dont la FNEC est membre fondateur.

L'objectif pour 2023 est de faire entrer les éleveurs caprins qui le souhaitent dans cette démarche de certification de leurs réductions d'émissions pour pouvoir bénéficier des crédits carbone.

FEUILLE DE ROUTE CLIMATIQUE POUR LA FILIERE CAPRINE

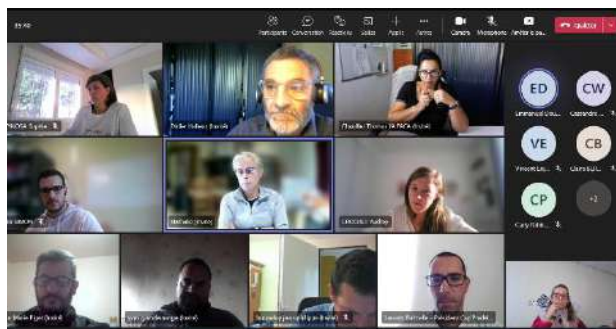
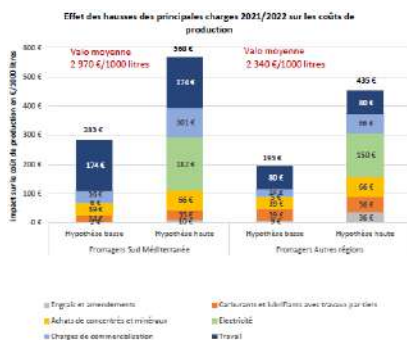
Suite aux travaux du Varenne de l'Eau, chaque filière s'est engagée à définir une feuille de route climatique pour identifier les leviers d'adaptation au changement climatique et se doter de stratégies d'adaptation et d'anticipation. La FNEC a participé à la réflexion avec l'ANICAP et Idele pour la construction de la feuille de route climatique pour la filière caprine, qui a été validé en juin 2022 et qui a 2 volets : un volet atténuation, un volet adaptation.

Cette stratégie a été d'ailleurs [l'objet d'une présentation par la FNEC lors du webinaire de Capr'Inov](#) dédié au « réchauffement climatique et conséquences pour les élevages caprins ».



GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES

Déjà [avec la sécheresse estivale](#), la FNEC avec les autres fédérations d'éleveurs de ruminants faisaient état de la situation préoccupante et demandaient des mesures de soutien à l'élevage. A l'automne 2022, a été finalisée la réforme de la gestion des risques climatiques. [A plusieurs reprises](#), la FNEC a [communiqué](#) aux côtés de la FNB, FNPL et FNO pour demander un dispositif de gestion des risques adapté aux prairies. Alors qu'il a été démontré que l'indice satellitaire chargé de mesurer les pertes de production d'herbe en cas d'aléa climatique ne traduit pas correctement la perte fourragère, il faut que les éleveurs puissent recourir à une « expertise de terrain » dans le cadre de la procédure de contestation de l'évaluation indiciaire prévue par la loi, en attendant que l'outil indiciaire soit fiable.



La FNEC accompagne les producteurs fermiers

ACCOMPAGNEMENT TECHNICO ECO POUR LES PRODUCTEURS FERMIERES

La FNEC est très active dans le projet REFCA piloté par Idele. L'enjeu est de mettre au point une démarche pour accompagner les producteurs fermiers caprins dans l'amélioration de leur revenu. Plusieurs réunions ont eu lieu dans l'année dans le cadre de ce projet qui vise à aider les producteurs fermiers caprins à améliorer la viabilité et la pérennité de leur atelier à l'aide d'un accompagnement technico économique intégrant les spécificités de la transformation fermière. Dans le contexte inflationniste qui les impacte fortement aussi, la FNEC a diffusé des notes d'information et lancé des enquêtes sur les hausses tarifaires des fromages fermiers et les coûts de production. Le projet REFCA a également abouti à un article complet sur les coûts de production pour les fermiers, paru dans la revue la chèvre.



LA LOI EGALIM2 POUR LES PRODUCTEURS FERMIERES

La loi dite EGALIM 2 prévoit la contractualisation obligatoire pour les produits agricoles dans toutes les filières. Cette contractualisation est obligatoire pour le lait de vache et de chèvre depuis le 1^{er} janvier 2022, pour le lait de brebis, depuis le 1^{er} octobre 2022. Pour les produits laitiers fermiers, la contractualisation est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2023.

La FNEC a travaillé avec la FNPL et la FNO pour faire des propositions et ensemble, avons fait une demande de dérogation sous forme de seuil en juin 2022, proposant une contractualisation obligatoire avec tout client dont la vente représenterait plus de 22% du chiffre d'affaires du producteur, pourcentage à partir duquel nous pouvons considérer une dépendance économique avec ce client.

Cette disposition qui pourtant fait sens car cela permet de se focaliser sur la contractualisation avec les plus gros clients, n'a pas été acceptée par le ministère, malgré les échanges successifs que nous avons eu avec les services et le cabinet Fesneau. Un décret a ainsi été publié le 26 décembre 2022 stipulant que la contractualisation est obligatoire dès lors que le chiffre d'affaires pour un produit agricole est de 10 000 € ou au-delà. Ce seuil générique ne nous satisfait pas car il représente in fine, la totalité des producteurs fermiers, ce qui va alourdir considérablement le travail administratif pour de nombreux petits contrats.

En dépit de ce seuil, et pour accompagner au mieux les producteurs fermiers, la FNEC a démarré, fin 2022, un travail pour proposer des modèles de contrats types et une note d'information très claire à destination des syndicats départementaux. Les travaux se font pour l'ensemble des producteurs, en collaboration avec la FNPL et la FNO.



Le GBPH européen et sa diffusion en France

PLUS DE 70 TECHNICIENS FORMÉS AU GBPH

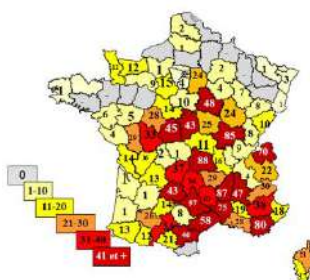
Depuis la formation mise en place fin 2018, plus de 80 techniciens ont été formés. Une nouvelle formation d'une dizaine de techniciens formateurs a pu avoir lieu mi 2022. La FNEC a ainsi mis à jour le support sur la réglementation pour l'ensemble des techniciens formés et est à nouveau intervenue sur cette partie durant la première journée de la formation.



BILAN DU DISPOSITIF VIVÉA

Suite aux nombreux échanges avec Vivéa dès 2017, un dispositif national a été mis en place depuis 2018. Ainsi, toutes les formations aux producteurs qui entrent dans ce cahier des charges ont de fait une prise en charge financière garantie.

Le bilan annuel reste de nouveau très positif, et le dispositif est consolidé avec le volet FMD.



CONSTRUCTION DE SCÉNARII DE FORMATION MIXTE A DISTANCE (FMD) AU GBPH EUROPÉEN

Dans la continuité de la diffusion du GBPH fermier européen en France, un nouveau chantier avait été lancé en 2021 afin de construire deux scénarii de formations mixte à distance (FMD) au GBPH fermier européen pour les producteurs (formation complète et de mise à jour).

En effet, les techniciens formateurs ont remonté des attentes sur la réalisation de certains modules à distance, Vivéa encourageant d'ailleurs le développement des FMD. Afin de pérenniser la crédibilité de la démarche d'accompagnement, de la consolider et de permettre aux structures intéressées de bénéficier de ce type de formule, la FNEC avec l'Institut de l'Élevage et un groupe de techniciens a construit deux nouveaux scénarii de FMD pour les producteurs, qui ont été validés par Vivéa en juillet 2022. Un dispositif national FMD a également construit avec Vivéa, permettant une prise en charge garantie de ces formations sur l'ensemble du territoire. Ces deux formations FMD s'articulent ainsi :

- Formation complète de 20h : 2 journées de 7h en présentiel + 3 modules de 2h à distance
- Formation de mise à jour de 11h : 1 journée de 7h en présentiel + 2 modules de 2h à distance.

Les conducteurs pédagogiques ont été diffusés aux techniciens formés, accompagnés pour les modules à distance d'un descriptif des différentes méthodes pédagogiques possibles adaptées au distanciel avec une éventuelle adaptation des supports pédagogiques déjà existants.

Au 31/12/2022, 1834 producteurs fermiers ont déjà réalisé leur formation au GBPH européen.



La FNEC active pour la défense du lait cru

NOS ACTIONS LAIT CRU

En mai 2019 paraissait une instruction technique de la DGAL donnant des recommandations de consommation de fromages au lait cru pour les enfants de moins de 5 ans. Immédiatement nous nous étions mobilisés pour réfléchir collectivement à la communication pour éviter des étiquettes anxiogènes et orienter vers le site fromagesaulaitcru.fr et son logo.

Des outils de communication ont été créés à destination des producteurs et des fromagers crémiers qui ont été diffusés au sein de notre réseau.



Les actions de communication sont coordonnées par le CNIEL et nous participons aux groupes de travail, mais **pour nous, la ligne est claire : avoir une communication équilibrée et pas seulement sur les risques !**

LA FNEC SIEGE A LA FONDATION POUR LA BIODIVERSITÉ FROMAGÈRE

Dès 2019, la FNEC avait suivi la construction du collectif lait cru qui a débouché dans la Fondation Lait cru. Autant l'équipe administrative comme les administrateurs s'étaient impliqués dans les groupes de travail. En 2021, la FNEC a ainsi intégré le collège des institutions de la Fondation en binôme avec la FNPL et participé aux différentes réunions tenues en 2022.

En 2022, la Fondation s'est dotée d'un logo et a présenté les grands chantiers entrepris lors du Salon du Fromage qui s'est tenu du 27 février au 2 mars. Les producteurs de la FNEC étaient



présents pour la conférence de la Fondation et les réunions de travail qui ont suivi.



La **création d'un livre blanc sur les bénéfices/risques des fromages au lait cru** afin de référencer toute la bibliographie a été lancée cette année. La FNEC a participé aux différents comités de suivi de ce travail qui aboutira courant 2023. Il s'agit d'un pas important pour œuvrer à rééquilibrer le discours sur les bénéfices versus les risques des fromages au lait cru.

PLAN DE SURVEILLANCE 2022 SUR LES FROMAGES AU LAIT CRU

En 2022, le ministère de l'Agriculture a déployé à l'identique de 2018 un plan de surveillance sur les fromages au lait cru (hors pâtes pressées cuites) afin de suivre les taux de contamination par *Listeria m.*, *Salmonella spp.* et *E. coli* STEC. Comme en 2018, la programmation des prélèvements chez les producteurs laitiers fermiers pour une surveillance STEC nous a à nouveau alertés cette année.

Ainsi, début 2022 nous avons travaillé avec la DGA et avons rédigé une [note FNEC-FNPL-CNAOL-DGAL à destination de l'ensemble des producteurs laitiers fermiers](#) afin d'accompagner au mieux les producteurs laitiers fermiers chez qui les échantillons ont été réalisés pour ce plan de surveillance 2022 sur les fromages au lait cru.



La réglementation sanitaire et la flexibilité

ADAPTATION DE LA NOTE DE SERVICE SUR LES DLC USUELLES

Une note de service de 2019 a introduit la notion de Date Limite de Consommation (DLC) usuelle.

Le producteur fermier reste le maître décisionnaire de la DLC de ses produits. Mais pour les producteurs souhaitant diversifier leur gamme, la possibilité d'utiliser tout de suite des DLC usuelles pour les nouveaux produits leur permet d'éviter de réaliser des études de vieillissement (très coûteuses). Quelques mois de recul sur cette note de service et des remontées de techniciens et de producteurs de nos réseaux, nous ont permis de remonter des propositions d'amélioration à l'administration dans les formulations et les DLC usuelles proposées. La DGAL nous a ainsi entendus et a accepté de publier une nouvelle version améliorée.

POLICE SANITAIRE UNIQUE

Une [note d'information](#) a été rédigée par la FNEC afin de prévenir les producteurs fermiers ovins, caprins et bovins, de la création d'une police sanitaire unique sous le contrôle du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Nous sommes attentifs à ce que cela n'ait aucun impact négatif pour les producteurs lorsque cette police sanitaire deviendra opérationnelle.

De façon générale, et sur tous les sujets relatifs à la réglementation sanitaire fermière, la FNEC poursuit son étroite collaboration avec la DGAL et la DGCCRF, et le référent national des personnes ressources des DDPP pour le suivi de la réglementation au quotidien, mais aussi le déblocage de cas particuliers.

PUBLICATION DE LA NOTE DE SERVICE SUR LES DENREES PRETES A MANGER

Fin décembre 2022 a été publiée la première instruction technique concernant les exigences réglementaires au regard du danger *Listeria monocytogenes* applicables à la production et la mise sur le marché de denrées d'origine animale ou en contenant prêtes à être consommées, à l'exception des produits appertisés (conserves) et des coquillages vivants. Retour sur le travail réalisé par la FNEC : en juin 2021, après un audit en 2018 de la commission européenne auprès de l'administration française pointant l'absence de texte d'application français sur toutes les denrées « prêtes à manger », l'administration a dû écrire une instruction technique à ce sujet. Suite à notre intervention le projet de note de service a été revu. **Cette version définitive ne remet donc pas en cause nos mesures de flexibilité en filière fermière et n'introduit pas d'obligation d'analyses de surface de *Listeria* ou encore de nombre d'autocontrôles.**

Une [note d'info a été rédigée](#) et diffusée à notre réseau pour rassurer les producteurs !

GUIDE DE GESTION DES ALERTES

La révision du guide de gestion des alertes amorcée en 2020 s'est poursuivie en 2022. Lors de la [journée réglementaire du 24 mai](#), une version projet de ce guide a été présentée. La FNEC est en train de rédiger une notice d'aide à la lecture de ce guide de gestion des alertes, permettant de faciliter la compréhension de ce guide et de bien mettre en avant ce qui concerne les producteurs fermiers et qui verra le jour une fois le guide définitif publié.



DOSSIER-TYPE D'AGRÈMENT FERMIER

Afin d'obtenir l'agrément sanitaire européen, les producteurs laitiers fermiers doivent constituer un dossier de demande d'agrément. À la sortie du Paquet Hygiène (2006), la FNEC avait effectué un travail avec l'administration afin de construire un dossier-type d'agrément pour les producteurs laitiers fermiers, validé en 2007. Avec le GBPH européen, le dossier-type d'agrément fermier a aussi été revu en 2021. Comme en 2007, [une notice pour accompagner les producteurs et les techniciens dans son remplissage](#) a été rédigée en 2022 et des formations à destination des techniciens ont été organisées en novembre 2022 avec Idele.

SIGNAL CONSO

En décembre 2022, la FNEC a rédigé [une note d'information sur la plateforme Signal Conso](#). Où le consommateur peut signaler, de façon anonyme, une anomalie dans un produit ou un service. La FNEC reste vigilante concernant l'impact pour les producteurs fermiers. En effet, le signalement d'une anomalie ne fait pas office d'enquête systématique mais peut engendrer un contrôle du producteur par les inspecteurs sanitaires.



SUCES DE LA JOURNEE REGLEMENTATION

Le 24 mai dernier nous avons organisé la FNPL et l'Institut de l'Élevage et en collaboration avec l'administration la 7ème journée « Accompagner les producteurs laitiers fermiers sur la réglementation et la qualité sanitaire », Elle a réuni 80 techniciens accompagnant les producteurs fermiers de tout le territoire.

Ces journées, nous les organisons depuis la sortie du Paquet Hygiène en 2006. A l'époque, nous avons ressenti un fort besoin de travailler avec l'administration sur l'application concrète de cette nouvelle



règlementation européenne dans les ateliers fermiers. Encore aujourd'hui, rien n'est jamais complètement acquis et il faut sans cesse se battre pour des mesures de flexibilité, pour avoir une réglementation pleinement adaptée aux ateliers fermiers et de petite taille. C'est grâce au travail syndical quotidien et à ce type de journée, qui permet de mieux partager et faire comprendre la réalité de la production fermière à l'administration, que nous avançons. [En cela cette 7ème édition a été un succès.](#)

Nouveauté cette année : à partir des questions des participants, un temps d'échange avec les intervenants et l'administration a permis d'aborder plusieurs sujets notamment autres que ceux abordés pendant la journée.

LA PLATEFORME DE SURVEILLANCE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Créée en 2019, la plateforme de surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire (SCA) a dédié un groupe de travail spécifique à l'amélioration de la surveillance des STEC en filière lait cru. La FNEC s'est impliquée au sein de la plateforme SCA pour apporter son expertise sur le maillon élevage, mais aussi la spécificité fermière. Le document [« Surveiller STEC HP en filière de fabrication de fromages au lait cru »](#) issu de ces travaux a ainsi été publié en 2022.



Nouveau
L'INFO-TRI
vous simplifie la vie



La réglementation étiquetage

LA LOI AGECE ET SES DECRETS D'APPLICATION

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGECE est parue le 11 février 2020. La loi comporte plusieurs titres et renvoie à différents décrets d'application qui entrent en vigueur, selon le cas, en 2022, 2023, 2024 ou ultérieurement. Concernant l'étiquetage des denrées alimentaires, et comme moyen de réduire le gaspillage, le décret du 17 novembre 2022 précise la mention devant être utilisée par les professionnels lorsqu'ils choisissent d'informer les consommateurs qu'un produit alimentaire reste consommable après sa date de durabilité minimale (DDM) :

- "Pour une dégustation optimale," avant l'indication de la DDM
- "Ce produit peut être consommé après cette date" ou équivalent, dans le champ visuel de l'indication de la DDM.

En 2023, nos efforts seront concentrés sur l'application du décret du 29 juin 2021 relatif à l'information des consommateurs sur la règle de tri des déchets issus des produits soumis au principe de responsabilité élargie du producteur.

ETIQUETAGE DU FROMAGE FERMIER AFFINE A L'EXTERIEUR

Défini en 1988 par décret, un fromage fermier est un fromage produit par un producteur transformant le lait de son troupeau sur son exploitation selon des techniques traditionnelles. Pour 10% des producteurs laitiers fermiers qui ont choisi d'affiner leurs fromages fermiers à l'extérieur de leur ferme, un vide juridique perdurait au sujet de l'étiquetage de ces fromages depuis le recours en 2015 en Conseil d'État et la suppression de l'encadrement de ces pratiques.

Un projet de décret d'application était en suspens depuis 2021. Suite à nos relances, les travaux ont repris en mars 2022, et toute l'énergie déployée par les producteurs de la FNEC a été de ramener les différents opérateurs et parties prenantes à un consensus autour d'une mention d'étiquetage. De nombreux échanges en visio ont ainsi eu lieu durant toute l'année avec la FNPL, le CNAOL et ATLA, ainsi qu'avec l'administration.



L'objectif pour nous est d'apporter une bonne information au consommateur en veillant à la juste valorisation du travail du producteur fermier. La FNEC croit à l'importance de la transparence pour le consommateur, mais il est fondamental d'appliquer une transparence réalisable, et surtout de ne pas créer de rupture d'égalité entre fromages AOP/IGP et non AOP/IGP.

Ainsi nous avons pu ramener les uns et les autres vers une position de consensus autour de l'étiquetage d'une liste de producteurs (affichée par différents moyens possibles). La position commune FNEC, FNPL, CNAOL et ATLA a été envoyée en novembre 2022, l'arbitrage de l'administration sur ce décret interviendra en 2023.



FACEnetwork : le réseau fermier européen

- Farmhouse and
- Artisan
- Cheese & Dairy Producers
- European Network

Le réseau européen FACE network (Farmhouse and Artisan Cheesemakers European network) a été formalisé en février 2013 en tant qu'association loi 1901, son siège étant localisé dans les bureaux de la FNEC à la Maison du Lait à Paris. Depuis 2009, la FNEC en est membre fondateur et a ainsi un rôle important en tant que membre actif du conseil d'administration, mais aussi dans les groupes de travail.



PARTICIPATION AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION

La FNEC a participé aux 4 conseils d'administration de 2022 : le 24 mars, le 22 et 23 juin, le 22 septembre et le 8 décembre. Tous ont eu lieu en visio, rassemblant les membres des différents pays européens. La FNEC a également participé à différents groupes de travail. De nombreux échanges ont également lieu par mail.

PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL EN SLOVÉNIE

La FNEC a, comme chaque année, participé au congrès de FACEnetwork qui a eu lieu les 2 et 3 octobre 2022 en Slovénie.

Le premier jour était consacré à l'assemblée générale statutaire avec l'élection d'un nouveau bureau. Kerstin Jürss, productrice de fromages en Suède et représentante de l'association suédoise de producteurs de fromages fermiers et artisans a été élue nouvelle présidente de FACE network. L'après-midi ont eu lieu des visites dans différentes fermes de la région.

Le deuxième jour était consacré à une conférence sur les fromages de montagne avec des témoignages de différents pays. Le buffet de fromages fermiers et artisanaux européens au lait cru s'est déroulé en début d'après-midi et a naturellement eu un fort succès.



Un compte-rendu détaillé de ces 2 jours a été fait et est disponible sur [le site de la FNEC](#).





PARTICIPATION AU GROUPE TECHNOLOGIE

La FNEC est membre du groupe « Technologie » de FACEnetwork qui traite différents sujets autour de la technologie fromagère. Un projet de mise à jour de la base de données de défauts de fromages a été conduit en 2022 et a fait l'objet d'une demande de financement Erasmus+ mais n'a pas été retenu. La FNEC a participé à 3 réunions en visio, le 14 février, le 26 juin, le 25 octobre, et au groupe de travail qui a eu lieu en Slovénie pendant le congrès.



PRINCIPALES REALISATIONS

En 2022, hormis les livrables des groupes de travail, FACEnetwork a travaillé à la soumission de 2 projets à Erasmus+ (malheureusement non retenus). Nous avons également répondu aux consultations publiques de la commission européenne (p.ex sur les systèmes d'alimentation durable) et actualisé la [note de positionnement sur l'étiquetage nutritionnel](#).



PARTICIPATION AU GROUPE HYGIENE

La FNEC est notamment membre du groupe « Hygiène » de FACEnetwork en charge des problématiques Hygiène au sens large : suivi de la réglementation, lobbying sur des points précis de la réglementation - utilisation du bois et de matériaux traditionnels en Europe, nutriscore, participation et construction de projets européens, défense du lait cru...

Ce groupe de travail est le plus important pour nous car au cœur des préoccupations des producteurs fermiers. Il s'est réuni 6 fois en ligne le 1^{er} février, le 7 avril, le 12 mai, le 7 juillet, le 8 septembre et le 20 octobre.



Les principaux livrables de ce groupe de travail ont été en 2022 la publication de papiers de positionnement de type questions/ réponses sur 3 sujets :

- La pasteurisation est-elle un CCP pour la fabrication de yaourt ?
- Droits des producteurs vs droits des inspecteurs sanitaires
- Flexibilité dans la procédure et fréquence d'échantillonnage

Ces documents de questions / réponses ont vocation à aider les organisations de producteurs fermiers qui rencontrent des difficultés sur ce sujet dans leurs pays.



Les dossiers sanitaires en élevage caprin

LA FNEC PARTICIPE AU COMITE DE LIAISON SANITAIRE DE L'ANICAP

Lancé en 2021, le comité de liaison sanitaire ANICAP a pour objectif de partager les projets en cours sur la santé animale, de définir et de partager les orientations de la filière caprine en se réunissant une fois par an. Les éleveurs de la FNEC ont ainsi participé à la réunion de 2022, le 19 septembre, qui a réuni une vingtaine de participants de plusieurs structures nationales (FMSE, OMACAP, SNGTV, La coopération laitière, FNIL, INRAE, Cilausud caprin, Races de France, Capgènes).

Ce comité a permis d'avoir une présentation des principales actions/thématiques sur lesquelles travaillent les partenaires, ainsi que des échanges sur les enjeux et les besoins de la filière caprine. Il est important de ne pas faire de doublons et de diffuser les informations dont nous disposons sur le terrain, y compris dans les régions où la filière caprine est moins développée.

Comme en 2021, le CAEV est resté une priorité en 2022 et un GT se concentre sur les questions autour du CAEV en travaillant sur des fiches techniques. Un des objectifs pour l'année 2023 sera d'envisager une stratégie, une fois des analyses de lait de tank disponibles, pour savoir si une qualification des cheptels est possible et comment.

TRAVAUX SUR LE CAEV

Le premier comité de liaison sanitaire avait priorisé le CAEV dans son plan d'action. La FNEC a ainsi participé au GT CAEV qui a eu lieu le 11 avril.

Par ailleurs, depuis 2020, la FNEC participe au comité consultatif de l'AFSE- Association Française Sanitaire et Environnementale au sujet du CAEV. Deux réunions se sont tenues en 2022, le 25 février et le 17 mai. Ce comité a été chargé par l'administration de formuler des propositions en matière d'actualisation du référentiel de qualification des troupeaux caprins en matière de CAEV, ainsi que des recommandations de gestion dans les troupeaux en assainissement, afin, notamment, de disposer d'un cadre harmonisé. Il s'agissait cette année de définir l'objectif de détection, l'outil analytique mais aussi les éventuels animaux à privilégier dans le dépistage.

LA COMMISSION CAPRINE DE GDS FRANCE

En 2022, la FNEC a participé à la commission caprine GDS France le 23 juin et le 29 novembre. En plus des questions spécifiques au réseau GDS, cette participation permet de faire le lien sur les dossiers sur les pathologies caprines, et plus particulièrement le CAEV en 2022.

LA SECTION RUMINANTS DU FMSE

La FNEC est membre de la section Ruminants du FMSE et a participé aux réunions des 11 janvier, 24 mars et 7 juin 2022. C'est au FMSE que l'on échange sur les modalités de calcul des indemnités. En 2022 cela a été le cas pour les modalités de calcul sans historique pour les ovins et caprins. Ainsi, en cas d'historique non fiable, les coûts de blocages seront estimés sur les animaux sortis vers élevage dans les 30 jours après levée du blocage.

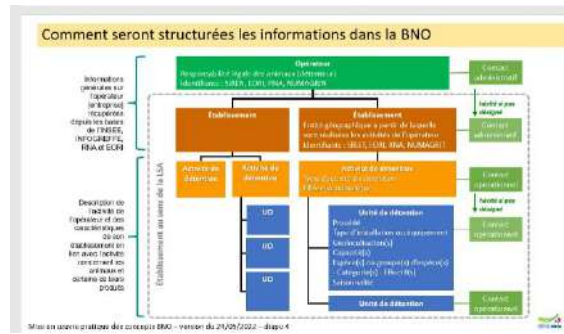


VISITE SANITAIRE OVINE ET CAPRINE

Suite à la première campagne 2017-2018 sur l'avortement, en 2019-2020, la campagne 2021-2022 a été axée sur le registre d'élevage, l'identification des animaux et la notification des mouvements. La FNEC a suivi l'état d'avancement de cette campagne en 2022. L'objectif affiché de cette visite est de :

- Sensibiliser le binôme éleveur/vétérinaire à l'intérêt de la bonne tenue du registre d'élevage
- Rappeler les obligations réglementaires et les bonnes pratiques vis-à-vis du remplissage de ce registre, de l'identification des animaux et de la notification de mouvements

Pour cette campagne de visite sanitaire, la [plaquette sur l'identification des caprins](#) a été retravaillée afin de correspondre à la réalité du terrain et à la réglementation actuelle en vigueur. La FNEC reste attentive au bilan prévu courant 2023 et à la nouvelle campagne de visite sanitaire 2023/2024.



L'APPLICATION DE LA LOI SANTE ANIMALE SE POURSUIT

En 2021, la LSA nous avait bien occupés syndicalement car ce paquet législatif avait introduit une surveillance obligatoire de la tuberculose en élevage pour les échanges intra-communautaires. Suite à notre mobilisation, nous avons obtenu que la France demande une dérogation (possible dans le Règlement UE), accordée depuis par la commission européenne.

La LSA légifère aussi sur les bases de données et une nouveauté apportée par la LSA est la réforme de la BDNI qui est aujourd'hui obsolète et incomplète. Si avant l'Etat gère la BDNI, avec la LSA l'Etat délèguera la gestion des bases de données à chaque filière.

La FNEC représente ainsi les éleveurs caprins dans les groupes de travail et d'échange menés par Chambres d'Agriculture France sur ce projet global SINEMA (Système informatique national d'enregistrement des mouvements des animaux = BDNI modernisée) et les travaux sur la Base Nationale des Opérateurs (BNO). Sur ce dernier point quasiment rien ne change pour les ovins/caprins, qui doivent déjà déclarer leur recensement annuel à l'EdE mais la BNO devra désormais répertorier les transporteurs et négociants.

L'impact identifié à ce stade le plus important concerne le lien EdE – Etat – Ovinfos. Aujourd'hui, l'Etat désigne un réseau d'appui pour le fonctionnement et la gestion de la BDNI que sont les EdE et qui rendent compte au préfet. Demain, les EdE rendraient compte à la DGAL, et le réseau des EdE devrait en théorie être géré par Ovinfos. Par conséquent, l'Etat ne gèrerait plus la mise en conformité des informations de la base. Cela serait délégué à Ovinfos, qui hériterait de plus de responsabilités, mais aussi plus de risques, sans forcément plus de budget. Une étude sur les modèles économiques pour toutes les bases est en cours par un cabinet extérieur qui rendra ses conclusions en 2023.



La FNEC impliquée dans la R&D

POINTS RÉGULIERS FNEC - IDELE

Comme chaque année, la FNEC a fait le point en 2022 avec l'Institut de l'Élevage sur l'orientation des travaux caprins de recherche et développement, mais également sur les travaux du département économie dédiés à la filière caprine et sur les travaux de [CAP'Pradel](#).

REPRODUCTION CAPRINE

Comme depuis le lancement du projet, la FNEC a participé le 14 décembre au comité de pilotage annuel du programme sur la maîtrise de la reproduction des ovins/caprins. L'objectif étant de faire avancer la recherche afin de permettre aux éleveurs des protocoles alternatifs de mise à la reproduction sans hormones.

GROUPE OVIN-CAPRIN DE L'INRAE

Attentive également aux travaux de recherche fondamentale, la FNEC a de nouveau participé au [groupe INRAE filière petits ruminants](#) qui s'est tenu les 14 et 15 novembre à l'unité expérimentale INRAE de Bourges. L'objectif en plus de visiter la nouvelle station a été de faire un tour d'horizon des travaux des différents plateformes UMT, métaprogrammes, etc. **Notre objectif, insister sur les besoins de recherche des éleveurs pour ne pas perdre de vue les besoins du terrain.**

GROUPE PROFESSIONNEL PRODUITS LAITIERS FERMIERES

Deux réunions du groupe professionnel « Produits laitiers fermiers » ont eu lieu en 2022, le 11 janvier et le 15 novembre. Animé par l'Institut de l'Élevage sous le pilotage de la FNEC, ce groupe a pour but de coordonner les travaux sur la filière laitière fermière, menés par Idele ou par d'autres structures, en s'assurant qu'ils correspondent aux attentes des producteurs fermiers, qui y sont exprimées.



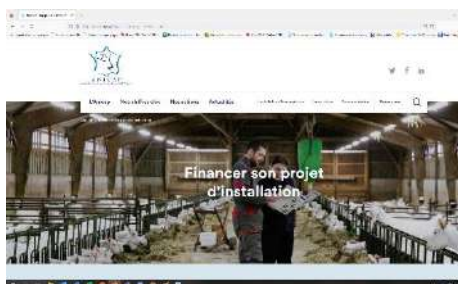
RESSOURCES DOCUMENTAIRES SUR LES BATIMENTS DE FROMAGERIE

Ce projet, piloté par Idele a démarré en mars 2021 et s'est poursuivi en 2022. La FNEC participe à ce projet qui a pour objectifs :

- Faciliter l'accès aux références documentaires sur la conception, la rénovation et l'entretien des locaux des ateliers de transformation fermière
- Identifier les manques au regard des attentes des producteurs fermiers et de proposer un plan d'action.

Au cours de ce projet, l'idée de rédiger un guide s'est rapidement confirmée, pour rassembler toutes les références documentaires récoltées et analysées. Ce guide sera présenté sous format digital, permettant ainsi une mise à jour fluide.

ET BIEN D'AUTRES PROJETS DE R&D DANS LESQUELS NOUS SOMMES IMPLIQUES !



Le travail et l'installation en élevage caprin

L'EMPLOI DANS LES FILIÈRES DE RUMINANTS

Depuis 2015, la FNEC mène des travaux sur l'emploi dans les filières de ruminants. Suite au succès de [l'enquête de 2020 sur les conditions de travail](#), une nouvelle enquête a été lancée en 2022 à propos des conditions de travail et des difficultés de recrutement dans les élevages de ruminants. Cette enquête a aussi permis de cartographier les emplois et compétences de chaque profil, et réaliser des fiches métiers.

De même, dans la suite des séminaires de 2016, 2018 et 2020, un nouveau séminaire a été organisé fin 2022 avec la FNPL, FNO et FNB, qui a permis de faire le point sur la situation de l'emploi et les difficultés de recrutement dans nos filières de ruminants.

PLATEFORME DÉCLIC TRAVAIL

La FNEC a participé aux travaux [Déclic Travail](#) en décembre 2022 afin d'échanger sur l'évolution de la plateforme et de son usage. Cette réunion a permis aussi de travailler sur les différents projets pour 2023. A noter, les fiches travail réalisées en 2021 sont intégrées à Déclic Travail et disponibles pour les éleveurs et futurs éleveurs.

TRAVAUX SUR L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION AU SEIN DE L'ANICAP

En 2022, la FNEC a continué de suivre les travaux engagés par l'ANICAP en lien avec les CRIELs, sur [l'installation-transmission](#). La FNEC a notamment participé à la réunion du 28 octobre qui a permis de faire le point sur le renouvellement des actifs grâce aux données du recensement agricole de 2020 présentées par Idele, la mise à jour du guide à l'installation, (la FNEC s'occupe du contenu de la partie production fermière), les fiches de solution de financement pour les nouvelles installations... A également été évoqué un kit de formation à destination des étudiants.



D'autres pistes de réflexion ont été évoquées pour faire connaître davantage la filière caprine dans les établissements d'enseignement agricole, et pour communiquer auprès des jeunes et des non issus du milieu agricole, plus difficilement atteignables.

Aussi, la réflexion doit se poursuivre pour mieux accompagner les cédants dans leurs projets de transmission, car il y a de nombreuses fermes caprines laitières ou fromagères à transmettre et les demandes d'outils d'accompagnement sont nombreuses.





L'attractivité et l'image du métier d'éleveur

L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'ÉLEVEUR CAPRIN

La FNEC participe depuis quelques années au groupe de travail « attractivité du métier d'éleveur et renouvellement des générations » de la CNE.

Deux groupes de travail ont eu lieu en 2022, les 16 mars et 6 juillet, où il a été question notamment des actions menées sur le site devenir-eleveur.com, sur le salariat, sur les actions auprès des établissements scolaires et des étudiants, etc.

Mais la principale action a été la mise à jour et la relecture des propositions du livre Blanc sur le renouvellement des actifs (salariés et non-salariés) en élevage de ruminants, afin qu'il soit prêt pour le salon de l'agriculture de février 2023.



LIVRE BLANC

LE RENOUVELLEMENT DES ACTIFS
EN ÉLEVAGE BOVIN, OVIN ET CAPRIN



ANIMATION DU RÉSEAU D'ÉLEVEURS TÉMOINS CAPRINS

Depuis 2007, la FNEC réunit les « Eleveurs Témoins caprins » deux fois par an en général, à l'occasion de sessions de formation à la communication grand public et aux médias, où se déroule aussi la réflexion sur la place et les enjeux de l'élevage et du métier d'éleveur caprin dans la société.

En 2022, une seule formation a été organisée du fait de la disponibilité des éleveurs, les 22 et 23 novembre. Des exercices de mises en situation sur des plateaux télévisés, ou encore des interviews individuelles ont permis aux éleveurs de parfaire la présentation de leur exploitation et leur métier et d'évoquer différents sujets d'actualité d'un point de vue technique et communication.



Les éleveurs témoins ont également été sollicités pour témoigner de leur métier au salon de l'Agriculture sur le stand caprin comme chaque année.

Ils ont également été impliqués dans les actions de promotion organisées par l'ANICAP, comme par exemple pour le tournage de [cette vidéo sur les fromages au lait cru](#).



La FNEC aux événements de ses partenaires

LA FNEC AU CONGRES DE LA FNB

A Aurillac, les travaux de l'AG de la [FNB](#) ont eu lieu sous le thème de la réappropriation de la valeur par les éleveurs. Les débats en présence du ministre de l'Agriculture Julien Denormandie ont essentiellement porté sur la loi Egalim2 pour les éleveurs, comme levier de revalorisation du prix des bovins. Une séance de questions / réponses de clôture a permis de balayer tous les sujets d'actualité liés à l'élevage.

LA FNEC A L'AG DE CAP'PRADEL

La FNEC a participé à la 3e AG de [Cap'Pradel](#) le 24 mars 2022, l'occasion de faire le bilan de l'activité de l'année écoulée. A l'ordre du jour notamment la validation des comptes et la vie statutaire, mais surtout le point sur les actions expérimentales menées dans la station du Pradel et les faits marquants de l'année 2021.



LA FNEC AU CONGRES DU CNAOL

La FNEC a participé comme chaque année à l'Assemblée générale du [CNAOL](#) avec qui nous avons de nombreux dossiers communs, notamment la préservation de la biodiversité fromagère, la défense du lait



cru et avec qui nous avons œuvré tout au long de 2022 dans la recherche d'un consensus concernant le décret sur le terme fermier. Cette année le congrès était organisé par les AOP Mont d'Or et Morbier et a permis de mettre en avant un magnifique buffet de fromages AOP/IGP.



LA FNEC AUX ASSISES DE LA FNPL

La FNEC a participé aux 2^{èmes} Assises de la [FNPL](#) organisées les 7 et 8 décembre à Epinal (Vosges). Après une journée dédiée à des ateliers thématiques autour de l'avenir de la filière, les énergies et le changement climatique ainsi que l'attractivité des métiers et la soirée de gala, le jeudi était dédié à la table ronde intitulée « La production laitière française reconnue la plus durable au monde et pourtant en danger ! ».

Le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau, a clôturé les travaux de ces Assises.





La FNEC organisme de formation certifié

UN CATALOGUE DE FORMATION COMPLET

La FNEC a proposé en 2022 [son catalogue de formation](#) :

NEGOP : Formation à la négociation en groupe pour les organisations de producteurs

ET « Eleveurs Témoins » : Formation à la prise de parole en public sur le métier d'éleveur caprin, réalisées depuis 2017 !

COMCRISE : Formation à la communication en cas de crise sanitaire en fermier

ELEVFROM : Formation sur l'élevage laitier (bovin, ovin, caprin) et fermier, mise en place en partenariat avec le CFPL

RISQ : Formation aux risques sanitaires en production laitière fermière

GBPH : Formation sur le Guide de Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH) fermier, déjà réalisée auprès des inspecteurs sanitaires

DES FORMATIONS SUR DEMANDE

La FNEC est à l'écoute pour répondre à d'autres besoins en formation et après étude des besoins et objectifs, mettre en place une formation adaptée.

LA FNEC EST ORGANISME DE FORMATION DEPUIS 2018

Depuis 2018, la FNEC est officiellement organisme de formation déclaré à la DRIETS afin de pouvoir proposer et organiser en propre des formations sur divers champs d'action : la communication sur l'élevage, les problématiques sanitaires, la négociation dans le cadre des OP, etc. à destination de plusieurs publics (éleveurs caprins, mais également techniciens produits laitiers fermiers, crémiers-fromagers, inspecteurs sanitaires...).

Depuis fin 2021 nous sommes certifiés Qualiopi, gage de la qualité de nos formations.



RETOUR SUR LA FORMATION DES CREMIERS-FROMAGERS DE LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Les 16 et 17 octobre, à la demande de l'union régionale des Crémiers Fromagers du Centre Val de Loire, la FNEC a animé la [formation sur l'élevage \(ELEVFROM\)](#) à Valençay. Une après-midi d'apports théoriques puis une journée en immersion dans 2 fermes (1 bovine, 1 caprine) ont permis de mieux comprendre la réalité des producteurs fermiers. Une expérience très enrichissante, à la fois pour nous et pour les participants. En somme, une initiative à renouveler dans d'autres régions !





Communication

UN NOUVEAU LOGO !

A l'occasion de l'Assemblée Générale en Vendée, la FNEC a dévoilé son nouveau logo, plus moderne et dans l'air du temps tout en conservant les fondamentaux. En effet, le logo est ancré dans l'histoire de la FNEC par ses couleurs et sa typographie, mais affiche désormais très clairement son attache caprine par l'ajout d'une tête de chèvre de couleur verte.

LE SITE [WWW.FNEC.FR](http://www.f nec.fr) FAIT PEAU NEUVE

Après plusieurs mois de développement et de création, la FNEC a lancé son nouveau site www.f nec.fr. Ce nouveau site est l'aboutissement d'une réflexion menée au sein de la FNEC sur la communication et la circulation de l'information.

Il permettra de renforcer la visibilité de notre fédération, de ses actions, ses acquis et de ses positions, au service d'une meilleure défense des éleveurs de chèvres adhérents.

LA FNEC SUR FACEBOOK

Depuis juin 2017, la FNEC a sa page Facebook sous le nom [FNEC - Fédération Nationale des Eleveurs de Chèvres \(@EleveursChevres\)](https://www.facebook.com/EleveursChevres). Le compte Facebook continue de se développer avec plus de 2130 abonnés (+ 230 en 2022) fin 2022. Avec plus de 36 000 vues et plus de 4200 visiteurs, la FNEC a également eu 265 nouveaux « j'aime ». La publication la plus vue a été celle du communiqué commun sur le chevreau : [« un autre modèle économique est possible »](#).

LA FNEC SUR TWITTER Suivre @eleveurschevres

Depuis juin 2016, la FNEC est sur Twitter sous le nom [@EleveursChevres](https://twitter.com/EleveursChevres). Le compte Twitter comptait 1570 abonnés fin 2022 (+ 112 en 2022), avec 115 tweets publiés en 2022 avec 75k vues (700 vues en moyenne).

LA FNEC SUR LINKEDIN

La [page LinkedIn de la FNEC](#) créée en 2021, compte aujourd'hui 330 abonnés (x3 en 1 an !), qui ont suivi les actualités de la FNEC au travers de plus de 30 publications. Un réseau social qui monte en puissance et qui nous permet d'atteindre de nombreux éleveurs et techniciens de la filière caprine.

BIENTOT UNE NEWSLETTER POUR REMPLACER LES NOTES QUINZO

Dans la continuité de la réflexion globale sur la communication internet et externe de la FNEC, les Notes Quinzos hebdomadaires seront remplacées en 2023 par [une Newsletter](#) dont la fréquence n'est pas encore définie, mais qui comportera plus de contenu sur les positions et sur le contenu des dossiers que le faisaient les Notes Quinzo, plus axées sur les réunions de chaque quinzaine.

LES EVENEMENTS DE LA FILIERE 2022

LE SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Après deux ans d'absence, la filière caprine était à nouveau présente au Salon de l'Agriculture pour la saison des retrouvailles afin de promouvoir la filière caprine et ses produits. La FNEC a été bien présente cette année avec une permanence sur le stand « les fromages de chèvres », mis en place par l'ANICAP, et avec différentes animations : un atelier culinaire, un atelier pour les enfants avec des animations pour les sensibiliser au fromages de chèvre en s'amusant, un atelier quizz avec la présence d'éleveurs de chèvres, et enfin un atelier de dégustation de fromages animé par des experts fromagers.



En plus de cela, de nombreux rendez-vous professionnels ont eu lieu sur le stand avec des distributeurs, des laiteries, des personnalités politiques et délégations étrangères ainsi que des médias pour des reportages sur l'élevage.



La FNEC a également participé au Salon du Fromage, et notamment à la matinée de la Fondation biodiversité fromagère. Le traditionnel pot FNEC-FNO-Races de France a été un réel moment convivial entouré de nombreux partenaires et avec le Ministre de l'Agriculture Julien Denormandie.

JOURNEES TECHNIQUES CAPRINES

Les journées techniques caprines (JTC) ont eu lieu dans les Bouches-du-Rhône, du 29 au 31 mars. Elles ont été organisées comme chaque année par l'Institut de l'Élevage, en collaboration avec la FNEC, l'ANICAP, l'APCA et FCEL et ont réuni 110 techniciens caprins.

Le premier jour était dédié aux visites d'élevage. 4 visites d'élevage étaient

proposées, qui ont permis, outre la découverte des systèmes d'élevage de l'arrière pays Marseillais, la découverte des races Chèvre du Rove et Provençale et la technique de fabrication de la Brousse du Rove AOP. Ont suivi 2 jours de présentations et ateliers sur différents aspects de l'élevage caprin : Elevage des chevrettes, Changement climatique, Traite et Qualité du lait, Reproduction et Génétique, Actus filière. Deux séquences d'ateliers permettaient d'approfondir au choix différents sujets, avec échanges et interaction.



La FNEC est intervenue pour présenter la loi Egalim2 et son impact pour les producteurs de lait, pour la viande caprine et pour les produits laitiers fermiers. Les représentants de la FNEC en PACA, Laurent Chabanon et Laurence Chaullier ont été présents pour présenter la filière régionale, faire découvrir la brousse du Rove et partager un dîner convivial avec les techniciens.

Rendez-vous en 2024 en Nouvelle Aquitaine pour les prochaines journées techniques caprines !

FROMAGORA

La filière caprine fermière a été à l'honneur ce 4 juin à l'occasion de Fromagora, le Concours National de Fromages de Chèvre Fermiers, sous le parrainage de François Robin, Meilleur Ouvrier de France.

Le matin, 108 dégustateurs ont jugé 291 échantillons de fromages de chèvre fermiers venant de toute la France, répartis dans 26 catégories, dont la catégorie yaourt 100% lait de chèvre ouverte pour la première fois. Au total ce sont 105 producteurs qui ont participé au concours.



Avant l'annonce du palmarès, les jurés et producteurs présents ont visité la Borie d'Imbert et la Vigne-Haute, deux exploitations caprines productrices de Rocamadour AOP fermier, différentes mais complémentaires au sein de l'AOP.

Le palmarès a été annoncé en fin de journée par Laurence Gueit et François Robin, respectivement présidente et parrain du concours Fromagora 2022.

Au total, ce sont 91 produits qui ont été médaillés : 40 médailles d'or, 35 médailles d'argent et 16 médailles de bronze. Toutes nos félicitations aux lauréats ! Retrouvez le palmarès complet sur www.fromagora.fr.



Bravo à tous les lauréats !

La journée s'est terminée par un dîner festif, mettant à l'honneur les fromages de chèvre fermiers médaillés du jour grâce à François Robin, et la viande caprine avec des plats à base de viande de chèvre et de chevreau.



SPACE



Pour la 2^{ème} année consécutive, la filière caprine nationale était présente au SPACE du 14 au 16 septembre à Rennes, sur le stand de l'ANICAP en partenariat avec le comité caprin Pays de la Loire du BRILAC, le GIO et la Chambre d'Agriculture de Bretagne.

La FNEC y était également, afin d'échanger avec les éleveurs caprins, les visiteurs en recherche d'information sur la filière caprine, etc.

Cela a été l'occasion d'accueillir Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire sur les défis de l'installation, la nécessité de soutenir la filière mais aussi les enjeux du carbone.

Nous avons répondu à différentes sollicitations de journalistes intéressés par la dynamique de la filière et le résultat des renégociations commerciales liées à l'inflation. Le SPACE est aussi le rendez-vous des éleveurs Bretons, avec la traditionnelle soirée caprine, le mercredi soir.



SOMMET DE L'ELEVAGE

La filière caprine était présente pour la deuxième année consécutive, au Sommet de l'élevage. La FNEC était présente sur le stand caprin de l'ANICAP, en lien avec les représentants de la filière caprine des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Centre-Val de Loire. L'occasion d'accueillir les visiteurs et présenter l'action des différentes structures pour accompagner les éleveurs et les jeunes souhaitant s'installer, mais également pour évoquer l'actualité caprine.



Capgènes, organisme de sélection génétique de la filière caprine, était présent avec les chèvres de race Alpine, Saanen, Massif central et des Savoie en partenariat avec les associations de races locales, qui ont attiré les visiteurs.



Le 4 octobre, nous avons reçu le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau sur le stand caprin, pour aborder les enjeux de la filière.

Le 5 octobre s'est tenue une conférence sur le stand de l'ANICAP qui a permis d'échanger avec les futurs éleveurs présents sur les opportunités en élevage caprin en régions Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire.

Nous avons eu de nombreuses visites de porteurs de projets avec des questions techniques ou d'orientation, ce qui confirme que notre présence au Sommet de l'Élevage répond à une demande forte. Rendez-vous donc l'année prochaine à Clermont Ferrand !

LES JOURNÉES DES TECHNICIENS PRODUITS LAITIERS FERMERS



Les journées des techniciens « Produits Laitiers Fermiers » ont eu lieu du 5 au 7 octobre en Ardèche. Elles ont été organisées par l'Institut de l'Élevage, en lien avec la FNEC, la ferme du Pradel, et le syndicat du Picodon notamment, et a réuni une quarantaine de techniciens.

Le programme de cette édition comportait notamment :

- Connaissance de la filière laitière fermière de Drôme-Ardèche,
- Fabrication et affinage du Picodon, fabrication de différents types de produits laitiers fermiers,
- Conception des ateliers de fromagerie,
- Gestion des effluents,
- Ensemencement de machine à traire
- Et bien sûr, les travaux de recherche appliquée de la Ferme expérimentale du Pradel, avec une après-midi de visite sur site.

La FNEC est intervenue, comme à chaque édition, sur les actualités sanitaires et réglementaires et a répondu aux questions des participants.

CAP'VERT ET LES PORTES OUVERTES DU PRADEL



L'automne est le moment propice pour les journées portes ouvertes. Ainsi, la FNEC a de nouveau participé et pris la parole lors des journées Cap'Vert organisées à l'INRAE Lusignan le 13 octobre, et aux Journées Portes Ouvertes du Pradel du 18 octobre. L'occasion de rappeler les enjeux de la filière et l'orientation des travaux de R&D, et surtout l'importance des sites de recherche et d'expérimentation pour la structuration technique de la filière. Pour les éleveurs

participants, qui viennent de toutes les régions de France c'est le lieu de diffusion des références techniques les plus récentes et des résultats de recherche appliquée sur l'élevage, la qualité du lait, le cheveau, la production fourragère, etc.

Rendez-vous aux prochaines journées techniques !



ACTIVITE DES AUTRES ORGANISATIONS DE LA FILIERE 2022



ANICAP

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine



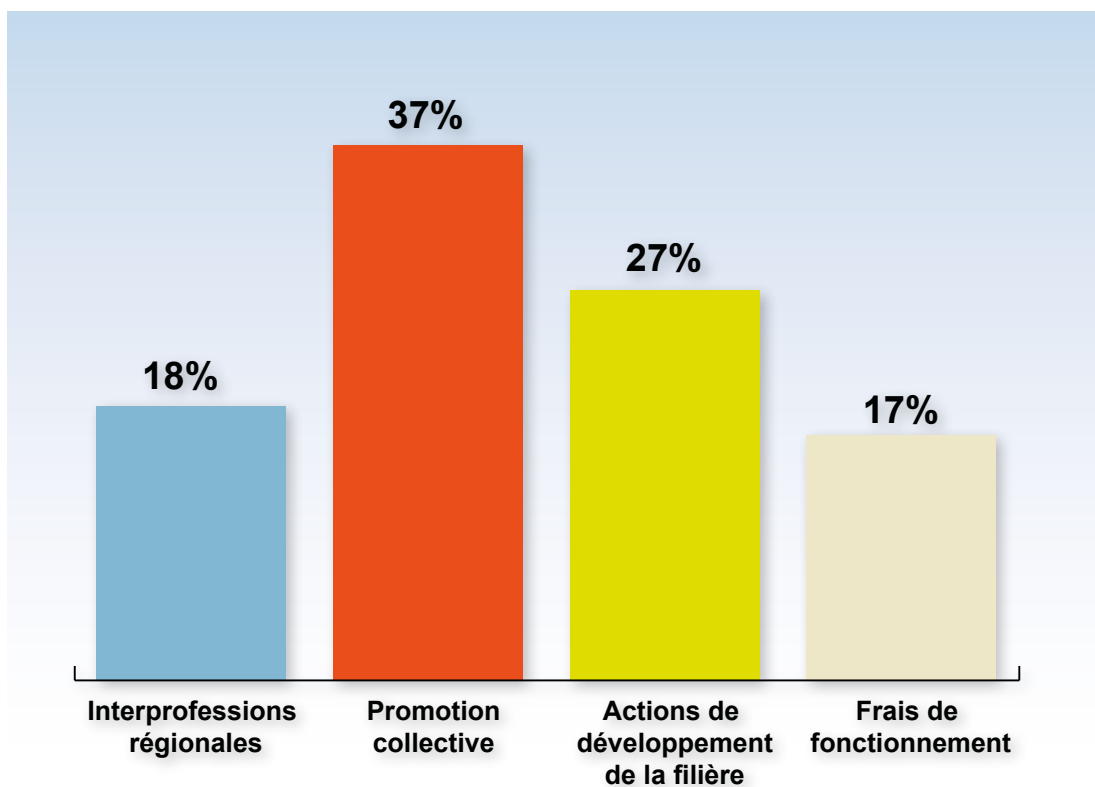
Rapport d'activité

2021/2022

Juin 2022

Budget

Répartition du budget de l'ANICAP en 2021



Organisation

L'ANICAP, porte-parole de la filière laitière caprine



Les interprofessions régionales



Le mot du Président



Jacky Salingardes
Président de l'ANICAP

L'année dernière, à l'occasion de notre AG, je vous parlais de la résilience de la filière caprine face à la pandémie de Covid-19 et aux épisodes successifs de confinement et de couvre-feu qu'elle avait impliqués. Nous étions encore dans l'incertitude quant à l'évolution de la situation, mais nous pouvions déjà nous féliciter de voir la filière caprine se sortir sans trop de dommages de cette crise sans précédent.

Nous ne savions pas ce que l'avenir nous réservait. Car qui aurait pu prédire une guerre aux portes de l'Europe ? A peine sommes-nous sortis de deux ans de pandémie mondiale que nous voici plongés dans une crise géopolitique majeure, aux conséquences humaines et économiques désastreuses, depuis ce jour funeste de février 2022 où la Russie a entrepris d'envahir militairement l'Ukraine. Ce conflit aux effets domino multiples entraîne des perturbations fortes dans l'approvisionnement de notre économie, notamment pour les matières premières agricoles comme les céréales et les protéines végétales nécessaires à l'alimentation des animaux en élevage. La flambée des prix des matières premières et de l'énergie déjà observée au second semestre 2021 s'est accentuée depuis fin février et impacte fortement les coûts de production des producteurs laitiers caprins et des transformateurs.

Du côté de l'amont de la filière, les éleveurs caprins sont encore fortement dépendants des achats d'aliments, qui représentent en moyenne 50 % du coût de production, mais peuvent dans certaines exploitations atteindre 70%. Les revalorisations de prix du lait permises par les négociations commerciales en début d'année sont loin d'avoir pu compenser les surcoûts enregistrés ces dernières semaines pour permettre aux éleveurs de chèvres de tenir et de ne pas impacter les trésoreries des exploitations de manière irréversible. Par ailleurs, le nécessaire renouvellement des générations dans notre filière est mis à mal par ce contexte inflationniste : avec des coûts de construction qui ont explosé, de nombreux projets d'installation sont actuellement gelés, faute de lisibilité sur la rentabilité future de la production. Par conséquent, nous sommes face à un risque de forte diminution de la production de lait de chèvre français, à court terme, c'est-à-dire dès 2023, par une non prise en compte de l'envolée des coûts de production, et à moyen terme par un déficit d'installations.

Du côté de l'aval de la filière, les entreprises laitières font aujourd'hui face à une situation particulièrement difficile liée à des tensions d'approvisionnements, tant sur les matières premières agricoles que sur les intrants industriels. Ces tensions se traduisent par un renchérissement notable des matières premières, agricoles et industrielles (emballages), qu'elles utilisent, ainsi qu'une augmentation de leurs coûts énergétiques et de transport.

En réponse à cette situation, les pouvoirs publics ont pris leurs responsabilités en apportant, dans le cadre d'un plan de résilience, des réponses concrètes pour amortir ces impacts. Mais il s'agit là d'un dispositif transitoire qui ne compensera

qu'une faible partie des hausses des coûts de production. Dans une charte qui a été signée le 31 mars dernier par tous les acteurs de la filière agro-alimentaire, les enseignes de la grande distribution se sont engagées à étudier attentivement les demandes de renégociation de contrats qui leur seront soumises par les entreprises touchées par les conséquences de la guerre en Ukraine. La filière laitière caprine attend donc que les demandes de renégociations des industriels soient bien prises en considération par les acteurs de la distribution, et ce dans les plus brefs délais.

Garantir à chaque maillon de la chaîne alimentaire une juste rémunération, c'est du reste ce que vise la loi EGALIM 2 qui a été promulguée au Journal officiel du 19 octobre 2021 avec pour objectif de protéger la rémunération des agriculteurs à travers de nouveaux dispositifs de régulation et de transparence. La filière caprine disposait déjà d'un accord interprofessionnel qui instaurait la contractualisation et cet accord s'inscrit parfaitement dans l'esprit de la loi. Dans ce cadre, pour éclairer mieux encore les acteurs de la filière, l'ANICAP a sollicité Idele pour mettre en place un nouvel indicateur relatif au coût de production et au prix de revient du lait de chèvre. Il sera disponible dans les mois qui viennent.

Malgré ce contexte géopolitique particulièrement tendu, nous devons garder le cap, en poursuivant la mise en œuvre d'actions structurantes pour la filière : ainsi, nous allons poursuivre nos actions de promotion en faveur des fromages de chèvre comme du métier d'éleveur, nous avons établi une feuille de route pour l'adaptation de la filière caprine au changement climatique et l'atténuation de son impact, nous allons soutenir la mise en place de stratégies bas carbone dans les grandes régions caprines en nous appuyant sur l'outil CAP2ER qui vient d'être adapté aux caprins, nous allons également assurer le déploiement du code mutuel de bonnes pratiques d'élevage dans sa version 2021 qui prend davantage en compte bien-être animal et impact environnemental dans nos exploitations.

Pour la déclinaison de toutes ces démarches sur le terrain, l'ANICAP peut compter sur ses comités régionaux ou Criels, que sont le BRILAC, le Criel Centre-Val de Loire, le Criel AMC et Cilaïsud caprin. Ces derniers doivent disposer de l'organisation et des moyens adéquats pour mener à bien leur mission, c'est pourquoi nous avons initié une réflexion qui devrait permettre de renforcer leur action en région, tout en raffermissant leurs liens avec l'interprofession nationale.

Je tiens à remercier les pouvoirs publics pour leur action de ces derniers mois en faveur des filières, qu'elle ait porté sur le champ législatif comme ce fut le cas d'Egalim 2, ou qu'elle ait été très opérationnelle comme ce fut le cas du dispositif d'aide aux éleveurs dans le cadre du plan de résilience alimentation animale qui vient d'être mis en place.

Je remercie aussi l'ensemble de mes collègues membres du CA de l'ANICAP pour le travail accompli cette année encore en bonne intelligence, dans un esprit toujours positif et constructif malgré les aléas conjoncturels.

Merci à toutes et à tous

Jacky Salingardes
Président de l'ANICAP

Vie interprofessionnelle

Accords interprofessionnels signés en cours d'exercice

Aucun accord interprofessionnel n'a été conclu depuis l'Assemblée générale du 30 juin 2021

Réunions statutaires

Depuis l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2021, le conseil d'administration de l'ANICAP s'est réuni 4 fois :

- Le 27 octobre 2021
- Le 14 décembre 2021
- Le 22 mars 2022
- Le 17 mai 2022

Groupes de travail Anicap :

- Réunions GT Code Mutuel :
 - Le 22 janvier 2021
 - Le 17 février 2021 (GT informatique)
 - Le 9 avril 2021 (GT informatique)
- Réunions de concertation BEA avec les ONG :
 - Le 21 octobre 2021
 - Le 31 janvier 2022
- Réunions du comité de suivi de la concertation BEA :
 - Le 11 octobre 2021
 - Le 12 janvier 2022
 - Le 11 avril 2022
- Comité des Criels de l'ANICAP
 - Le 13 janvier 2022
- Comité de liaison sanitaire :
 - Le 22 juin 2021
- Réunions GT CAEV :
 - Le 11 avril 2022



**Collecte
de lait de chèvre**

**505 millions
de litres**

(+0,9% vs 2020)



**Exportations de
fromages de chèvre**

**24 360
tonnes**

(+5% vs 2020)



**Importations
de lait de chèvre**

**42 millions
de litres**

(-26% vs 2020)



**Production
de lait de chèvre**

**671 millions
de litres**

(+1,4% vs 2020)



Les clés de l'année 2021



Fabrication de fromages par les laiteries

97 643 tonnes

(-1,6% vs 2020)

Part de la fabrication de bâchettes sur les fabrications totales



49%



Stocks de matières premières

2 900 tonnes

(-35% vs 2020)



Prix moyen du lait de chèvre

771 €/1000 L

(+4% vs 2020)



Ventes de fromages de chèvre en restauration hors foyer

6 100 tonnes

en 2020

(-22,8% vs 2019)

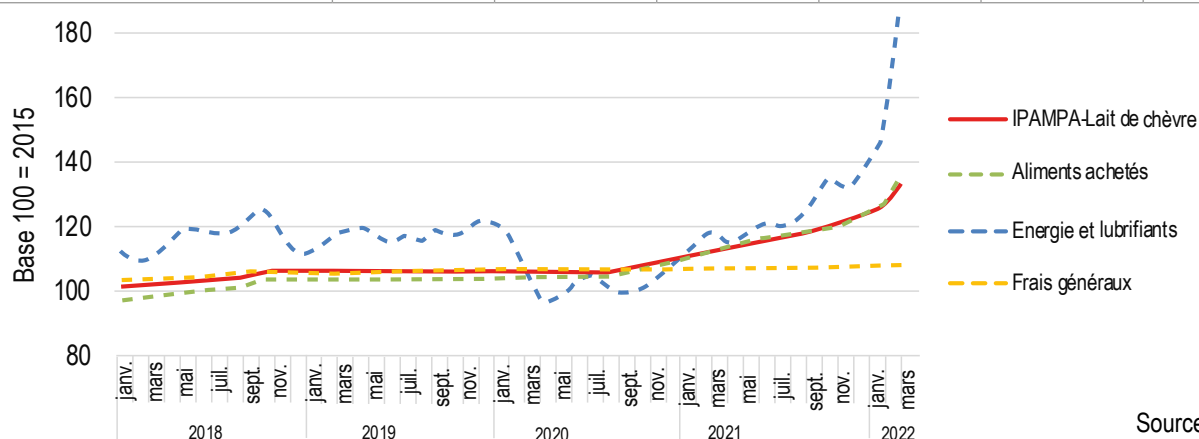
La conjoncture de la filière laitière caprine pour l'année 2021/2022

Evolution des principaux postes de l'IPAMPA lait de chèvre

INDICE IPAMPA LAIT DE CHÈVRE (sur 73% des charges totales)

Évolution des indices mensuels du trimestre, de la moyenne trimestrielle et du cumul sur 12 mois

Base 100 en 2015	Pondération %	«Ev jan. 2022/2021»	«Ev fév. 2022/2021»	«Ev mars 2022/2021»	Ev T1 2022/2021	Ev Cumul 12 mois
INDICE IPAMPA-Lait de chèvre	100	122,8	125,0	131,2	126,3	118,0
		14,0%	14,0%	14,0%	15,6%	11,8%



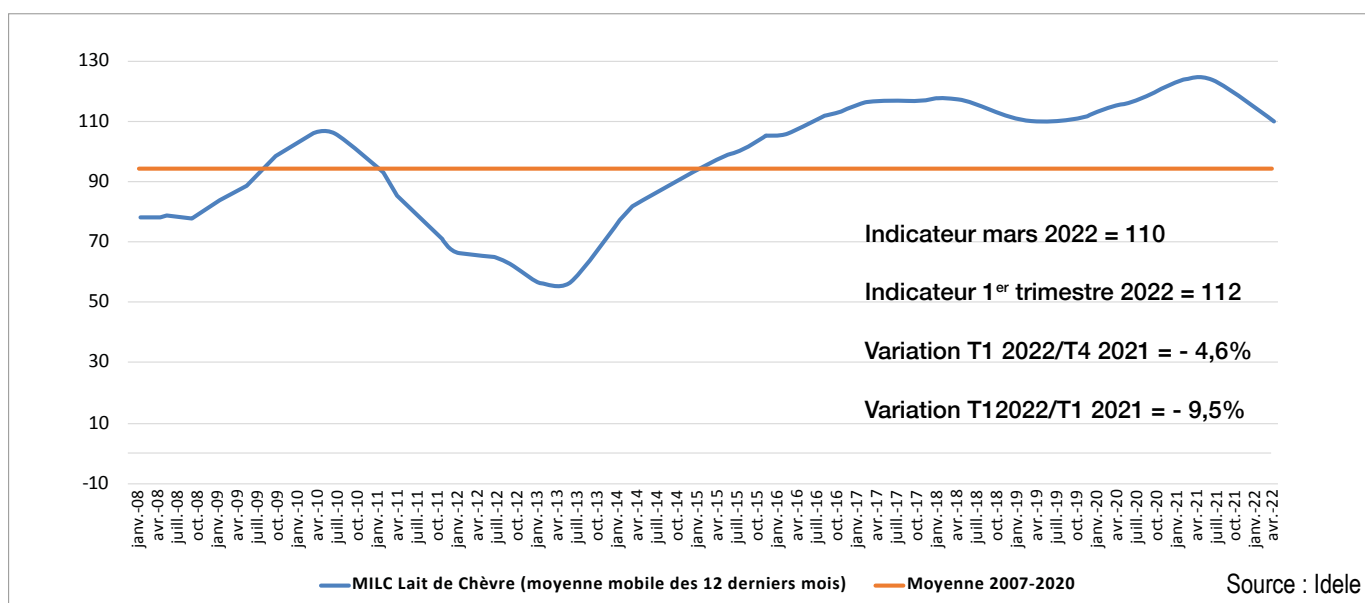
Source : Idele

Au début de l'année 2022, l'IPAMPA s'envole et enregistre une hausse de 11,8% en cumul sur les 12 derniers mois

La hausse des prix de l'énergie et des aliments achetés est la principale cause de cette augmentation.

En raison de la guerre en Ukraine, qui a éclaté en février 2022, la hausse des charges en élevage va continuer sa progression.

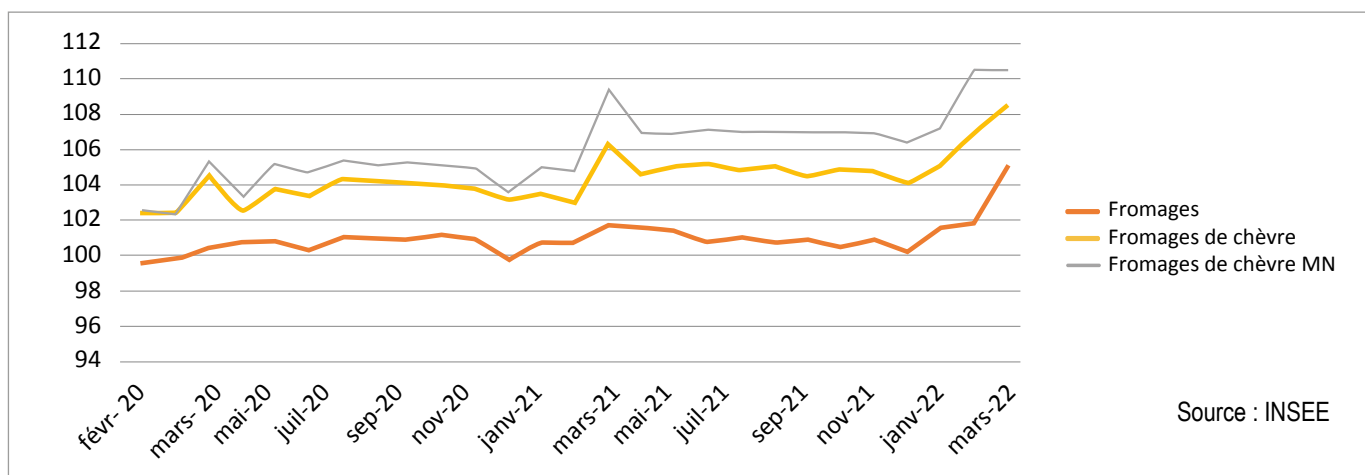
Marge MILC en indice (base 100 en 2015)



Source : Idele

Au premier trimestre de 2022, en raison de la hausse de l'IPAMPA, la marge de l'exploitation (indicateur MILC) est en baisse (-9,5%) par rapport au premier trimestre de 2021.

Evolution des indices de prix de vente industriels

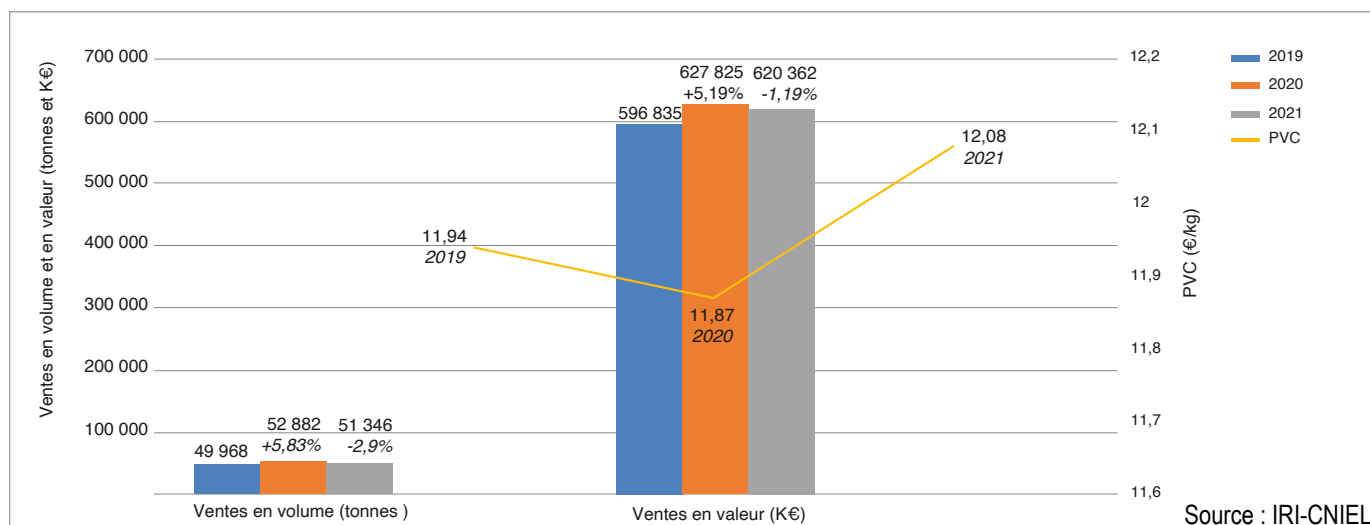


Au mois de mars 2022, les PVI des fromages et fromages de chèvre sont en hausse tandis que les PVI des fromages de chèvre à marque nationale (MN) sont stables.

Complément d'informations pour la lecture du graphique : les indicateurs INSEE se font sur des prix PVI « deux net » (chiffre d'affaires encaissé) et ne prennent pas en compte les participations et promotions publicitaires financées par les transformateurs. Dans les faits, la hausse est moins marquée.

En 2021, 505 millions de litres de lait de chèvre ont été collectés pour notamment fabriquer 97 600 tonnes de fromages, 14 000 tonnes de yaourts et laits fermentés et 14 200 litres de lait conditionné.

Evolution des ventes en volume, en valeur et des PVC des fromages de chèvre en libre-service

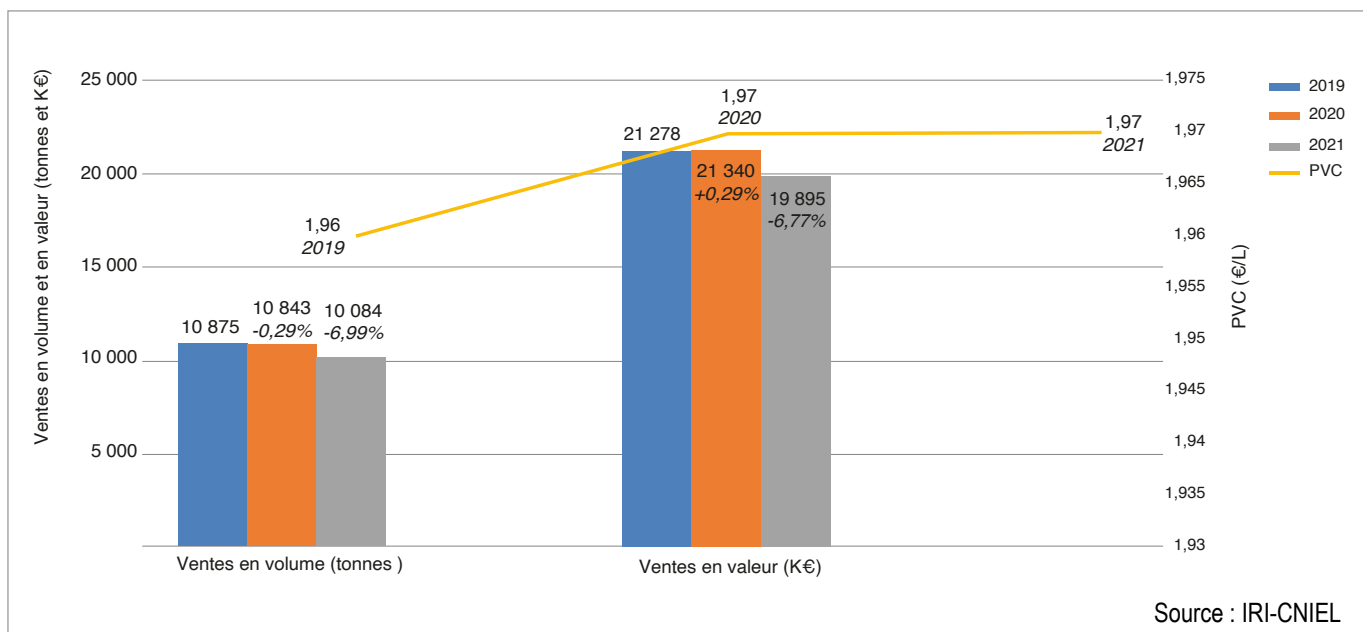


Les ventes de fromages de chèvre ont baissé en volumes en 2021 par rapport à l'année précédente mais 2020 a été une année atypique. Lorsqu'on les compare aux ventes de 2019, on enregistre une hausse de 2,76 %, ce qui témoigne de la bonne tendance du segment.

En valeur, l'évolution est similaire, avec une hausse de 3,94 % par rapport à l'année 2019. Les PVC sont eux aussi orientés à la hausse (+ 1,17% comparé à 2019).

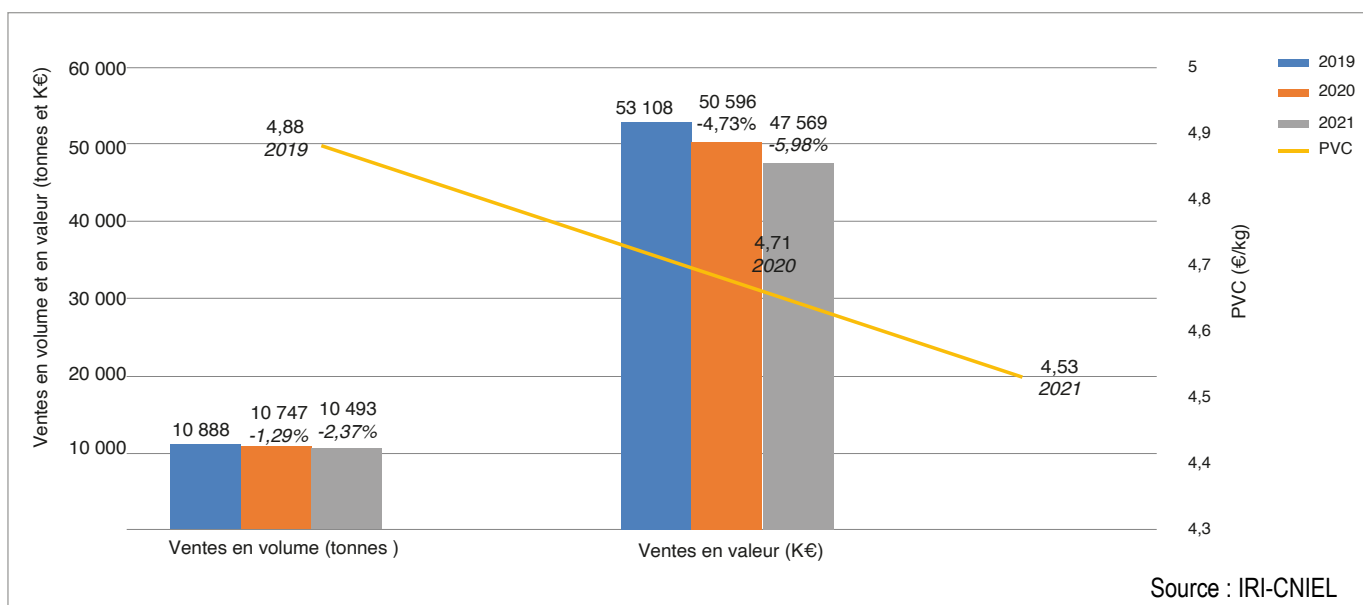
La conjoncture de la filière laitière caprine pour l'année 2021/2022

Evolution des ventes en volume, en valeur et des PVC du lait de chèvre UHT en libre-service



Les ventes de lait de chèvre UHT sont en baisse en volume et en valeur depuis 2019, alors que les PVC restent stables.

Evolution des ventes en volume, en valeur et des PVC des yaourts au lait de chèvre en libre-service



Les ventes de yaourts au lait de chèvre connaissent une même tendance à la baisse, en volume comme en valeur, que le lait UHT. Les PVC sont également en baisse, en raison de la part toujours croissante des MDD sur ce segment.

Actions techniques



Volet sanitaire

Les dossiers sanitaires occupent une place importante au sein de la filière caprine et impliquent aussi bien l'élevage que la transformation à travers des projet sur les STEC, les cellules et les germes totaux, ainsi que la santé animale avec l'OMACAP. Cette thématique demande également un suivi permanent, assuré en partie par la FNEC.

Travaux relatifs aux STEC

CASTEC 2018-2020

L'objectif de ce projet était de rechercher des **facteurs de risques de présence de STEC-HP** en élevages de petits ruminants (brebis et chèvres) en comparant des fermes contaminées en STEC-HP et des fermes non contaminées et d'en ressortir des **mesures de prévention**.

Le projet s'est achevé à la fin de l'année 2021 et a mené à la rédaction des deux documents de synthèse suivants :

- Une fiche pratique de 4 pages à destination des éleveurs qui présente le projet et les mesures préventives à mettre en place pour éviter le développement de STEC (1).
- Une fiche de 10 pages à destination des techniciens, plus complète sur le projet mené (2).



MaLiSTEC 2020-2021

Ce projet PEPIT financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ANICAP avait pour objectif d'aboutir à des conseils pratiques pour les éleveurs caprins afin de **mieux maîtriser les STEC-HP en travaillant sur deux leviers : la litière et les trayons**.

A l'issue de ce projet, les livrables suivants ont été mis en œuvre :

- Une plaquette sur l'entretien des litières paillées en élevage caprin (1).
- Une plaquette sur la désinfection des trayons (2).
- Un tutoriel vidéo sur les méthodes de désinfection des trayons (3).



Le projet MaLiSTEC n'ayant mené des expérimentations que sur des litières paillées, il a été jugé utile par le comité de pilotage d'acquiescer des références sur le comportement et la gestion des litières avec des plaquettes de bois.

Une étude sera donc menée au Pradel d'avril 2022 à janvier 2023.

Présence de STEC-HP à la ferme expérimentale du Pradel

En 2021 et 2022, l'ANICAP a financé des travaux au Pradel qui ont permis de décrire et documenter la gestion des STEC HP au Pradel afin d'acquiescer des références utiles pour l'ensemble de la filière, d'étudier les souches qui ont circulé au sein de la ferme et d'amender le projet MaLiSTEC.

L'ensemble de ces documents est disponible sur le site internet d'Idele : www.idele.fr



Travaux relatifs aux germes et cellules

Différenciation de la qualité cellulaire des laits de chèvre 2019-2022

La différenciation cellulaire permet de **mesurer de façon fine les populations cellulaires en cause lors de la phase infectieuse** dans le cas d'infections des mamelles. L'objectif est de mieux comprendre les facteurs de variations des populations cellulaires, et ainsi d'utiliser les antibiotiques de manière raisonnée, en évitant notamment de traiter l'animal en fin de phase infectieuse.

L'année 2021 a permis de poursuivre le recueil des échantillons dans les 8 élevages suivis sur le terrain. En particulier, il était question d'obtenir des prélèvements autour des phases de chaleur et de la mise à l'herbe, ce qui n'avait pas pu être réalisé en 2020 en raison de l'interruption du contrôle de performance mais aussi des inséminations dans les troupeaux. Cela représente 52 contrôles effectués courant 2021 incluant deux passages au moment de la mise à l'herbe.

La prise d'échantillons s'est poursuivie jusqu'en mars 2022 pour les élevages non saisonnés afin de disposer de l'ensemble de leurs campagnes de lactation.

Essais en station expérimentale :

Parallèlement, les essais ont été renouvelés à la station expérimentale de Bourges. En avril 2021, un challenge inflammatoire a été effectué. En juin 2021, un challenge avec stress alimentaire a été reconduit selon les mêmes modalités que celui de mars 2021.

Constitution de la base et traitement des données :

Des procédures de consolidation et de recalcul sont en cours pour permettre une analyse complète des données recueillies.

Perspectives :

La poursuite éventuelle d'une étude sur la cytologie différentielle des laits de chèvres est subordonnée aux résultats attendus pour juin 2022 et à la formulation d'hypothèses tant sur les limites analytiques (capacité à interpréter les résultats cellulaires très élevés ou très faibles notamment) que sur les facteurs de variation observés.



IdEMaG 2021-2022

Préalable : un état des lieux des problèmes rencontrés par les techniciens lors des interventions liées à une montée de germes totaux a été réalisé en 2021.

Il a permis de mettre en évidence que :

- 50% des techniciens interrogés avaient rencontré un problème d'élévation des germes totaux au cours des 12 derniers mois ;
- La proportion d'élevages concernés décroît quand la gravité des cas augmente ;
- Les dégradations de la flore totale des laits de tank peuvent survenir à tout moment dans une campagne, même si certains identifient des périodes plus à risque (début ou fin de campagne) ;
- 63% des techniciens ont eu des difficultés pour trouver ou résoudre les problèmes ;
- La difficulté à gérer les cas où l'excrétion mammaire semble en cause apparaît clairement dans les réponses.

Le projet IdEMaG, piloté par Idele, vise à **identifier le rôle de l'excrétion mammaire en cas de résultats dégradés en germes totaux**. L'objectif est d'apporter de premières références sur : les principaux groupes bactériens (nature et seuils), à l'échelle du tank en

vue d'orienter le diagnostic et rechercher les animaux excréteurs ; la fréquence de l'excrétion mammaire et son ampleur en vue de préciser les modalités de repérage des animaux les plus excréteurs et d'orienter, selon leur fréquence, les mesures à proposer ; les pratiques adoptées en élevage afin de mieux appréhender les éléments de conduite ou les pratiques susceptibles de contribuer à des résultats de flore totale dégradée et d'excrétion mammaire.

La fin de l'année 2021 a permis de réunir les partenaires et de commencer à réfléchir à la logistique et à l'organisation des suivis pour 2022.

Suivi sanitaire FNEC



La FNEC assure, pour le compte de l'ANICAP et en collaboration avec elle, un suivi permanent des questions sanitaires qui touchent la filière caprine.

En 2021, ces travaux ont porté sur :

La veille et l'information sur les sujets sanitaires

- **Suivi des dossiers sanitaires caprins** : la FNEC est en contact avec différentes structures intervenant dans le domaine sanitaire (l'administration, les structures nationales et locales).
- **Participation aux commissions caprines de GDS France, à la section Ruminants du FMSE, au CAF sanitaire animé par la FNSEA et au comité de liaison sanitaire ANICAP coanimé avec GDS France.**
- **Participation au webinaire de l'UMT PSR/OMACAP** le 14 octobre 2021.

La veille et le suivi réglementaire concernant les maladies animales

- **Loi Santé Animale (LSA) au niveau européen** : mobilisation de la FNEC avec la FNSEA, GDS France, Capgènes et Races de France pour que l'administration française demande une dérogation à la Commission Européenne permettant de ne pas faire un dépistage systématique de la tuberculose en élevage (risque accru de faux positifs en élevages caprins). Cette dérogation a été acceptée en mars.
- **Participation au comité consultatif de l'Association Française Sanitaire et Environnement (AFSE) sur le CAEV.**
- **Suivi de l'actualité sur l'encéphalite à tiques.**

La sécurité sanitaire des produits

- **STEC** : suivi des projets sur les STEC ; Participation au groupe de travail sur la surveillance des STEC en filière lait cru au sein de la plateforme de surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire mise en place par la DGAL : un document d'aide méthodologique « Surveiller les STEC en filière fromage au lait cru » a été réalisé et diffusé début 2022.
- **Guide de gestion des alertes** : la FNEC a participé au travail de révision du guide de gestion des alertes. Il devrait être finalisé en 2022.
- **Adaptation de la note de service sur les dates limites de consommation usuelle** : propositions soumises à la DGAL en 2021 pour une mise à jour en 2022.
- **Participation au groupe de communication sur le lait cru avec le CNAOL, le CNIEL, France Brebis Laitière et l'ANICAP.**

L'évolution de la réglementation et des dispositifs d'indemnisation

- **Suivi de la visite sanitaire ovine et caprine** : la FNEC a assuré le suivi de la campagne 2021-2022 portant sur le registre d'élevage, l'identification des jeunes animaux et la notification des mouvements (plaquette identification et traçabilité retravaillée avec la DGAL).
- **Section Ruminants du Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental (FMSE)** : la FNEC a participé aux sections ruminants qui ont eu lieu le 14 janvier, le 15 avril et le 17 juin 2021.

Pour en savoir plus : www.f nec.fr



Travaux de l'OMACAP

Depuis 2014, l'ANICAP cofinance, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, les actions de l'Observatoire des Maladies Caprines (OMACAP), qui assure la réalisation de travaux ayant pour objectif l'**amélioration sanitaire des troupeaux caprins**.

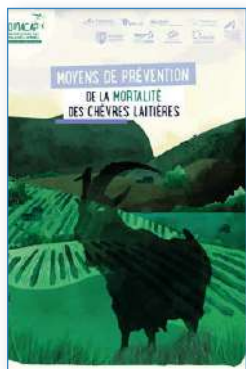
Les réalisations de l'année 2021 ont porté sur :

L'épidémiosurveillance

● Surveillance des dominantes sanitaires et des dangers émergents

L'**application web pour automatiser la saisie et le traitement des données des bilans sanitaires** est en cours d'évaluation avec des vétérinaires praticiens et sera opérationnelle courant 2022 pour un déploiement dans le bassin caprin de l'ouest de la France auprès du réseau de vétérinaires participant au dispositif, puis auprès des vétérinaires identifiés dans de nouvelles régions.

● Mortalité des chèvres



Les résultats des travaux de l'OMACAP ont été valorisés à travers une plaquette sur les moyens de prévention de la mortalité des chèvres, à destination des éleveurs et de leurs conseillers.

Elle sera disponible prochainement sur les sites internet de l'OMACAP et d'Idele : <http://sante-chevres.fr/> et www.idele.fr

La santé des adultes

● **Approche globale de la prévention des risques liés aux achats d'animaux** : groupes de travail avec les GDS afin de développer et diffuser de nouveaux **outils de dépistage et de lutte contre les principales maladies contagieuses** (CAEV, mycoplasmoses, paratuberculose, fièvre Q et chlamydie, microcoque de Morel et lymphadénite caséuse, tumeurs nasales ...).

● **Paratuberculose** : développement et diffusion d'une **boîte à outils pour dépister et gérer** la paratuberculose caprine ; dépistage de la paratuberculose à partir de **grands mélanges de fèces** au sein de l'ex-région Poitou-Charentes ; développement d'un **outil de dépistage ELISA** sur lait de tank par l'Anses appuyé par l'OMACAP.

● **Mycoplasmes** : étude sur l'**assainissement par dépistage des caprins excréteurs**. La première étape consistait à **caractériser les profils d'excrétion sur laits de tank** d'une vingtaine d'élevages des Deux-Sèvres. Les investigations qui seront menées en 2022 cibleront uniquement des élevages présentant une excrétion récente de mycoplasmes.

● **CAEV et lymphadénite caséuse** : étude **SEROCAPTANK**. Amorcée en 2020 en collaboration avec le LILCO, elle visait à évaluer une nouvelle méthode de dépistage à grande échelle du CAEV et de la lymphadénite caséuse en élevages caprins : le dépistage sérologique sur laits de tank. **Le dépistage sur lait de tank s'avère intéressant pour confirmer la présence du CAEV** dans un élevage, ou pour suivre l'évolution de la situation des élevages présentant une séroprévalence faible, mais pas pour mesurer des évolutions modérées de la séroprévalence à l'échelle d'un troupeau.

● **Microcoque de Morel** : **enquête téléphonique** auprès d'élevages caprins de Dordogne et des Deux-Sèvres pour **évaluer la proportion d'élevages confirmés ou fortement suspects d'être infectés par le microcoque de Morel**. L'étude sera poursuivie en 2022 pour consolider la description épidémiologique de la maladie et pour identifier les moyens de lutte les plus efficaces.

● **Tumeurs nasales enzootiques** : **enquête en abattoir** à Lusignan pour **évaluer la proportion d'élevages infectés par le virus ENTV** (rétrovirus responsable des tumeurs nasales) et **investiguer les facteurs influençant l'expression clinique de la maladie**. En 2022, la nature des souches virales sera analysée par séquençage pour établir la diversité génétique des souches circulantes et les élevages porteurs du virus seront contactés afin d'évaluer les risques pour les troupeaux concernés.

La santé des jeunes

- **Enquête sur la thermisation du colostrum** : diffusion en 2021 des résultats de l'enquête sur la thermisation du colostrum réalisée en 2020.
- **Enquête sur la coccidiose** : encadrement d'une **thèse sur le recensement et l'évaluation des pratiques médicales et sanitaires de gestion de la coccidiose : mise en avant de l'intérêt des coproscopies pour conforter l'absence de traitement** dans les élevages ayant cette stratégie, ou pour mieux surveiller les périodes à risque dans les élevages confrontés à des cas cliniques.



Par ailleurs, l'OMACAP a participé à la rédaction d'un **guide sur l'élevage des chevrettes** (prévu en 2022), d'un **guide sur les bâtiments pour des chèvres et chevrettes en bonne santé** (disponible sur le site internet d'Idele), au projet **CABRIRESPI** (étude sur la pathologie respiratoire des chevrettes), et au projet **CABRIMAM** (études des pratiques d'élevage des chevrettes sous les mères).

En 2021, l'OMACAP a également communiqué sur ses travaux et ceux de différents organismes intervenant sur la santé des caprins (journées UMT PSR & OMACAP, comité de suivi OMACAP, comité technique REXCAP/BRILAC etc.).

Portail web : <http://sante-chevres.fr/>

Comité de liaison sanitaire ANICAP-GDS France : mise en place d'un groupe de travail sur le CAEV

Dans l'objectif de **définir et partager collectivement les orientations de la filière caprine en matière de santé animale**, l'ANICAP a décidé de s'associer avec GDS France pour mettre en place un comité de liaison sanitaire. Il s'est réuni pour la première fois en visioconférence au mois de juin 2021 et a exprimé la volonté de travailler plus particulièrement sur la **problématique du CAEV**.

Un groupe de travail a donc été formé et une première réunion a eu lieu au mois d'avril 2022 pour faire un état des lieux des connaissances sur le virus, un point sur la qualification et la référence et identifier les pistes de travail ainsi que les moyens de communication à adopter pour diffuser des informations sur le terrain.



Actions techniques



Traite

Afin de conseiller au mieux les éleveurs dans leur pratique quotidienne qu'est la traite, l'ANICAP continue de soutenir des travaux sur le sujet.

CMaFlaura 2019-2021

Le projet CMaFlaura, cofinancé par l'ANICAP et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mené à la ferme expérimentale du Pradel a permis d'évaluer l'incidence d'un changement d'installation de traite sur le fonctionnement et l'organisation de la traite, ainsi que sur la **qualité du lait et la production de fromages** en contexte AOP Picodon fermier et laitier au lait cru.

Trois fiches conseils à destination des producteurs ont été réalisées :

- Les adaptations en fromagerie lors d'un changement d'installation de traite (1).
- Faire évoluer son installation de traite (2).
- L'organisation du travail en salle de traite (3).

Une fiche sur les procédures de nettoyage de la machine à traire et leur impact sur la qualité microbologique du lait est en cours de réalisation et sera disponible courant 2022.

Le **projet APNEE**, qui se déroulera sur l'année 2022, visera à consolider la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de CMaFLAuRA pour étudier l'impact des procédures de nettoyage/désinfection sur l'ensemencement du lait cru par le biofilm de la Machine à traire (MAT) et sur la fromageabilité du lait cru.



1



2



3

Autres travaux relatifs à la traite auxquels l'ANICAP est associée

L'ANICAP fait partie des comités de pilotage de ces deux projets CASDAR d'intérêt pour la filière menés par Idele.

- **Pilotraite**

Une machine à traire (MAT) pilote pour étudier les leviers de maîtrise de la qualité microbiologique et sanitaire du lait de chèvre, de brebis et de vache.

Le 12 mai 2022, une journée technique organisée à Derval a permis de faire la démonstration de cette machine à traire pilote.

- **CapriMam3D**

Développer un phénotypage haut débit et tridimensionnel des mamelles caprines pour améliorer l'aptitude à la traite des chèvres et caractériser les interactions entre manchons trayeurs et trayons pour améliorer le matériel de traite. Pour ce faire, un prototype de scanner a été développé et sera testé courant 2022.

La fin du projet a été décalée à 2023.



Actions techniques



Lactations longues

Aujourd'hui, de plus en plus d'éleveurs ont recours aux lactations longues, que ce soit pour des raisons économiques ou d'organisation du temps de travail. Cependant, cette pratique suscitant encore des interrogations, l'ANICAP a souhaité investiguer la question.

CLLAP 2021-2022

Le projet CLLAP, mené par Idele, vise à mieux **décrire les conduites intégrant les lactations longues** en élevages caprins, et à étudier ses conséquences potentielles sur la livraison de lait et sur la fourniture de chevreaux. Ces éléments permettront de mettre en avant des pratiques individuelles, des freins, des facteurs de réussite à partir des retours des éleveurs.

En 2021, un état des lieux du recours aux lactations longues a été effectué : fréquence, types, pénétration dans les élevages, évolution au cours du temps et des courbes de lactation de référence pour les lactations longues ont été définies.

En 2022, des cas concrets et retours d'expérience seront valorisés sous forme de fiches pratiques (éléments clés et points de vigilance). En parallèle, une estimation de courbes de livraison de lait et l'évaluation de la disponibilité en chevreaux et chevrettes seront effectuées. Un ou deux cas-types feront l'objet d'une évaluation de l'impact économique des lactations longues.

De plus, une plaquette de communication synthétisant les résultats sera réalisée.



Actions techniques

R&D en transformation fromagère

BioNAchol 2018-2021

L'ANICAP, ainsi que la région Nouvelle-Aquitaine, a financé ce projet mené par Actalia et l'INRAE qui s'est achevé à la fin de l'année 2021.

L'objectif de ce projet était d'apporter aux producteurs et aux transformateurs des connaissances scientifiques et techniques sur l'**impact des plantes à métabolites secondaires bioactifs** dans l'alimentation des chèvres laitières sur les **qualités des laits et des fromages** (fromages lactiques au lait cru et bûchettes affinées).

Ce projet a permis de conclure que l'introduction de plantes fourragères à métabolites secondaires bioactifs, tel que le sainfoin ou le plantain dans l'alimentation des chèvres n'avait **pas d'impact négatif** sur la composition physicochimique des laits, leur comportement en technologie de fabrication fromagère ou sur les qualités sensorielles des fromages et leur acceptabilité auprès des consommateurs.

Concernant les qualités nutritionnelles globales des laits et fromages de chèvre, elles n'ont pas été impactées par les divers régimes alimentaires testés dans le cadre de ce projet. En revanche, les résultats obtenus confirment que pour les systèmes « pâturages » (pâturage de plantain, pâturage de sainfoin, et prairies multi espèces), les laits et fromages de chèvre contiennent significativement moins d'acides gras saturés du sous-groupe « acides laurique, myristique et palmitique » qui sont athérogènes en cas d'excès et plus d'acides gras polyinsaturés, notamment d'acide alpha-linolénique (oméga 3), plutôt protecteurs par rapport aux maladies cardiovasculaires.

Par ailleurs, il a pu être observé que, dans certains cas, il pouvait y avoir des effets bénéfiques sur l'état corporel des animaux, en agissant notamment sur leur microbiote ruminal.

De plus, les métabolites secondaires bioactifs ne semblent pas se retrouver dans le lait, mais les techniques analytiques ne sont pas suffisamment « fines » pour détecter d'infimes quantités de ces métabolites dans les matrices laitières.

L'un des résultats inattendus obtenus au cours de ces travaux, et jusqu'à date jamais documenté en technologie fromagère, est l'accroissement significatif au cours de l'affinage de la teneur en composés phénoliques des fromages. L'identification des composés en présence et de leur(s) potentiel(s) bénéfique(s) constitue un sujet d'intérêt.



Actions techniques



Développement amont

Le suivi de la réglementation et des actions de développement amont sont des missions d'intérêt général pour la filière. Ces missions ont été une nouvelle fois assurées par la FNEC pour le compte de l'ANICAP tout au long de l'année 2021 ainsi qu'au début de l'année 2022.

Suivi de la réglementation

- **Application de la réglementation sanitaire dans les ateliers fermiers** : suivi des bilans annuels des contrôles sanitaires et révision du dossier-type d'agrément fermier.
- **Suivi de la réglementation étiquetage pour les producteurs fermiers** : étiquetage du terme fermier et affinage à l'extérieur.
- **Règlementation sanitaire en élevage avec la mise en œuvre de la LSA en France en avril 2021** : réforme de la BDNI et mise en place d'une future Base Nationale des Opérateurs (BNO).

Actions de développement amont

- **Organisation économique des producteurs en vue de la contractualisation laitière** : information aux OP de l'échéance du 1er janvier 2022 pour la contractualisation ; modèle d'accord-cadre finalisé et soumis aux OP qui peuvent le personnaliser et le proposer aux laiteries ; tableau de bord des OP mises en place ; accompagnement des OP pour leur agrément ; suivi du problème de la contrôlabilité de la règle d'apport.
- **Animation du réseau d'Éleveurs-Témoins de la filière caprine** : organisation des témoignages des éleveurs témoins au Salon de l'Agriculture 2022 et organisation en 2021 d'une session de formation à la Chèvrerie Moret en Seine-et-Marne ; préparation et révision de la websérie « passionnément chèvre » dans le cadre des actions de promotion financées par l'ANICAP.
- **Appui à la révision du Code Mutuel de Bonnes Pratiques en Elevage Caprin.**

- **GBPH** : 56 formations de producteurs laitiers fermiers ont été organisées dans différentes régions pour un total de plus de 400 producteurs formés (Bilan dispositif Vivéa 2021) ; Une formation d'une dizaine de techniciens a été organisée à Lyon ; mise en place de formations mixtes à distance (financement ANICAP, disponibles courant 2022).

En 2021, l'ANICAP a financé la révision du dossier-type d'agrément fermier et l'accompagnement de sa diffusion, ainsi qu'un travail de bibliographie effectué par Idele en vue de développer un guide à la construction/rénovation des locaux de transformation à la ferme.

Cotisation des producteurs fermiers à l'ANICAP

- Participation à la réalisation d'un document d'information sur la cotisation interprofessionnelle avec l'ANICAP.
- Communication lors de salons professionnels et réunions.

Pour en savoir plus : www.fnec.fr

Actions techniques

Installation-transmission

Installer de nouveaux éleveurs, reprendre et transmettre les exploitations sont les défis d'aujourd'hui et de demain du monde agricole, et la filière caprine n'y déroge pas. C'est pourquoi l'ANICAP soutient depuis plusieurs années la production de documents de conseil pour les éleveurs et futurs éleveurs à laquelle elle participe activement.



Un **kit de formation** à destination des publics scolaires et des fiches sur les **moyens innovants de financement** (extraction des informations sur les caprins de l'étude menée par FAM/Idele sur les élevages laitiers) seront finalisés en 2022.

De plus, afin de poser un diagnostic quantitatif plus précis sur le renouvellement des actifs, des analyses démographiques seront effectuées par Idele courant 2022. Elles seront accompagnées d'une mise en commun des démarches d'accompagnement des projets d'installation dans les différentes régions pour capitaliser sur les réussites et les écueils à éviter.

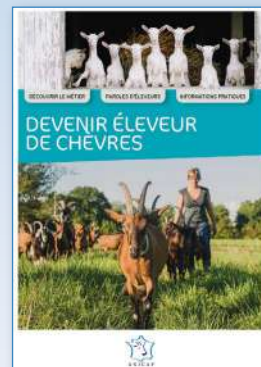
Par ailleurs, l'ANICAP a apporté son soutien financier au **programme « Attractivité des métiers des filières d'élevage »** du GIS Avenir Elevages animé par Idele.

Les documents suivants ont été réalisés :

- Identification et analyse des métiers en tension et de leurs facteurs d'attractivité et freins.
- Fiches métier du point de vue des professionnels : nature du travail, atouts et freins, signes de reconnaissance, qualités et compétences nécessaires.
- Synthèse : Quelle attractivité pour les métiers de l'élevage de demain ?
- Attractivité des métiers des filières d'élevage – Quelles sont les attentes des jeunes en matière d'emploi ?
- Etude prospective : quelle attractivité pour les métiers de l'élevage de demain ?
- Synthèse des études du GIS Avenir Elevages sur l'attractivité des métiers.

L'ensemble de ces livrables est disponible sur le site internet du GIS Avenir Elevages : <https://www.gis-avenir-elevages.org/Actions-thematiques/Attractivite-des-metiers-de-l-elevage>

Prochainement, le GIS prévoit de travailler sur les spécificités de l'attractivité et de l'exercice des métiers de l'élevage au féminin.



BROCHURE
« DEVENIR ÉLEVEUR
DE CHEVRES »
2018



GUIDE
« POUR UNE INSTALLATION
RÉUSSIE EN ÉLEVAGE CAPRIN »
2019
ACTUALISÉ EN 2022



BROCHURE
« TRANSMETTRE EN ÉLEVAGE
CAPRIN »
2020



BROCHURE
« TÉMOIGNAGES D'ÉLEVEURS »
2020

Actions techniques



Génétique

En 2021, l'ANICAP a reconduit son soutien financier aux travaux de Capgènes.



Pour cette année, les actions de Capgènes se sont axées sur :

Le contrôle de performance officiel par l'éleveur pour l'évaluation génétique

Un référentiel d'exigences mis au point en 2021 dans le cadre de France Génétique Elevage (FGE) s'applique aux éleveurs qui souhaitent participer à un programme de sélection qui porte sur l'amélioration génétique des caractères laitiers. Cela suppose que l'éleveur choisisse de soumettre les chèvres de son troupeau à un protocole de contrôle de performances reconnu par Capgènes et accepte que les données d'Etat-Civil et de contrôle de performances soient transmises à Capgènes et à ses délégataires, notamment en vue de l'évaluation génétique.

Ce sont les Organismes de Contrôle de Performances (OCP) reconnus par Capgènes à FGE via leur Fédération (FCEL) qui proposent leurs services de contrôle de performances aux éleveurs.

Cependant, depuis juin 2021, **les éleveurs caprins peuvent réaliser eux-mêmes le contrôle de performances sous la responsabilité et le contrôle des Entreprises de Conseil en Elevage (ECEL).**

L'accès au contrôle de performances pour les éleveurs des zones caprines peu denses a été au cœur du travail de Capgènes qui coordonne une action auprès des ECEL pour développer le contrôle de performances à des fins génétiques dans de nombreux départements (ex. 52, 04, 28, 61, 15, etc.).

Le génotypage

Le déploiement du génotypage est totalement effectif pour les accouplements programmés (candidats futurs mâles d'IAs, mères à boucs des mâles rentrés à Capgènes), dans le cadre de programmes de recherche pour les races locales ou les races Alpine et Saanen.

Le déploiement en ferme est en cours de planification et nécessite des derniers tests en élevages.

La collecte de nouveaux phénotypes

La collecte de nouveaux phénotypes s'est poursuivie sur l'année 2021 **pour intégrer des caractères de résilience dans le conseil en élevage et l'évaluation génétique :**

- Poursuite de la collecte engagée en 2020 et du stockage sur les primipares des signes cliniques de maladies (traces d'abcès, gros genoux, déséquilibres des mamelles) et de causes de réformes anticipées (boiterie, mouchage, kystes lactés...).
- Infestation de boucs du programme de sélection pour tester la résistance aux strongles intestinaux (programme TEPACAP soutenu par APIS-GENE).

Le développement d'un nouvel outil de saisie des IAs et des échographies

Cet outil vise à **accélérer la remontée des données techniques pour mieux conseiller** les éleveurs et permet de stocker les données pour des valorisations raciales et génétiques.

Reproduction des petits ruminants

En 2021, l'ANICAP, ainsi que France Brebis Laitière (FBL) et Interbev Ovin, ont apporté leur soutien financier au programme-cadre de la CNE « Maîtrise de la reproduction des Petits Ruminants ».

En 2022, ce cofinancement a été renouvelé pour appuyer des travaux de R&D essentiellement autour de nouvelles stratégies de reproduction à l'IA.



Actions techniques



Attentes sociétales

L'ANICAP poursuit les engagements qu'elle a pris dans le cadre du plan de filière en travaillant sur les thématiques environnementales comme sur celles relevant du bien-être animal.

Bien-être animal

Concertation avec les ONG welfaristes

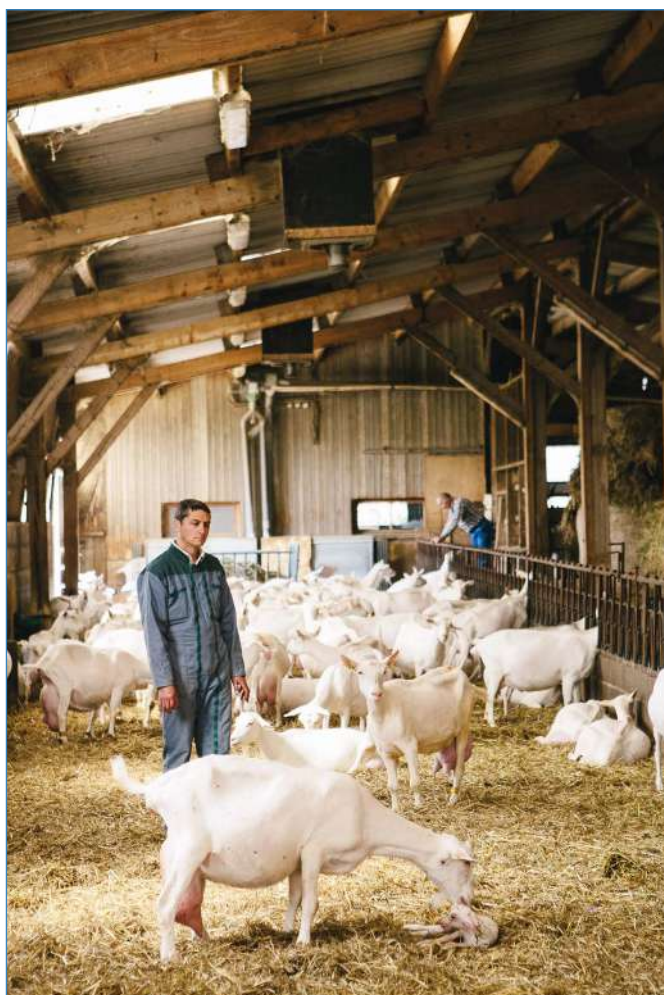


La concertation sur le bien-être des chèvres laitières amorcée en 2017 avec les ONG welfaristes (Welfarm, CIWF et LFDA) se poursuit.

Après la question de l'accès à l'extérieur et la conduite des troupeaux cornus ainsi que la pratique de l'ébourgeonnage, l'année 2021 a permis de débiter les échanges sur l'aménagement des bâtiments.

Au mois d'octobre 2021, le groupe de concertation s'est rendu sur le site expérimental de Patuchev à Lusignan où l'INRAE a présenté son étude sur l'enrichissement du milieu (projet brosses). Cela a permis d'alimenter les réflexions sur la thématique de l'aménagement des bâtiments et d'identifier des aménagements incontournables ou des pratiques intéressantes/innovantes à développer.

La prochaine étape sera d'élaborer un questionnaire à destination des techniciens et éleveurs pour réaliser un état des lieux des aménagements du bâtiment dans les différents bassins caprins. La mission sera réalisée de septembre 2021 à mars 2022 par une stagiaire encadrée par l'ANICAP et le bureau Bankiva.



¹ Associations de protection animale qui ne souhaitent pas l'abolition de l'élevage mais une amélioration des pratiques d'élevage en faveur du bien-être animal.

Ebourgeonnage des jeunes caprins 2020-2021

L'objectif de ce projet était de fournir des éléments de conseil aux éleveurs en matière de **bonnes pratiques d'ébourgeonnage**.

Après la réalisation en 2020 d'une plaquette sur l'ébourgeonnage des jeunes caprins (1) et d'un tableau sur le matériel adapté à l'ébourgeonnage (2), en 2021, deux tutoriels vidéo, « les bons gestes » (3) et « prendre en charge la douleur » (4), ont été réalisés par Idele avec la participation de l'éleveuse de chèvres Séverine Van Hasselaar et de la vétérinaire Claire Combelles



Documents et vidéos à retrouver sur le site internet de l'ANICAP: <https://anicap.org/actualites/bien-ebourgeonner-les-caprins>.

De plus, des recommandations à l'attention des vétérinaires ont été élaborées par la SNGTV pour accompagner la prise en charge de la douleur durant l'ébourgeonnage. Elles sont disponibles sur le site de la SNGTV (www.sngtv.org) et sur l'application mobile VETOAPP.

CMoubiene 2021-2024



Le projet FranceAgriMer CMoubiene vise à développer un **outil d'évaluation du bien-être** des caprins et des ovins (viande et lait). En 2021, la filière caprine a sélectionné environ 17 indicateurs du bien-être des caprins issus du projet Goatwell (2018-2020).

En 2022, les actions menées consistent à :

- Définir des seuils pour les indicateurs sélectionnés (diffusion d'enquêtes via la méthode Delphi),
- Formaliser des grilles de recueil de données.



Environnement

CAP'2ER®
2019-2021



L'outil **CAP'2ER®**, Calcul Automatisé des Performances Environnementales pour des Exploitations Responsables, est un outil commun aux filières de ruminants qui permet d'évaluer les impacts positifs et négatifs d'un système d'élevage sur l'environnement.

L'outil **CAP'2ER® de niveau 1** pour les caprins est disponible en autodiagnostic sur la plateforme suivante : <https://cap2er.fr/Cap2er/> depuis le mois de février 2020. Ce diagnostic peut également être réalisé par des conseillers caprins.

À fin avril 2022, on compte **442 diagnostics CAP'2ER®** caprins de niveau 1 réalisés et 45 conseillers caprins formés.

L'outil **CAP'2ER® de niveau 2** est disponible depuis novembre 2021 pour les caprins. Sa diffusion sera assurée via le déploiement du Code Mutuel, le CASDAR ECD (sous réserve de sa validation) et les stratégies bas carbone régionales (Pays de la Loire, Centre-Val de Loire et Bretagne) dès 2022.

De plus, le projet REDcap sur les performances environnementales des systèmes alimentaires caprins (2020-2021), co-financé par l'ANICAP et la région Nouvelle-Aquitaine, a permis de réaliser une trentaine de diagnostics environnementaux de type CAP'2ER® de niveau 2 (sur la base de la version excel de l'outil puisque non finalisé à cette période) et d'acquérir des premières références.

Par ailleurs, un module de transformation à la ferme et un module de simulation simplifiée seront développés dans l'outil CAP'2ER® courant 2022.

Une présentation de l'outil a été faite par Idele et l'ANICAP auprès des éleveurs et techniciens à l'occasion de CAPR'INOV en novembre 2021, et lors des journées techniques caprines en mars 2022.

La méthodologie CARBON AGRI sera quant à elle adaptée à la filière caprine pour fin 2022/début 2023.

Le Code Mutuel version 2021



- **8 rubriques, 53 items dont 22 relatifs au bien-être animal**
- **Nouveaux points : CAP'2ER®, 6 nouveaux points BEA, GBPH et biosécurité**
- **Disponible depuis novembre 2021**
- **Plus de 75 techniciens formés**
- **Près de 244 producteurs adhérents**
- **Une application mobile pour les techniciens « Appli'CM »**



Une brochure de communication pour en savoir plus, à retrouver sur le [site internet de l'ANICAP](#)



Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique 2021-2022

Impulsé par le Président de la République et lancé le 28 mai 2021, le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique visait à **construire, avec l'ensemble des parties prenantes, une feuille de route opérationnelle pour répondre aux enjeux de gestion de l'eau et d'adaptation au changement climatique auxquels est confrontée l'activité agricole.**

Le Varenne agricole de l'eau s'est construit autour de trois groupes de travail thématiques :

- Se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques ;
- Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficacité de l'eau d'irrigation ;
- Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme : réalisations, avancées et perspectives.

Après neuf mois de travail, le Varenne a été clos le 1er février 2022 avec **l'engagement de l'ensemble des acteurs agricoles de travailler à identifier les leviers d'adaptation au changement climatique et de se doter de stratégies d'adaptation et d'anticipation à**

travers un plan d'actions à mettre en œuvre d'ici à 2025. Ces travaux seront suivis par FranceAgriMer.

Ces engagements se sont matérialisés par la signature d'une charte, le mardi 1er février 2022, lors de la clôture des travaux du Varenne, par une trentaine d'acteurs du monde agricole dont l'ANICAP.

Par cette charte, les filières agricoles s'engagent à :

- **définir** une gouvernance à l'échelle de leurs secteurs, permettant de suivre les travaux d'adaptation des exploitations et entreprises ;
- **finaliser** en 2022, pour chacune d'entre elles ou en groupement lorsque cela est pertinent, la feuille de route de leur stratégie d'adaptation et d'atténuation nationale en cohérence avec les plans de filières et les plans d'adaptation régionaux ;
- **conduire** leurs plans d'actions d'ici à 2025 afin d'adapter toutes les exploitations, les entreprises et contribuer ainsi à la valorisation de leurs productions et de leurs produits transformés ;
- **impliquer** autant que possible les acteurs des territoires au cœur de la transition afin de renforcer les liens entre eau, agriculture, biodiversité et alimentation, et d'en faire des territoires attractifs, performants, et de concrétiser de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

Depuis cette date, l'ANICAP travaille à l'établissement de **sa feuille de route pour l'adaptation de la filière caprine au changement climatique et l'atténuation de son impact.**



Actions régionales



Projets régionaux d'intérêt national

En plus du reversement d'une quote-part de cotisations, en 2021, l'ANICAP a apporté son soutien financier à des projets régionaux d'intérêt national.

| Criel Alpes-Massif Central :

- Une charte à l'installation et attractivité de la filière.



| BRILAC :

- Les travaux de l'OMACAP (cf. page 18) ;
- Le projet REDCap sur les performances environnementales des exploitations (2020-2021).



| Cilaisud Caprin :

- L'organisation de journées pour les techniciens du bassin Sud-Ouest ;
- La mise en place d'un pasteurisateur régional destiné à être mis à disposition de producteurs impactés par une crise sanitaire.

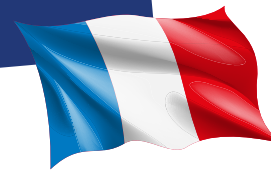


| Criel Centre :

- L'Evaluation du vaccin (Vimco- Hipra) destiné à la prévention des mammites staphylococciques chez la chèvre ;
- Une étude sur les innovations concourant au bien-être animal dans les élevages caprins du Centre-Val de Loire ;
- La communication sur la durabilité des systèmes.



Promotion collective



En France

Depuis de nombreuses années, l'ANICAP mène des actions de promotion collective en faveur des fromages de chèvre en France.

Programme de communication en France 2021-2022



La France est le principal marché qui absorbe à lui seul près de 75% des volumes produits.

Dans le cadre de cette troisième et dernière année de programme mené avec l'agence BCW, avec toujours pour objectif de valoriser la diversité des fromages de chèvre dans toutes leurs dimensions à travers les médias et sur les réseaux sociaux, de nouvelles actions ont été mises en place.

Deux nouveaux dossiers de presse digitaux comportant des recettes ont été créés et diffusés, le site www.fromagesdechèvre.com a été enrichi de notes de dégustation sur les fromages de chèvre les plus emblématiques, dix nouvelles recettes ont été créées, des partenariats ont été organisés avec des influenceurs et l'ensemble de ce contenu a été relayé sur les comptes Facebook, Twitter et Instagram dédiés aux fromages de chèvre. Un partenariat a également été mis en place tout au long de l'année avec la plateforme culinaire 750 g.

La suite de la web série intitulée « Passionnément chèvre ! » créée en 2020 a été tournée et diffusée à l'automne 2021. Composée au total de 6 épisodes de 4 minutes chacun, elle invite à partir en région à la rencontre d'hommes et de femmes qui ont choisi de faire de l'élevage de chèvres leur métier. La caméra les accompagne durant une journée de leur vie professionnelle, de la traite du matin à celle du soir, au cours de laquelle ils racontent avec enthousiasme leur passion pour leur métier. Les six épisodes de la série sont désormais visibles sur la chaîne Youtube

des fromages de chèvre : www.youtube.com/channel/UC0q1lGu0TtR8TnOYYpwHidQ/playlists

Ces trois nouveaux épisodes ont été relayés par 24 télévisions, 19 web Tv's, et 44 sites et/ou réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) entre le 27 septembre et le 22 octobre 2021, soit 87 médias.



Charte Produits frais et locaux

Cette action de promotion des fromages de chèvre en GMS s'est inscrite dans la démarche mise en place par le ministère de l'Agriculture fin 2020 pour promouvoir les produits frais et locaux. Les interprofessions avaient financé la création d'un logo pour identifier cette campagne et une charte d'engagements de mise en avant des produits frais et des produits locaux en grande distribution avait été signée en novembre 2020 par les enseignes de la grande distribution où se concentrent 70% des achats alimentaires des Français.



Photo : A l'intermarché de Caudry

Pour organiser cette action, l'ANICAP a fait appel à la société IDaL, qui est spécialisée dans la mise en place d'opérations de promotion dans les GMS.

Au total, ce sont 387 points de vente des enseignes Auchan, Carrefour, Carrefour Market, Hyper U, Super U

et Intermarché qui ont reçu en novembre et décembre 2021 la visite de l'un des 47 ambassadeurs pour la pose, dans chaque point de vente, de 10 stop-rayons, de 2 stickers ronds pour les vitrines des rayons coupe et de 100 petites brochures de présentation des fromages de chèvre les plus emblématiques par magasin.



Une toute nouvelle médiathèque pour l'ANICAP

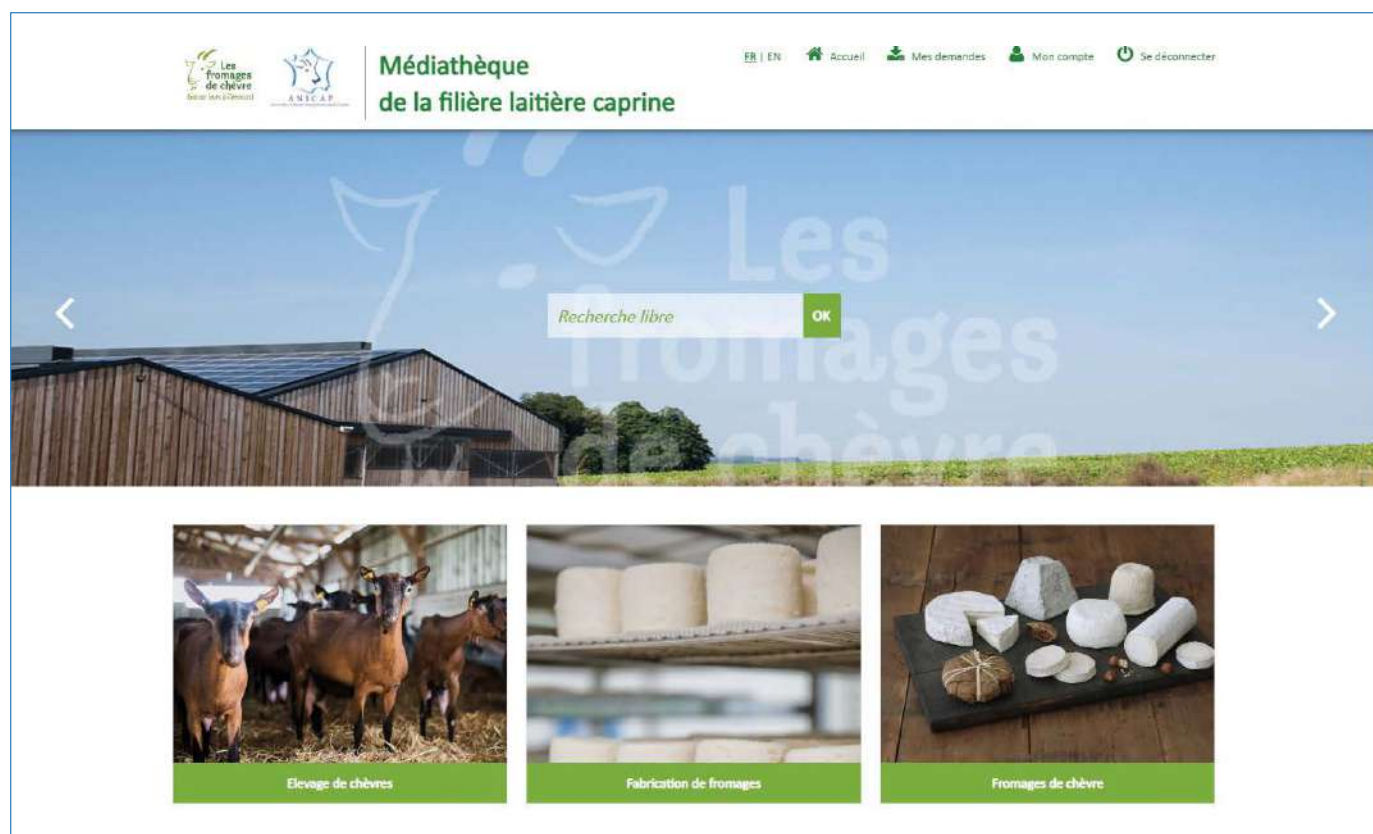
En 2021, l'ANICAP s'est dotée d'une toute nouvelle médiathèque : <https://mediatheque.fromagesdechevre.com/anicap/home>

Cette banque d'images, qui est accessible via les sites www.fromagesdechevre.com et www.anicap.org depuis janvier 2022, permet de mettre à la disposition de la presse, des professionnels laitiers (membres de l'ANICAP, CNIEL, Criels, Idele, entités de la Maison du Lait, chambres d'agriculture, etc.), des enseignants et

des services de communication (laiteries, agences...), des visuels qui concernent la filière caprine, ainsi que des vidéos et des brochures.

Plusieurs nouveautés par rapport à la version précédente :

- un contenu nettement enrichi en termes de visuels ;
- davantage de thématiques disponibles ;
- une recherche par mots-clés et filtres avancés.



Salons agricoles

L'année 2021/2022 a été marquée par le grand retour des salons agricoles et l'ANICAP était plus que jamais au rendez-vous !



● **SPACE, du 14 au 16 septembre 2021 à Rennes** : l'ANICAP a inauguré pour la première fois son stand au SPACE 2021 où les régions Bretagne et Pays de la Loire ont été particulièrement mises à l'honneur par la Chambre d'Agriculture de Bretagne, le GIO et le Comité caprin Pays de la Loire du Brilac.

Le salon a pu compter sur la présence de 1118 exposants et 74 772 visiteurs.



● **Sommet de l'élevage, du 5 au 8 octobre 2021 à Clermont-Ferrand** : l'ANICAP était également

présente pour la première fois au Sommet de l'élevage. Elle a pu compter sur la présence des interprofessions régionales telles que le Criel AMC, le CRIEL Centre et Cilaisud Caprin. Ce fut l'occasion d'aller à la rencontre des producteurs et des personnalités politiques comme le ministre de l'Agriculture.

1 512 exposants et 93 000 visiteurs professionnels se sont rendus à la Grande Halle d'Auvergne.



● **Capr'Inov, les 24 et 25 novembre 2021 à Niort** : l'ANICAP était présente à Niort aux côtés d'Idele et de la FNEC.

Ce fut l'occasion de se rassembler entre acteurs de la filière caprine et de participer à des tables rondes filmées (CAPRI' TV) ainsi qu'à des conférences.



● **Salon international de l'agriculture, du 26 février au 6 mars 2022 à Paris** : l'ANICAP a retrouvé le chemin du salon de l'agriculture au Parc des expositions Porte de Versailles.

Le stand était une fois de plus animé avec la présence de divers ateliers : découverte du métier de chevrier et chevière en présence d'éleveurs et d'éleveuses (formés comme éleveurs témoins par la FNEC avec le soutien financier de l'ANICAP), dégustation de fromages de chèvre avec des experts fromagers en collaboration avec le CFPL, élaboration de recettes à base de fromages de chèvre avec deux cheffes et jeux de questions/réponses pour gagner des goodies.



● **Fromagora, le 4 juin 2022 à Rocamadour** : l'ANICAP est de nouveau partenaire de l'édition 2022 du concours de fromages de chèvre fermiers.

Promotion collective



En Allemagne

L'Allemagne est le premier marché à l'export pour les fromages français, et par conséquent pour les fromages de chèvre.



En 2021, l'ANICAP y a poursuivi ses actions dans le cadre du programme de promotion triennal qu'elle a confié à l'agence ffk basée à Hamburg avec notamment :

chèvre français dans 100 000 box de cuisine et la communication sur les réseaux sociaux d'HelloFresh,

- le bureau de presse avec la rédaction de contenus et la réponse aux demandes des médias,
- la gestion du site web www.ziegenkaese-aus-frankreich.de et sa mise à jour régulière,
- une coopération avec HelloFresh, le plus grand fournisseur de box de cuisine en Allemagne en avril et octobre 2021 qui a consisté en la distribution d'un carnet de recettes de 4 pages sur le fromage de

- un cours de cuisine interactif en ligne avec OneChef,
- une coopération média avec la plateforme culinaire Foodboom suite à 7 premières vidéos réalisées en 2020 qui avaient totalisé plus de 700.000 vues,
- une campagne de partenariat avec 10 blogueurs,
- une tournée des rédactions presse à Hamburg (après Munich en année 1) pour leur présenter la diversité des fromages français,
- la communication sur les réseaux sociaux : Facebook, Pinterest et YouTube.



Promotion collective

Aux Etats-Unis

L'ANICAP mène des actions depuis 2012 aux Etats-Unis, premier marché pour les fromages de chèvre français hors Europe.



Comme en 2020, ce programme intitulé Goat Cheeses of France a été impacté en 2021 par la crise sanitaire liée au Covid-19, puisqu'il n'a pas été possible d'organiser le voyage de découverte de la filière caprine française qui avait été envisagé pour des acteurs

importants de la distribution américaine. Cette action a été remplacée par de la communication digitale sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) impliquant de la création de contenus (visuels, illustrations animées, jeu concours). Le logo utilisé jusqu'alors a également été complètement refondu pour davantage de visibilité et une meilleure identification de l'origine française.

2021 a été aussi l'année de lancement du programme commun CNIEL-ANICAP, Cheeses of Europe, sur financements européens, pour une période de 3 ans, sous la houlette de Sopexa USA qui a remporté l'appel d'offres. Ce programme permet de mettre en avant 10 fromages au lait de vache et 3 fromages de chèvre (bûche affinée, bûchette fraîche et brie de chèvre) sous un logo commun dans le cadre d'un programme à 360° ambitieux comprenant :

- un bureau de presse et des évènements presse ;
- de la communication digitale : site internet, réseaux sociaux, partenariat avec des plateformes digitales (Tastemade, Yummy) et des influenceurs. A titre d'exemple, les vidéos réalisées avec Tastemade ont permis de toucher près de 11 millions d'internautes ;
- de la publicité en ligne ;
- des outils de communication ;
- des voyages en France pour les professionnels de la distribution ;
- des animations-dégustations en points de vente et autres actions de partenariat avec les détaillants.



Promotion collective

Au Canada

En 2021, l'ANICAP a eu une opportunité de communication dans le cadre d'une campagne de promotion en faveur des fromages français.



Organisée par la délégation de service public sous l'égide de Taste France et cofinancée par le ministère de l'Agriculture, aux côtés du CNIEL, cette action a été mise en place au Québec dans près de 200 points de vente de l'enseigne Métro (enseigne comparable à Carrefour en France).

Les actions ont été réalisées en fin d'année, du 11 novembre 2021 au 12 janvier 2022 avec :

- un jeu concours **Metro&Moi** mettant en avant 6 fromages sélectionnés par le CNIEL et 2 par l'ANICAP, auquel près de 38 500 clients ont participé ;



- une offre de réduction de prix pour 3 fromages sélectionnés par le CNIEL et 1 par l'ANICAP envoyée par courriel à près de 100 000 abonnés à la newsletter Metro&Moi.

Les fromages de chèvre qui ont bénéficié de cette action étaient : le Crottin de chèvre Germain de Rians, le Sainte-Maure Soignon d'Eurial et la pyramide fraîche Chavroux de Savencia.





A N I C A P

Association Nationale Interprofessionnelle Caprine

www.anicap.org



@anicapfr

42, rue de Châteaudun - 75314 Paris Cedex 09

Tél. : 01 49 70 71 07



LA FILIÈRE CHEVREAU TENTE DE REVALORISER SA PRODUCTION

Sortie exsangue de la crise sanitaire, la filière Caprins cumule les mauvaises conjonctures et les crises. INTERBEV a été un intense lieu de concertation pour aider l'ensemble des acteurs.



A lors que les deux tiers de la viande de chevreau sont consommés hors de France, les deux années COVID (2020-2021) ont quasiment arrêté les marchés d'exportation. Par conséquent, les abatteurs ont dû écouler des surstocks de viandes congelées. La filière chevreau a ainsi subi une dégradation de sa valeur pendant deux ans. Les incertitudes continues de 2021 ont aussi pesé sur les volumes et les prix de chevreaux à engraisser. Malgré le soutien de l'état, toute la filière a perdu de l'argent et est ressortie exsangue de ces deux années.

La campagne 2021-2022 s'annonçait mieux. La confiance était revenue à la rentrée 2021. Malheureusement, les prix de

l'aliment d'engraissement des chevreaux ont flambé dès la fin 2021. De 1500 € la tonne en septembre 2021, leur prix est monté à 2200 € la tonne en mars 2022... et la hausse continue. Les abatteurs ont su faire passer certaines hausses mais de lourds nuages noirs s'amoncellent à nouveau. La flambée des coûts de production replongera-t-elle la filière dans une nouvelle crise ?

PREMIÈRE «CHARTE DES BONNES PRATIQUES DE LA PRODUCTION DE CHEVREAUX»

La brève éclaircie sur le marché du chevreau à la fin de l'année 2021 a été l'occasion de finaliser la « Charte des bonnes pratiques de la production de chevreaux », initiée en 2019 et mise en pause le temps de la crise des années COVID, à l'image du Code Mutuel de Bonnes Pratiques en élevage caprin

créé par l'ANICAP, l'interprofession du lait de chèvre.

Cette charte vise à assurer de bonnes conditions d'élevage aux jeunes animaux et de contribuer à la traçabilité des produits. Elle repose sur un engagement des acteurs de la filière à respecter des bonnes pratiques professionnelles. L'objectif est de revaloriser la production de viande de chevreau, en améliorant les pratiques tout au long de la chaîne. Cette démarche d'INTERBEV Caprins s'inscrit pleinement dans le cadre du Pacte Sociétal d'INTERBEV, qui souhaite apporter une réponse aux attentes des consommateurs.

Il s'agit d'une démarche de progrès, volontaire et gratuite. Chacun est invité à faire le point sur ses pratiques et à adhérer à cette charte pour trois ans sur www.charte-chevreau.fr 9



ACTIVITES 2022

STRUCTURE CAPGENES :

L'Union conduit 15 programmes de sélection en partenariat avec :

- Les associations de races locales ou à faibles effectifs pour la tenue du livre généalogique de chaque race
- ALLICE (ELIANCE) et les EMP pour une diffusion optimale du progrès génétique et une bonne maîtrise du sanitaire en tenant compte des demandes sociétales
- FCEL (ELIANCE) et les ECEL pour une collecte de phénotypes de qualité permettant de produire des phénotypes et des indicateurs pour les éleveurs, pour la filière et pour le schéma de sélection
- GENEVAL et VALOGENE pour l'indexation et le déploiement de la génomique
- IDELE et INRAE au travers des UMT pour la recherche de nouveaux critères de sélection, la diffusion des index et l'optimisation des programmes de sélection
- France Génétique Elevage (FGE) pour la coordination des programmes de sélection, leurs évolutions et la mutualisation avec les autres filières

Les missions de l'Union ont été étendues depuis la mise en place du Règlement Zootechnique Européen (RZE) avec la tenue du livre généalogique, la conduite des programmes de sélection, le contrôle de performances, l'indexation et la publication des index.

Des évolutions réglementaires ont mobilisé notre union.

Nous poursuivons les échanges avec la DDPP et la DGAL pour la mise en œuvre de la nouvelle Loi de Santé Animale (LSA) promulguée le 21 avril 2021. Les certificats sanitaires d'introduction des mâles ont été modifiés et le travail d'harmonisation des certificats sanitaires génériques export caprins (animaux vivants et produits germinaux) au niveau européen doit permettre de simplifier l'accès des semences produites à Capgènes au marché européen et mondial.

Le nouveau programme national de développement agricole et rural (PNDAR) pour la période 2022-2027 impacte significativement les financements de la génétique animale à la fois sur les thématiques (mise en avant de la transition agro-écologique) et sur les modalités d'accès aux soutiens financiers.

La campagne 2022 a été marquée par une reprise des réunions en présentiel et une forte mobilisation de Capgènes dans les salons (CAPRINOV, SPACE, SOMMET de L'ELEVAGE, SIA, AQUITANIMA) et auprès des partenaires de la filière caprine.

Le contexte économique inflationniste, la forte sécheresse ont pesé sur les résultats économiques de nos exploitations et rendent l'avenir plus incertain. Certains éleveurs ont ainsi réduit leur nombre d'IA ou le recours aux conseils en élevage. L'utilisation de certaines hormones pour grouper les chaleurs est de plus en plus sujet à controverse médiatique et nous interroge. Nous sommes mobilisés avec l'ANICAP pour trouver des alternatives le plus rapidement possible pour remplacer l'usage de ces hormones tout en continuant à synchroniser les chèvres pour faciliter la gestion des troupeaux.

L'amélioration permanente du site de production de semences et des locaux de Capgènes est en cours depuis plusieurs années avec :

- L'amélioration régulière des conditions d'élevage des boucs (barriérage, lumière, ambiance des bâtiments) et des salles de collectes
- La mise en service d'une nouvelle salle de réunion plus vaste permettant d'accueillir des formations, des groupes d'éleveurs, le conseil d'administration et l'Assemblée Générale qui s'est tenue en Avril 2022
- L'inauguration d'un nouveau local de transfert embryonnaire à proximité du site

La maîtrise de la consommation énergétique est une des fortes préoccupations pour Capgènes depuis plusieurs exercices. A la fois, la maîtrise de la consommation en eau (baisse régulière), en azote (baisse de la consommation en 4 ans et augmentation de la capacité de stockage) et en électricité (baisse de la consommation et augmentation de la production photovoltaïque)

PROGRAMME GENES AVENIR

Sur le terrain, le programme Gènes Avenir porte ses fruits, notamment au travers des dynamiques territoriales et des liens entre techniciens. Coconstruit par Capgènes et ses partenaires, il porte depuis sa création l'ambition de **proposer une offre de services reproduction – sélection adaptée aux besoins des éleveurs et à leur niveau d'engagement dans le dispositif génétique collectif**. Le projet national ZACCAP est co-financé par France Génétique Elevage pour soutenir et accompagner les ECEL afin de remplir les exigences du contrôle de performance caprin dans des zones caprines peu denses. Par cet intermédiaire, un tutorat s'est construit entre des ECEL peu caprines et ECEL spécialisés caprins. Cette action a permis de former et d'informer les techniciens sur le contrôle de performances, l'état civil, le fonctionnement du schéma génétique et la maîtrise de la reproduction. Le projet se terminera par des temps forts prévus dans les zones peu denses fin 2022 et début 2023. L'objectif est d'augmenter sur ces zones le taux d'engagement des éleveurs dans le programme Gènes Avenir.

Sur le plan technique, l'intégration de la génomique se poursuit à tous les niveaux du programme de sélection pour être encore plus efficient : les précisions des index des jeunes boucs génomiques s'améliorent encore et peuvent permettre d'envisager à moyen terme une utilisation encore plus importante de ces boucs dès leur plus jeune âge.

Les objectifs du programme de sélection se diversifient avec l'intégration progressive de nouveaux caractères (fertilité, cellules) pour procréer des chevrettes ayant un meilleur potentiel longévité dans les troupeaux sans négliger les caractères de production laitière et de morphologie qui constitue le socle de notre ICC.

La poursuite de l'automatisation de la chaîne d'indexation génomique permettra de proposer à terme un service de génotypage en ferme.

Le pilote semence sexée a mobilisé en début d'année les équipes Capgènes pour proposer pour la première fois aux éleveurs plus de 1 000 doses sexées femelles issues de jeunes boucs génomiques de haute valeur génétique.



Nos dernières réalisations ...

La repro-sélection de votre troupeau : Avez-vous toutes les cartes en main ?
genesavenir.cappgenes.fr

12 Carte N°12 Audit Génétique Stratégique
Créateurs Engagés

11 Carte N°11 Le PAM Caprin
Éleveurs GA Éleveurs IA

8 Carte N°8 Protocoles Alternatifs
Éleveurs GA Éleveurs IA

2 Carte N°2 Génomique
Éleveurs GA

1 Carte N°1 Bilan Connexion

15 Carte N°15 Protocole B
Éleveurs GA

11 Carte N°17 ZACCAP
Techniciens GA Éleveurs GA

16 Carte N°16 Semences sexées
Éleveurs GA Éleveurs IA

AVANÇONS ENSEMBLE



2022 : une année riche en mobilisation Gènes Avenir

Salons

- Salon International de l'Agriculture (Paris) et finales départements des CJAJ
- Space (Rennes)
- Sommet de l'élevage (Cournon d'Auvergne)

Journées techniques de la filière

- JTC (13) – 110 Participants – Présentations génétique et reproduction
- Journées Techniques Cap'Vert (86) – 400 participants - 1 atelier Repro
- Portes-ouvertes Cap'Pradel (07) – 500 participants – 1 atelier Repro

Rendez-vous de notre réseau GA

- 17 Réunions Lancement de Campagne, + de 300 éleveurs et techniciens GA
- Journées nationales des Inséminateurs – 50 participants

AVANÇONS ENSEMBLE

CHIFFRES CLES ET PRINCIPALES REALISATIONS

- **Maintien du nombre d'éleveurs et de chèvres dans la base de sélection : 611 éleveurs et 175 667 chèvres**
- **Le contrôle de performance s'adapte : 334 000 chèvres contrôlées pour la quantité et la qualité du lait, 85% de lactations qualifiées pour l'indexation et 40 000 primipares pointées**

Le premier volet du système de management de la qualité portant sur le contrôle de performance a été lancé en 2021 et a permis de déployer le protocole B (contrôle de performances par l'éleveur). Celui sur l'état civil doit être validé en juin 2023. La commission collecte de phénotype lance une réflexion sur l'objectivation des postes de coût du contrôle de performance.

- **La génomique se renforce : 1432 accouplements programmés + 162 mâles en quarantaine + 116 jeunes boucs génomiques**

Depuis 2018, le choix des jeunes boucs issus d'accouplements programmés s'appuie sur leurs index génomiques. A partir de cette année, les mères des jeunes boucs diffusés au catalogue sont également génotypées afin d'optimiser la précision de l'information génomique des boucs. Cette estimation précoce du potentiel génétique ouvre d'intéressantes perspectives :

- Meilleure précision des index (+16% de précision grâce au génotypage des mères à boucs),
- Progrès génétique plus rapide,
- Sélection sur de nouveaux caractères : fertilité à l'IA, résistance à la tremblante ...
- Connaissance optimale des mères à boucs
- Davantage de variabilité et de diversité de profils

Ces quatre ans de recul sur la sélection et la diffusion des Jeunes Boucs Génomiques n'ont fait que confirmer ce potentiel, et de ce fait l'intérêt du schéma de sélection génomique. Le niveau génétique moyen des derniers millésimes en production s'améliore continuellement.

Cette amélioration, combinée à celle de la précision des index génomiques, permet de garantir l'accélération du progrès génétique dans vos élevages. Ces bons résultats sont le fruit d'une mise en place raisonnée et progressive de la sélection génomique, permettant :

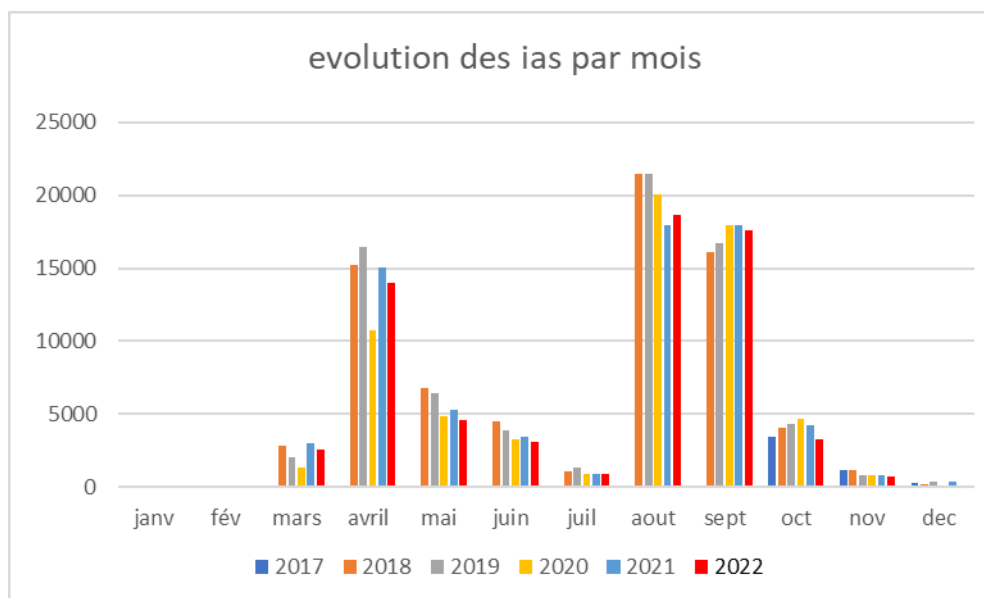
- Un choix plus éclairé des mâles candidats à l'entrée au centre,
- Une modulation individuelle de leur niveau de diffusion - les plus prometteurs allant jusqu'à être utilisés comme Pères à Boucs,
- Une optimisation des accouplements dans vos élevages, en tenant compte de tous les index génomiques individuels des jeunes boucs proposés - via le PAM,
- L'intégration progressive de nouveaux indicateurs génétiques intéressants : identification des gènes majeurs, prise en considération de nouveaux caractères (fertilité, longévité...),
- Une sélection large et variée des profils de Jeunes Boucs Génomiques, garante d'une offre de doses sécurisée et d'une bonne variabilité génétique.

- **IA mises en place : 66 469 inséminations réalisées + 269 000 doses produites par 332 boucs + 1079 semences sexées produites + 16 632 doses exportées**

Capgènes enregistre une très forte baisse de son activité en nombre d'inséminations congelées (-6%).

Le contexte économique tendu, la sécheresse, la tension sur l'utilisation des hormones de synchronisation ont entraîné quelques annulations de lots et une baisse globale du nombre d'IA par élevage.

Capgènes participe à la recherche d'alternatives aux hormones de la reproduction (dans le cadre du programme CNE et du Groupe reproduction caprin) et poursuit son travail de diffusion des recommandations du groupe reproduction caprine particulièrement sur les nouveaux protocoles éponges et effet mâle sans ECG.



Pour la campagne 2022, Les ventes export progressent avec un renforcement des ventes en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Le développement des ventes passe par la promotion du programme de sélection et des actions techniques que nous avons renforcées sur cet exercice au travers :

- Les salons : AQUITANIMA avec des délégations grecques et roumaines ; CAPRINOV, SIA, Sommet de l'ELEVAGE et le SPACE
- Des interventions techniques in situ : en Croatie, en Albanie en Géorgie et en Belgique
- Des webinars ou des formations : auprès des éleveurs suisses, auprès d'une laiterie en Chine, auprès des éleveurs Mongols, au travers de webinars vers nos distributeurs

- **Gestion des ressources génétiques :**

Le travail engagé en 2021 pour faciliter l'installation en races locales s'est concrétisé sur cet exercice avec :

- Diffusion de films
- Enregistrement de résultats technico-économiques via Couprod avec l'appui d'IDELE et la diffusion des premiers résultats à CAPRINOV. Ce travail se poursuit avec davantage de races impliquées.
- Forte communication dans la presse et sur les salons
- La participation à plusieurs programmes de recherche :
 - ✓ SMARTER : adaptabilité des races locales à leur environnement spécifique avec la chèvre Provençale et Fossés
 - ✓ SEROCAPTANK : Travail sur le CAEV et les abcès à partir du lait de tank avec La chèvre Poitevine
 - ✓ Poursuite de la valorisation des données génomiques pour la gestion de la diversité génétique des races caprines françaises avec l'appui de France Génétique Elevage (programme RAGEMO)
 - ✓ Amélioration de la gestion des parentés dans le cadre du programme APACAP soutenu par France Génétique Elevage.

Le dynamisme des associations permet le maintien ou des hausses d'effectifs de races locales.

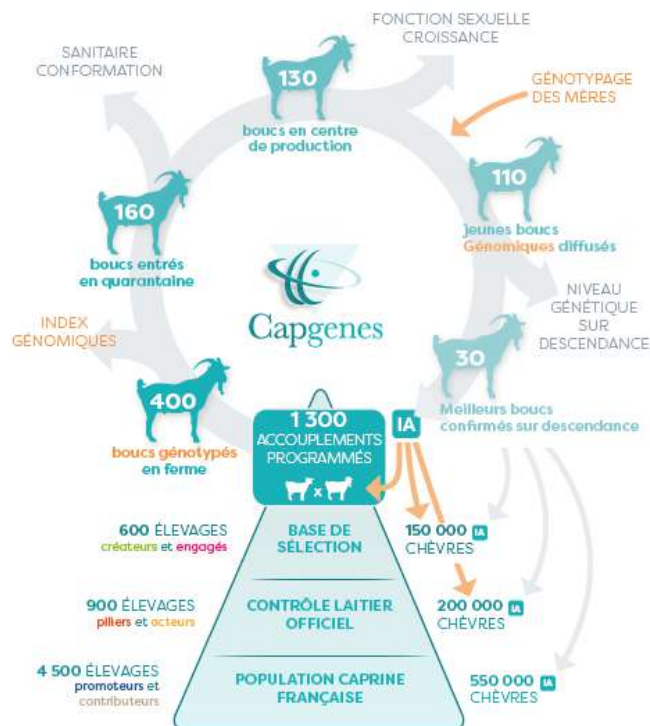
- **Participation à de nombreux programmes de Recherche et Développement :**

Un renforcement des échanges avec les Unités Mixtes Technologique regroupant INRAE et IDELE s'est mis en place avec l'implication de davantage de professionnels et de salariés de Capgènes (UMT génétique, UMT reproduction, UMT caprine et UMT santé). Cela se traduit par l'implication de votre Union dans de nombreux programmes.

Les programmes en cours doivent permettre d'améliorer la longévité fonctionnelle des chèvres ou la résilience des systèmes d'élevages :

- **SMARTER (programme Européen)** : génétique de la résilience des petits ruminants (efficacité alimentaire, santé) et test d'une indexation européenne (Canada, Italie, Suisse)
- **VALCABRI (CASDAR)** : tests de croisements pour produire des chevreaux de boucherie dont les séminaires de clôture sont planifiés fin 2022- début 2023
- **CAPRIMAM3D (CASDAR)** : conception d'un scanner 3D destiné à la mesure des mamelles
- **TEPACAP (APIS-GENE)** : résistance génétique aux nématodes gastro intestinaux
- **RAGEMO (APIS-GENE-FGE)** : centraliser le traitement des données de génotypages en races locales caprines et générer automatiquement des descripteurs de variabilité génétique, qui pourront être soit individuels, soit à l'échelle des races.
- **MALO (APIS-GENE-FGE)** : Développer une indexation « maturité laitière »
- **PRESAGE (CASDAR)** : Préparer la création d'un observatoire des Anomalies Génétiques en Petits Ruminants
- **SEROCAPTANK (Région Nouvelle Aquitaine)** : Test d'une méthode de détection du CAEV et des abcès dans le lait
- **GENOCAP (région Pays de la Loire)** : Dispositif de génotypage et de phénotypage dans 8 élevages pour utilisation des données de génotypages à des fins d'appuis techniques (prédiction du niveau cellulaire à partir du lait de tank) et à des fins génétiques (stratégie de génotypage des chevrettes pour améliorer le renouvellement)
- **APACAP** : Améliorer la gestion des inventaires et des parentés pour les races locales
- Dans le cadre de la convention liant Capgènes à l'INRAE Ferlus et Innoval au travers de tests orientés sur **l'amélioration du process de production de semences** avec des tests de production de semences à 50 Millions de spermatozoïdes (80 millions en routine)
- **CRB ANIM** : amélioration des collections caprines de semences et de sang dans le but de préserver la biodiversité domestique
- **Programme CNE** sur la maîtrise de la reproduction : recherche d'alternatives aux hormones de synchronisation et amélioration de la gestion de la reproduction en élevage
 - ✓ Remplacement des éponges par l'ingestion de concentrés issus de feuilles de noyers
 - ✓ Poursuite de la recherche sur les phéromones pour induire et synchroniser les chaleurs
 - ✓ Remplacement de la PMSG par la GRNH pour synchroniser les chaleurs
- Amélioration de **l'instrumentation en insémination** au travers d'un programme PEI Nouvelle Aquitaine et un programme avec ELEXINN

UN SCHÉMA PERFORMANT



RÉSULTATS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES ISSUS DE 133 DIAGNOSTICS CAP' TEC RÉALISÉS SUR LA CAMPAGNE 2020 PAR LES CONSEILLERS ECEL.

Répartition des élevages selon leur statut Gènes Avenir

	Adhésion Contrôle Laitier Officiel + Capgènes	Adhésion Contrôle Laitier Officiel	Adhésion Contrôle Laitier Simplifié	Non adhérent Contrôle Laitier
Elevage connecté	59 CRÉATEURS	7 PILIER	PIONNIER	CONTRIBUTEUR
Elevage non connecté	12 ENGAGÉS	39 ACTEURS	16 PROMOTEURS	

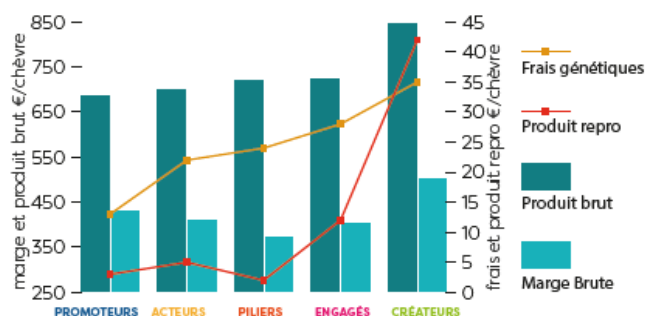
Répartition des élevages selon leur production

106 laitiers 27 fromagers

Pour les éleveurs créateurs

+160€ de produit brut par chèvre et par an +24% de fromage par chèvre
+43% de produit brut par chèvre et par an

Résultats technico-économiques en € par chèvre pour les éleveurs laitiers



Chez les éleveurs laitiers, la marge brute progresse avec le niveau d'investissement dans Gènes Avenir par + de lait, + de taux, + de vente de reproducteurs.



1€ investi (CL + repro) = + 7€ de produit

RAPPORT d'ACTIVITE du RESEAU CONSEIL ELEVAGE DANS LE DOMAINE CAPRINS

Toutes les Entreprises Conseil Elevage qui suivent des éleveurs caprins sont fédérées par Eliance, fédération nationale issue de la fusion d'Allice et de FCEL. Elles sont au nombre de 39.

1) Effectifs au Contrôle de Performances – Evolution

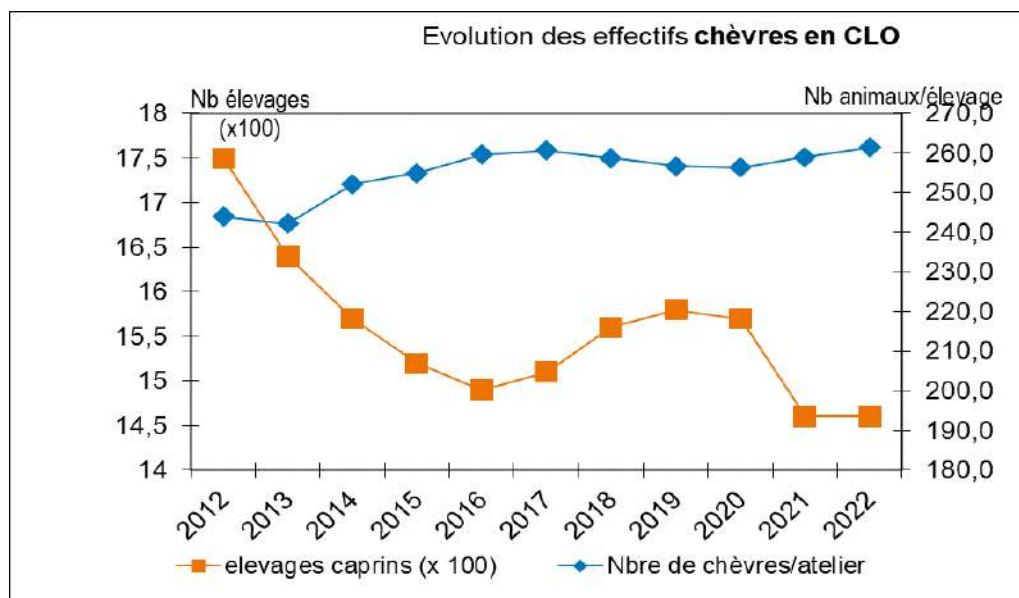
Le nombre d'adhérents

Après une augmentation entre 2016 et 2019, le nombre d'élevages adhérents en CLO a fortement diminué entre 2020 et 2021 et s'est stabilisé en 2022 avec 1460 troupeaux. L'effectif de chèvres a suivi la même tendance sur cette période avec un peu de 381 000 chèvres en CLO.

Les effectifs en CLS sont stables avec 350 élevages et un peu plus de 70 000 chèvres.

La taille des troupeaux

Le nombre de chèvres par troupeau en CLO est stable avec 261 chèvres par atelier en 2022 (259 en 2021).



2) Les instances ECEL caprines d'Eliance

Eliance s'est donnée des moyens pour, dans le domaine caprin, représenter les ECEL, proposer des voies d'investigations spécifiques et élaborer une position commune pour le réseau : le groupe métier ECEL caprins. L'espèce caprine étant considérée comme une petite espèce en terme d'effectifs et de moyens, les principales démarches engagées le sont dans le cadre d'un partenariat "filieres" (filière génétique, filière développement et appui technique).

Le groupe métier ECEL caprins est piloté par un binôme Elu – Cadre dirigeant d'ECEL.

Le Président du groupe est JY. Rousselot, et le cadre dirigeant associé, S. Dutot. JY Rousselot est membre du Conseil d'Administration d'Eliance. P. Ribes membre du groupe est aussi membre du Bureau d'Eliance.

3) Actions spécifiques du réseau Conseil Elevage dans le domaine Caprin

L'objectif du réseau Conseil Elevage est de contribuer à ce que le métier d'éleveur garde son attractivité et le rémunère au mieux. C'est la responsabilité de chaque Entreprise Conseil Elevage d'adapter en permanence son offre aux besoins de ses adhérents-clients en jouant à la fois du levier de l'appui individuel, par son aide à la conduite de l'élevage et ses conseils techniques et économiques, et de celui de l'action collective, par sa contribution au dispositif génétique, par l'élaboration de repères et, pour les producteurs de lait, par son appui à la filière.

Au regard de ces orientations, quatre dossiers principaux ont été abordés au sein du groupe métier ECEL caprins :

- Les outils pour les conseillers et les éleveurs
- L'adaptation du matériel et de l'organisation aux contraintes des chantiers de traite caprins et l'évolution des protocoles de Contrôle Laitier.
- Les nouveaux indicateurs de suivi et de conseil.
- L'appui à la filière

a) Les outils pour les conseillers et les éleveurs

Le groupe métier ECEL caprins travaille en concertation étroite avec l'Institut de l'Élevage et CAPGENES pour coordonner les évolutions, déploiement et diffusion des versions de SIECL. SIECL comprend notamment Cap'Alim le rationneur spécifique caprin développé à partir des travaux du groupe national alimentation caprin co-animé par la FNEC et Idele et Cap'T€C un module technico-économique dont FCEL et Idele sont copropriétaires. Un accord a été conclu avec la FNEC et Idele sur la mise à disposition de Cap'Alim aux éleveurs et à des techniciens d'organismes non concurrents des ECEL.

Le groupe métier ECEL caprins a décidé d'intégrer les nouveaux concepts élaborés par l'INRA (SYSTALI) sur l'alimentation des ruminants. Un projet a été lancé en collaboration avec l'INRAE, Idele et le CNBL pour décliner l'outil Rumin'Al aux filières caprines et ovin.

Par ailleurs, un projet de refonte du volet SIECL spécifique au métier Conseil Elevage afin de rendre les outils plus performants et plus communicant a démarré en 2020, une première version de cet outil baptisé Capweb a été déployé début 2023. Dans le cadre de la refonte de son système d'information, Capgènes va s'appuyer sur les travaux de Capweb et partager des outils avec le réseau ECEL pour offrir de façon concertée des services aux éleveurs (GED par exemple).

b) L'adaptation du matériel et de l'organisation aux contraintes des chantiers de traite caprins et l'évolution des protocoles de Contrôle Laitier

L'un des chantiers emblématique de ces dernières années, concerne l'automatisation des chantiers de Contrôle Laitier Caprins en s'appuyant sur l'identification électronique.

Les associations fonctionnelles, de la radio-fréquence, des identifiants RFID (poste de traite, animal, flacon d'échantillon) et des Lactocorders®, autorisent une organisation du travail considérablement simplifiée.

En complément, un boîtier de saisie équipé d'un lecteur RFID a été mis au point pour faciliter le travail dans les chantiers de traite avec appareils mécaniques (TruTest HI) équipés d'une puce RFID.

Enfin, suite à des tests dans deux élevages conduits en 2020 et 2021, la récupération automatique des poids de lait à partir de compteurs électroniques (CLEF) dans le cadre d'un protocole B (contrôle de performances réalisé par l'éleveur) est opérationnelle.

Une déclinaison à la filière caprine du Système Management par la Qualité déployé pour le contrôle de performances en filière Bovins Lait sera mise en œuvre dans un périmètre plus large : de la collecte de phénotypes à la diffusion des Index. Ce projet est conduit par Eliance, Capgènes et Idele au sein de FGE. La première étape a consisté à élaborer un référentiel pour les opérations de contrôle de performances dans lequel le protocole B a été pris en compte. Ce volet SMQ pour le contrôle de performances caprin lait a été intégré au SMQ pour le contrôle de performances bovins lait et a été déployé en 2021 dans les ECEL.

Par ailleurs, suite à la mise en place du RZE, Capgènes a délégué à Eliance (via son réseau) la réalisation du contrôle de performances. La Commission Collecte de Phénotypes créée au sein de Capgènes et animée par Eliance a pour mission de suivre cette délégation, d'adapter les protocoles, définir les nouveaux phénotypes intéressants pour le schéma de sélection et préparer leur collecte. Elle a porté la démarche SMQ pour le contrôle de performances caprin lait.

c) Les nouveaux indicateurs de suivi et de conseil

Les références technico-économiques élaborées à partir des données de l'outil Cap'T€C ont été mises à jour en 2022. Des réflexions sont en cours pour produire de nouveaux indicateurs à partir de Capweb pour accompagner les éleveurs notamment en lien avec le BEA.

d) L'appui à la filière

Eliance en tant que membre de Capgènes pour l'activité ECEL caprins et son réseau sont fortement mobilisés avec leurs partenaires sur le programme Gènes Avenir porté par l'OS caprine. Les représentants professionnels du réseau ECEL et des interlocuteurs techniques sont mobilisés dans chacune des inter-régions Gènes Avenir pour animer, faire vivre et déployer le programme auprès des éleveurs caprins et des structures caprines.

Les ECEL sont fortement mobilisés en lien avec les acteurs de la filière sur les actions visant à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre dans les élevages (déploiement de CAP'2ER) et sur les projets et études portant sur l'adaptation des pratiques d'élevages et de cultures au réchauffement climatique.

⇒ ACTALIA Surgères Technologie fromagère

Projet BIONACHOL : Valorisation de plantes à métabolites secondaires bioactifs dans l'alimentation des chèvres et brebis laitières. Intérêts et effets sur la qualité du lait et des fromages

Ce projet a pour objet d'apporter aux producteurs et aux transformateurs ovins lait et caprins lait des connaissances scientifiques et techniques spécifiques sur les éventuels effets des plantes à tannins dans l'alimentation des chèvres sur la qualité du lait et des fromages.



Plantain



Sainfoin

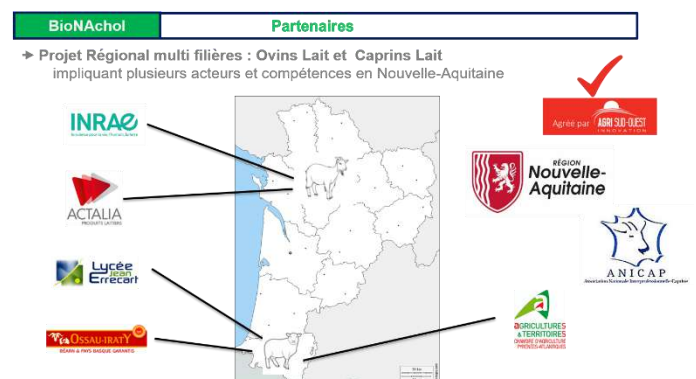


Chicorée

Les travaux menés en partenariat avec le dispositif expérimental Patuchev (UE FERlus INRA Lusignan – 86) permettront de caractériser les effets de l'introduction de plantes fourragères bioactives dans la ration des chèvres laitières à des stades physiologiques différents (i) sur les aptitudes à la transformation fromagère des laits (ii) sur la qualité sensorielle des produits laitiers et leur composition en nutriments d'intérêt (iii) sur le transfert de ces composés dans les laits et les fromages et d'identifier de potentiels traceurs moléculaires d'intérêt.

Les performances zootechniques (performances laitières, estimation de l'ingestion, poids, état corporel, l'état sanitaire et notamment les parasitoses (niveau d'infestation par des strongles gastro-intestinaux en lot ou individuel, évènements sanitaires, numération cellulaire) seront également évaluées.

Les expérimentations réalisées en Pyrénées Atlantiques sur brebis laitières ont les mêmes finalités. En ovins lait, à défaut de station expérimentale, les essais seront réalisés sur 2 troupeaux « commerciaux », avec un protocole sans mise en lot, mais en alternant les périodes « témoins » et des périodes de recours aux plantes riches en MSB. L'impact sur les produits sera évalué avec mise en œuvre des laits dans la fabrication de



fromages de type Ossau Iraty (pâte pressée non cuite). Le suivi des performances zootechniques portera sur les productions laitières, les notes d'état corporel, le statut parasitologique.

Un des objectifs de cette approche multi-espèces est également de croiser des démarches filières jusqu'ici sans lien, en mettant en œuvre des méthodologies expérimentales et analytiques harmonisées afin de produire des références communes.

Les volets « impact sur la qualité des produits » du programme permettront également d'amender les travaux menés dans le cadre des projets Fastoche, Paralut, Combitan, et Flèche.

Le projet contribue à développer la double performance économique et environnementale des systèmes de production et répond ainsi au schéma régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Nouvelle-Aquitaine :

- Projet intégré (« de la fourche à la fourchette ») associant les aspects production, transformation, et perception consommateur ;
- Fédération des acteurs de 2 filières (ovins lait et caprins lait) autour d'une même problématique, en vue de mutualiser les connaissances ;
- Potentialité de développement de produits laitiers ovins et caprins présentant une plus-value nutritionnelle et ou des métabolites bénéfiques pour la santé ;
- Apport *a minima* de connaissances et de recommandations pratiques auprès des producteurs-transformateurs quant aux impacts de ces nouveaux systèmes d'alimentation sur la qualité des laits, leur comportement en transformations fromagères, les spécificités sensorielles et nutritionnelles des fromages ;
- Optimisation des intrants de production pour une agriculture plus propre ;
- Amélioration de l'efficacité des systèmes de production au champ et à l'usine afin de gagner en compétitivité.

Conclusions et perspectives

Sur les aspects zootechniques, les résultats montrent que l'utilisation dans l'alimentation des brebis et chèvres laitières de plantes fourragères à métabolites secondaires bioactifs, et le sainfoin entre autres, peut présenter un potentiel intérêt par rapport à l'état corporel des animaux et à leurs performances laitières. En revanche leur intérêt sanitaire reste imprécis, ce qui peut s'expliquer par des teneurs en métabolites très variables et fonction du stade physiologique des plantes et de leur mode de conservation.

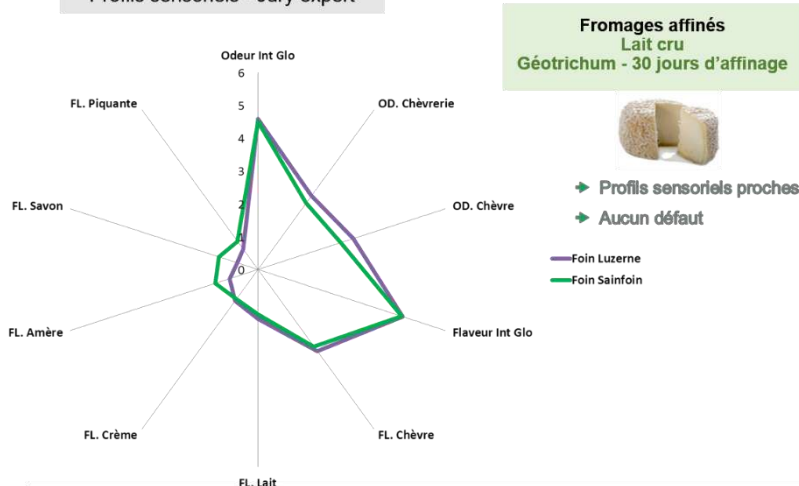
Les fromages au lait de brebis issus de ces systèmes d'alimentation ne présentent pas de différences en comparaison aux fromages issus des systèmes « témoins » ; et la qualité sensorielle de ces produits est conforme aux critères de l'AOP Ossau Iraty.

Des résultats comparables sont observés pour les fromages au lait de chèvre.

Cela rend donc envisageable l'introduction de plantes fourragères « bioactives » dans l'alimentation des troupeaux laitiers ovins et caprins.

DISPOSITIF ① Foin de sainfoin vs Foin de luzerne (régime hivernal)

Profils sensoriels - Jury expert



En revanche, conformément aux éléments relevés dans la littérature, les résultats obtenus confirment que pour tous les systèmes « pâturages » (pâturage de plantain, pâturage de sainfoin, et prairies multi espèces), les laits et fromages de chèvre contiennent significativement moins d'acides gras saturés du sous-groupe « acides laurique, myristique et palmitique » qui sont athérogènes en cas d'excès et plus d'acides gras polyinsaturés (AGPI), notamment d'acide alpha-linolénique ($\Omega 3$), plutôt protecteurs par rapport aux maladies cardiovasculaires.

La présence de certains métabolites secondaires bioactifs dans les systèmes alimentaires, comme notamment les tannins condensés dans le sainfoin, permet également de modifier favorablement les profils en acides gras des laits et fromages, en limitant la bio-hydrogénation des acides gras insaturés d'origine alimentaire dans le rumen et notamment de l'acide alpha-linolénique ($\Omega 3$). Cet acide gras se retrouve alors en plus grande quantité dans les laits.

L'intégration de plantes fourragères « bioactives » dans l'alimentation des animaux est très bien perçue par les consommateurs, qui montrent un fort degré d'accord avec les mentions de type : « Rend la fabrication plus éco responsable », « Favorise le bien-être animal », « Limite les traitements antiparasitaires », « Préserve la biodiversité végétale ».

Concernant la valorisation des produits issus de ces systèmes, leurs bénéfices reconnus incitent les consommateurs à quelques concessions pour favoriser la consommation de fromages issus de ce type de système, notamment un prix plus élevé de 10% (mais pas plus), voire un changement des lieux d'achat pour certains fromages ou bien réduire leur choix de fromages.

En revanche, on relève quelques réserves pour que ces changements (qui ne sont que déclaratifs) s'opèrent. Il faudrait que les critères de choix des consommateurs évoluent car aujourd'hui le mode de production « durable » reste parmi les moins influents.

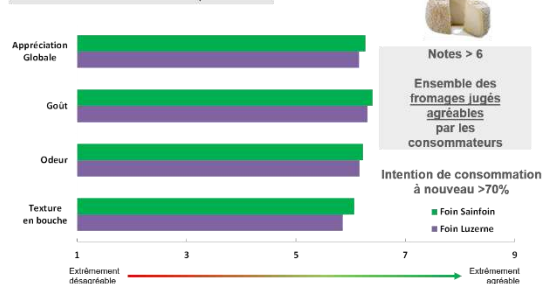
Les différents systèmes alimentaires testés en brebis laitières ne semblent pas avoir d'impact sur la qualité nutritionnelle globale des laits ni des fromages de type Ossau-Iraty.

Néanmoins les systèmes « pâturage » semblent réduire la teneur en sucres (lactose) des laits de brebis par rapport aux régimes « hivernaux » à base de fourrages « secs » (foin de luzerne, foin ou déshydratés de sainfoin).

Les qualités nutritionnelles globales des laits et fromages de chèvre n'ont également pas été impactées par les divers régimes alimentaires testés dans le cadre de ce projet.

DISPOSITIF ① Foin de sainfoin vs Foin de luzerne (régime hivernal)

Tests consommateurs - Acceptabilité



Néanmoins, pour les connaisseurs de ces systèmes, ce critère a un poids plus important, ce qui laisse penser que l'information et la pédagogie sont sans doute les clés pour faire évoluer les comportements et donner plus de valeur aux produits issus de ces systèmes « raisonnés »

Le résultat remarquable obtenu au cours de ces travaux, et non documenté en transformation fromagère, est l'accroissement significatif au cours de l'affinage de la teneur en composés phénoliques des fromages de chèvre. Cet accroissement est attribuable à la production de métabolites secondaires, et notamment de composés phénoliques simples par les flores fongiques mises en œuvre pour l'affinage (*Geotrichum*, *Penicillium*).

En l'absence de données « consolidées » pour les fromages, les teneurs observées (2 500 à 4 000 mg/kg) sont très comparables à celles relevées pour certains fruits ou légumes (raisin, artichaut, choux de Bruxelles).

L'identification des composés en présence et de leur(s) potentiel(s) bénéfice(s) constitue un sujet d'intérêt.

Bionachol est soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ANICAP.



Contact

Patrice GABORIT

actalia17@actalia.eu

Tél : 05 46 27 69 85

www.actalia.eu

⇒ ACTALIA Surgères Environnement

Projet ECOQUALINA : Accompagnement des filières sous Signe officiel de Qualité et d'Origine (SIQO) dans une démarche d'écoconception.

Le projet **ECOQUALINA** vise à identifier, en vue de leur éventuelle intégration aux côtés des critères de qualité spécifiques au produit, des critères d'amélioration de la performance environnementale du produit tout au long de sa chaîne de valeur.

Sur 4 années, d'octobre 2019 à décembre 2023, **ECOQUALINA** permettra :

- une analyse des pratiques actuelles et de leur impact environnemental par la méthode d'ACV (Analyse du Cycle de Vie) dont un état des lieux des points forts du cahier des charges SIQO pouvant d'ores et déjà être valorisés,
- des propositions d'amélioration de la performance environnementale du produit, couplées à une évaluation technique, économique et environnementale des principales propositions.

Il sera étudié des critères complémentaires pouvant faire l'objet d'indicateurs chiffrés, autres que ceux pris en compte dans une ACV environnementale, dont le bien-être animal.

ECOQUALINA conduira à :

- des propositions, pour chaque filière sous SIQO, d'évolutions susceptibles d'être reprises dans le cahier des charges et permettant d'améliorer la performance environnementale du produit,
- une identification des freins et facteurs de réussite des actions réalisées dans le cadre du projet, afin de faciliter la mise en œuvre de démarches d'écoconception pour d'autres produits sous signe de qualité.

Les filières qui collaborent avec ACTALIA sont le fromage Ossau-Iraty AOP et le beurre Charentes-Poitou AOP

Ce programme est coordonné par l'AANA avec le soutien de l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine



Contact

Axel CARTIER

a.cartier@actalia.eu

www.actalia.eu

⇒ **ACTALIA Carmejane**

Améliorer la qualité de ses produits : identification d'un défaut en technologie lactique (2022 – 2023)

Les producteurs rencontrent souvent un défaut d'affinage qu'ils décrivent la plupart du temps comme gras, poisseux...

Au cours de l'affinage des fromages lactiques, il arrive qu'un microorganisme se développe sur la croûte en formation des fromages. Ce faisant il concurrence l'habituel *Geotrichum*, et peut donner de mauvais goûts aux fromages (âcres) en plus d'un aspect poisseux, sous forme de tâches humides qu'il est difficile d'assécher. Il empêche le bon développement de la flore utile et limite l'affinage des fromages, sans compter le défaut visuel associés.

Ce phénomène apparaît de manière très irrégulière, dans des conditions aléatoires et non connues, de plus, les méthodes de lutte habituelles ne fonctionnent pas systématiquement.

L'objectif de cette étude est de déterminer le microorganisme responsable de ce défaut et d'identifier les origines de la contamination ainsi que les paramètres favorisant son apparition. Ce travail se fera en partenariat avec le laboratoire d'analyses microbiologiques ACTALIA de La Roche-sur-Foron (74).

Une fois cette étude préalable finalisée, un second projet devra être monté pour trouver des actions correctives et préventives à mettre en place face à ce défaut.

L'appui technique

En 2022, 35 suivis ont été réalisés pour des producteurs fromagers de la région Sud, dont 20 suivis pour le lait de chèvre, sur l'amélioration ou la mise en place de nouveaux produits : yaourt de chèvre, tomme... et d'autres pour la résolution d'accidents de fabrication.

Certains chevrillers font aussi appel au Centre, pour un accompagnement dans la conception ou la rénovation de leurs fromageries, mais aussi pour l'accompagnement dans la rédaction du dossier de demande d'agrément sanitaire européen.

Une fromagerie artisanale est aussi en partenariat avec le centre fromager de Carmejane, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des productions fromagères. Cet atelier transforme quotidiennement du lait de chèvre collecté régionalement.

ACTALIA : Les formations fermières

ACTALIA Produits Laitiers propose sur ces différents sites : Carmejane (04), Surgères (17) Rennes (35) et La Roche sur Foron (74) des formations fermières et artisanales.

En 2022, 26 formations ont été réalisées sur différentes thématiques, dont technologiques : les fromages lactiques, les yaourts, les desserts lactés... Ces formations comprennent notamment des fabrications en atelier pédagogique où les stagiaires peuvent réaliser l'ensemble des produits à partir de lait de chèvre, vache ou brebis. Des thématiques encadrant la fabrication : stratégie de communication, l'hygiène, la gestion de l'eau et des effluents... sont également proposées.

Le catalogue des formations 2022 – 2023 est disponible à cette adresse :

<https://www.actalia.eu/wp-content/uploads/2021/04/Catalogue-FormationsFermieres-2021-2022.pdf>

Sur son catalogue de formation, ACTALIA Produits Laitiers a réalisé, en 2022, et sur l'ensemble de ces sites 24 formations avec une satisfaction générale de 9,3/10.

ACTALIA Produits Laitiers réalise également des formations sur mesure qui peuvent être réalisées en partenariat ou la demande de syndicats ou de chambres d'agriculture. Ainsi en 2022, le centre de Carmejane a réalisé des formations pour :

- L'association Auvergne-Rhône-Alpes Elevage : Formation à la fabrication de glaces
- La chambre d'agriculture du 83 : Formation au GBPH européen
- Le Syndicat Caprin et Fromager Fermier des Hautes-Alpes : Formation à la gestion des accidents de fabrication en technologie lactique

ACTALIA Produits laitiers – Centre de Carmejane

actalia04@actalia.eu

Tél : 04 92 34 78 43

www.actalia.eu

⇒ ACTALIA Surgères : Le Centre de Ressources et de Documentation Caprine

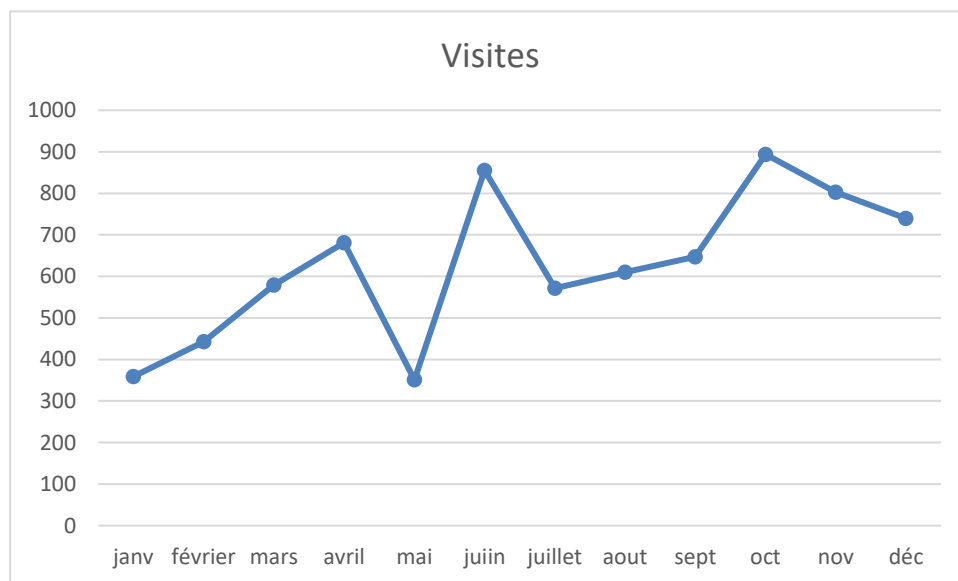


Le Centre de documentation a pour mission de rassembler et de mettre à la disposition des acteurs de la filière caprine la documentation scientifique et technique nécessaire à leurs activités, de diffuser à leur attention une information synthétique et actualisée et d'assurer à travers la collecte de l'information une fonction de veille scientifique et technologique. Le CRDC est un service spécialisé d'ACTALIA, rattaché à l'unité Produits laitiers.

1. La base de données et la bibliothèque

En 2022, la base de données www.goat-lib.com a été enrichie de 102 documents. Elle contient dorénavant plus de 20 000 notices bibliographiques représentant autant de documents présents dans la bibliothèque.

Statistiques de consultation de goat-lib.com année 2022



Les prestations

Bibliographies mensuelles

Les acteurs de la filière caprine régionale Nouvelle-Aquitaine et certains de la filière nationale reçoivent des bibliographies : il s'agit de listes d'articles scientifiques, rapports, ouvrages etc. Celle-ci leur permet d'être informés des publications récentes sur tout ce qui a trait à la chèvre. En retour, les destinataires demandent les articles qui les intéressent.

Le service question-réponse et bibliographie sur demande

19 demandes sont parvenues au CRDC. Il s'agit de demandes de bibliographies ou de demandes d'articles (références prises sur goat-lib ou sur le site www.crdc.fr) ou de questions précises qui nécessitent de faire une recherche documentaire.

Quelques exemples de demande en 2022

- lait cru
- élevage de chèvres à viande
- bien-être

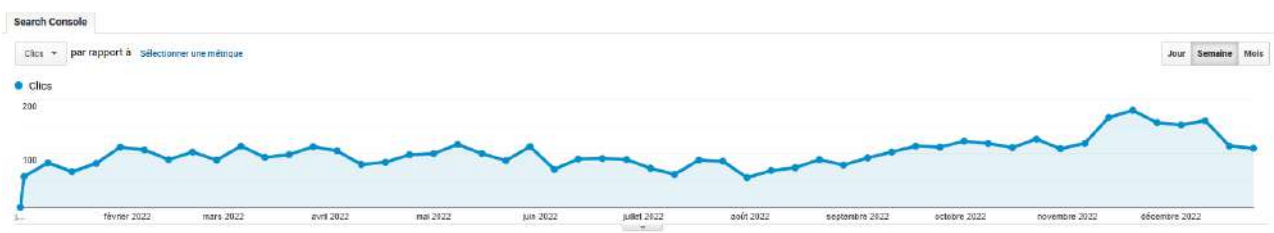
Communication

* Le site « portail » <http://www.crdc.fr>, destiné à un public professionnel, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent au monde caprin, se veut être le reflet du dynamisme de l'activité caprine en France.

Tous les thèmes concernant l'élevage des chèvres sont abordés

Ce site est un portail à partir duquel on peut accéder à d'autres sites contenant de l'information caprine, scientifique et technique. Il a été mis en ligne en mars 2020. En 2022, le site du CRDC a été la tentative de nombreux piratage, les statistiques de consultation s'en ressentent.

Statistiques du site [crdc.fr](http://www.crdc.fr) : utilisation Google Search Console (2022)



Requêtes les plus fréquentes	Clics	Impressions
crdc	963	7837
listeriose chevre	100	600
listeriose chèvre traitement	58	233
gale chèvre symptômes	55	853
sainfoin propriétés médicinales	51	602
crdc france	45	220
monotraitement chèvre	26	260
gale chèvre traitement	19	210
gale chèvre	15	747
paratuberculose chèvre	15	564
paratuberculose caprine transmission à l'homme	15	293
traitement gale chevre	14	57
chevre qui tousse	12	700

4. Le CRDC à l'EPL de Melle

Le CRDC continue d'être présent au Lycée agricole de Melle ; les jours d'ouverture sont calés sur la présence des étudiants en Certificat de spécialisation et les BP REA Adultes. La bibliothèque du CRDC à Melle est principalement consacrée aux informations techniques touchant l'élevage, l'alimentation, la reproduction de la chèvre : la partie laitière restant à Surgères.

Le CRDC intervient dans certaines classes, Productions Aniamles, Certificat de Spécialité Caprin... pour présenter les outils, physiques ou numériques, mis à dispositions des apprenants et des professionnels de la filière

Des recherches bibliographiques ont été effectuées avec les étudiants, qui sont également très demandeurs de prêts de documents.

5. Travail dans le cadre du Réseau d'excellence caprine de Poitou-Charentes (REXCAP)

Le CRDC est étroitement lié au REXCAP, réseau pour lequel il prend en charge une partie de sa communication et en particulier le site internet portail. Ce dernier (<http://pro.terredeschèvres.fr>) a été simplifié en 2022 pour améliorer l'accès aux documents techniques. Le CRDC réalise également les fiches techniques issues des rapports des activités des membres du REXCAP.

▶ Un compte Tweeter @REXCAP_NA : 341 abonnés

▶ Page facebook : <https://www.facebook.com/Rexcap-NAV-109631327443083>

▶ Création d'une chaîne youtube en juin 2022. Des vidéos sur des points techniques « En 2' chrono » sont prévues, en plus des enregistrements des comités techniques.

Centre de Ressources et de Documentation Caprine

ACTALIA

Geneviève Freund

g.freund@actalia.eu - Tél : 05 46 27 69 80

www.actalia.eu - www.crdc.fr - www.goat-lib.com

Le CRDC est soutenu financièrement par le FEADER en Nouvelle-Aquitaine et par le BRILAC pour ses actions au Legta de Melle



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire





Compte-rendu d'activité 2022

Filière caprine

L'Institut de l'Élevage accompagne les acteurs de la filière caprine en leur fournissant des solutions techniques et des analyses en matière de zootechnie, économie, gestion sanitaire, transformation fromagère et environnement. Plus de 30 collaborateurs sont mobilisés.



L'élaboration du programme d'activité développé par l'Institut de l'Élevage pour la filière caprine s'appuie sur les orientations définies par la commission de filière caprine présidée par Jacky Salingardes (Président de la FNEC et éleveur en Occitanie). Ce comité réunit des représentants des producteurs, des interprofessions, de l'administration, des acteurs techniques ou du développement agricole.

ÉCONOMIE DE LA FILIÈRE

Contact : abdel.ossenide@idele.fr

SUIVI DE LA CONJONCTURE LAITIÈRE



Il s'agit d'un suivi mensuel de la collecte laitière, des fabrications industrielles de fromages au lait de chèvre, en conventionnel et biologique, et de produits ultra-frais (lait conditionné, yaourts), de l'état des stocks de produits de report et de l'approvisionnement des industriels, de l'évolution des importations de matières premières laitières et des exportations de fromages de chèvre à partir des indications fournies par FranceAgriMer et le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Sont aussi suivis les prix de vente industriels (INSEE), l'évolution de la consommation de fromages de chèvre par les ménages, à partir des données IRI – CNIEL sur le marché des fromages en libre-service, mais

À retenir !

Par rapport à 2021, la production de lait de chèvre de 2022 a connu une hausse modérée de +2%. L'activité industrielle, qui a évolué en dents de scie sur toute l'année, est restée globalement stable par rapport à l'année précédente.

ENQUÊTE « PRIX DU LAIT DE CHÈVRE »

Chaque trimestre, l'Institut de l'Élevage établit une synthèse nationale et régionale du prix du lait de chèvre payé aux producteurs, réalisée à partir de son enquête auprès d'un échantillon d'une trentaine d'entreprises représentant 90% de la collecte nationale. Les entreprises renseignent leur collecte mensuelle, le prix de base, le prix moyen payé aux producteurs ainsi que la composition du lait collecté. L'indicateur de prix est diffusé à l'ensemble des partenaires de la filière, organisations professionnelles et administrations : FNEC, ANICAP, FranceAgriMer, Interprofessions régionales laitières caprines et diffusée dans la revue « La Chèvre ».



Credit Photo : Kubais_Folcia

À retenir !

Le prix de base du lait de chèvre moyen pondéré en 2022 s'établit à 763 €/1000 litres, soit une hausse de +69 € (+10%) par rapport à l'année 2021. Le prix réel payé aux producteurs, en moyenne annuelle pondérée, a augmenté de +7% par rapport à 2021 et s'établit à 825 €/1000 litres.

Suivi des charges en élevage caprin - IPAMPA lait de chèvre

Le département «Economie» de l'Institut de l'Élevage publie mensuellement l'IPAMPA-Lait de chèvre (indice des prix d'achat des moyens de production agricole) élaboré à partir des indices des prix des produits et services publiés par l'INSEE pour un panier d'intrants spécifiques aux exploitations caprines livreuses de lait de chèvre

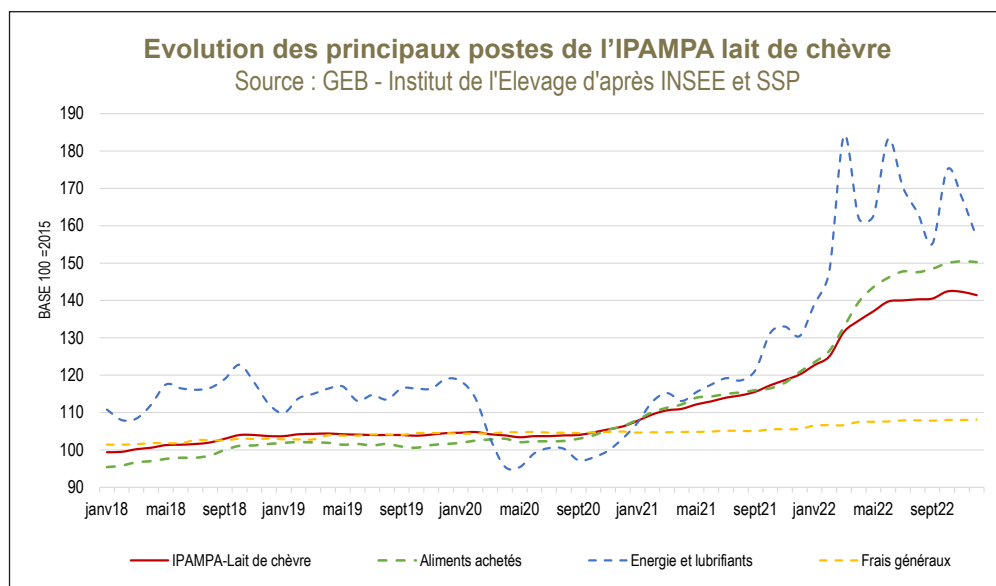
calculé par l'Institut de l'Élevage. Cet indice est publié sur le site internet de l'Institut de l'Élevage au même titre que les autres indices IPAMPA des différentes productions de ruminants.

En complément, le département Economie a également mis au point un indicateur de type

MILC. C'est un indicateur de suivi mensuel de la marge par litre de lait dérivé de l'IPAMPA lait de chèvre et calculé par différence entre le panier de charges (actualisé grâce à l'IPAMPA) et un panier de produits. Il est diffusé de façon trimestrielle sur le site internet de l'Institut de l'Élevage.

Evolution des principaux postes de l'IPAMPA lait de chèvre

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après INSEE et SSP



À retenir !

L'année 2022 est marquée par une forte hausse des charges en élevage. A l'indice 136 en moyenne annuelle (base 100=2015), l'IPAMPA lait de chèvre a bondi de +20 par rapport à 2021. L'alimentation achetée, qui est le principal poste, a augmenté de +24% et les énergies ont connu une envolée de +37%.

ÉCONOMIE DE LA FILIÈRE

Contact : abdel.osseni@idele.fr

Suivi de la conjoncture de la viande caprine

Le GEB réalise un suivi de la production et du marché de la viande de chevreaux et de chèvre de réforme, de l'activité des groupements et des entreprises, des évolutions du prix du marché de gros à Rungis, notamment à Pâques et en fin d'année. Il a également mis en place le suivi de l'évolution du prix des principaux aliments d'engraissement de chevreau.

Le GEB effectue aussi le suivi du commerce extérieur de viande caprine à partir des données EUROSTAT, notamment dans les principaux pays acheteurs de viande caprine française : l'Italie et le Portugal.



Crédit photo Damien Harcé - La Chèvre

L'ANNUEL CAPRIN ANNÉE 2022 VA PARAÎTRE PROCHAINEMENT

Chaque année, un dossier Économie de l'Élevage est spécifiquement consacré aux évolutions du secteur caprin. Le Dossier Annuel Caprin est remis tous les ans aux participants de l'Assemblée Générale de la FNEC. Ce dossier intègre une partie macroéconomique de suivi de la production et du marché du lait et viande caprine, associée à une partie microéconomique d'estimation des revenus dans l'année réalisée à partir des données issues du dispositif INOSYS-Réseaux d'élevage.



À retenir !

Le n°528 de mars 2022 titrait sur la renationalisation de la collecte et les défis de la hausse des coûts. En 2021, le prix du lait a augmenté de 4%, la collecte a progressé de 1% et les importations ne représentaient plus que 8% de l'approvisionnement total des transformateurs. Avec un Ipampa en hausse de 9%, les revenus ont stagné sauf ceux des polyculteurs éleveurs qui ont atteint des records à la hausse.

ET AUSSI...

Tous les mois dans le **webzine Tendances** et tous les deux mois dans la revue **La Chèvre**, le département Économie publie une analyse de la conjoncture et du prix du lait.

L'ACCOMPAGNEMENT DES DÉMARCHES FILIÈRES

CODE MUTUEL DE BONNES PRATIQUES EN ÉLEVAGE CAPRIN : LA VERSION 2021 POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

L'année 2021 avait vu la nouvelle version du Code Mutuel se déployer sur le terrain avec la création des nouveaux supports et de l'application de saisie des visites sur smartphone, les formations de mise à jour des techniciens et le début des visites sur le terrain.

En 2022, les dernières sessions de formation de mise à jour se sont déroulées et une session de formation initiale pour de nouveaux conseillers a été organisée en Touraine. Fin 2022, ce ne sont pas moins de 94 conseillers qui ont validé la formation Code Mutuel version 2021 et sont ainsi prêts à accompagner les éleveurs dans la démarche. 562 producteurs ont déjà validé une adhésion en version 2021.

Courant 2022, l'application de saisie des visites sur smartphone a été mise à disposition également en format Apple et des imperfections de la première version ont été corrigées tout au long de l'année. La formalisation du fonctionnement de la démarche et notamment de l'ensemble des relations entre les acteurs avait été rédigée de manière précise lors de la création du Code Mutuel il y a près de 20 ans. Une mise à jour pour tenir compte des évolutions (changement des structures, passage à la dématérialisation) a été entreprise en lien avec l'Anicap.

Contact : emmanuelle.caramelle-holtz@idele.fr



Chiffres-clés

(source : base de données nationale Code Mutuel)

Au 31 décembre 2022, le Code Mutuel compte 1703 adhérents dont :

1/3 en version 2021

89% sont livreurs de lait

59% ont un troupeau de plus de 200 chèvres

23% produisent en AOP

23% sont adhérents Cagènes

51% ont un suivi Contrôle laitier

REPÈRES ÉCONOMIQUES POUR LES ÉLEVEURS ET LA FILIÈRE

Contact : nicole.bossis@idele.fr

L'Observatoire INOSYS caprin, un recueil des données techniques et économiques de 160 exploitations

• Revenus 2021

La conjoncture caprine 2021 est marquée par une augmentation du prix du lait payé (+4%) et un IPAMPA lait de Chèvre en hausse (+ 8,9% entre 2020 et 2021). Les revenus sont en retrait chez la plupart des livreurs spécialisés sauf chez ceux qui enregistrent une hausse de production permettant de contenir la flambée du prix des intrants.

Après plusieurs années de baisse des revenus, les livreurs et cultures de vente atteignent des revenus jamais égalés avec de bons rendements et des cotations élevées.

Après une année 2020 éprouvante, les fromagers fermiers retrouvent en 2021, une campagne de commercialisation normale mais perturbée par la hausse du prix des aliments pour l'élevage et par celle des emballages, de l'électricité et des carburants pour la transformation et la commercialisation. Ils doivent augmenter le prix de leurs fromages pour maintenir leur revenu.

• Estimation des revenus 2022 : hausse record des charges et baisse des revenus malgré l'augmentation du prix du lait

En 2022, les revenus de tous les systèmes sont orientés à la baisse. Intra système, les écarts se creusent selon le niveau d'autonomie alimentaire et l'efficacité de chacun. Les systèmes « caprins et bovins viande » sont les moins impactés grâce à la forte hausse du prix des bovins. En systèmes « caprins et cultures de vente », la sécheresse pénalise les rendements en zones intermédiaires. La bonne conjoncture céréalière parvient juste à maintenir le produit de l'atelier cultures.

Impactés par la hausse du prix des aliments pour l'élevage et par celle des emballages, de l'électricité et des carburants pour la transformation et la commercialisation, les fromagers fermiers doivent augmenter le prix de leurs fromages pour maintenir leur revenu. Mais suivant la clientèle, certains éprouvent des difficultés à passer ces hausses.



Les dossiers cas-types caprins disponibles

Au-delà du suivi annuel des exploitations, les équipes INOSYS mettent au point des cas-types à destination des éleveurs, techniciens, enseignants et décideurs pour qu'ils puissent mieux connaître la diversité des systèmes de production en élevage caprin, disposer de repères pour bâtir des projets et appuyer des installations ou réaliser des simulations prospectives. Chaque année, une actualisation économique de ces cas-types est effectuée. Sont disponibles :

- en Nouvelle Aquitaine, des cas-types par système alimentaire, des cas types livreurs, fromagers fermiers et mixtes (livreurs et fromagers à la fois) et des cas-types bios ;
- en PACA, des cas-types fromagers fermiers par système alimentaire ;
- en Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne, des cas-types fromagers de diverses dimensions et des cas-types livreurs ;
- en Occitanie, les 2 cas-types « livreur et bovins viande » et « fromager fermier AOP Pélardon ».

A noter ! Un référentiel multi filières, intitulé « Les Essentiels Éco », est en cours de construction. Il sera destiné aux éleveurs en place, aux porteurs de projets et aux techniciens les accompagnant.

INOSYS CAPRIN CONTRIBUE AUX AUTRES PROJETS IDELE

- Réalisation de simulation sur cas-types de l'introduction de prairies alicaments, dans le cadre du projet Casdar FASTOCHE.
- Contribution au réseau caprin mis en place dans le cadre du projet Cap Protéines avec le suivi de 24 fermes sur les 40 fermes de ce réseau.
- Valorisation de la base de données Cap Protéines avec comparaison à la base Inosys - Réseaux d'élevage. Participation à la réalisation de fiches, de vidéos et à l'organisation de journées portes ouvertes.
- Analyse de l'importance des parcours dans les fermes Inosys en Occitanie et PACA dans le cadre de l'UMT Pasto.
- Mobilisation des cas-types fromagers fermiers en circuits courts dans le cadre du programme LifeAdapt consacré à l'adaptation des exploitations au changement climatique.
- Fourniture des référentiels CAP'2ER niveaux 1 et 2.



CAPT€C, L'OUTIL D'APPUI TECHNIQUE CAPRIN



Le module d'appui technique Cap'T€C développé dans le cadre d'un partenariat FCEL – Institut de l'Élevage est intégré dans l'outil technicien SIECL depuis 2017. Il permet de réaliser des bilans annuels technico-économiques des ateliers caprins livreurs et fromagers. Ces bilans s'ajoutent aux données du dispositif Inosys - Réseaux d'élevage pour établir des référentiels technico-économiques. En 2021, 160 bilans ont été réalisés.

ET AUSSI...

Un espace Inosys en cours de construction sur le site web Idele pour que chacun puisse accéder plus facilement à l'information et à l'ensemble des travaux nationaux, aux synthèses régionales et aux cas-types.

En bref

- **Participations aux journées techniques en régions** : Journée Technique Cap'Vert, Journée de Monteils, Journée technique Centre - Val de Loire, Journée technique Pays de la Loire, Journée des partenaires en Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire, Rencontres fromagers fermiers ...
- **Participation aux Journées Techniques Caprines** en mars 2022.



CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER D'ÉLEVEUR

Accompagner l'installation et la transmission

Pour pérenniser la filière laitière caprine sur les territoires, l'ANICAP a confié, fin 2017, à l'Institut de l'Élevage, un projet pluriannuel (2017-2019) pour assurer l'attractivité du métier d'éleveur de chèvres : il s'agit de promouvoir le métier et de défendre une diversité de modèles et de formes d'organisation du travail sur les élevages.

Dans le cadre de ce projet, l'Institut de l'Élevage a contribué aux réalisations suivantes :

- une plaquette de sensibilisation « Devenir éleveur de chèvres » en cours d'actualisation,
- un guide à l'installation actualisé en septembre 2022,
- une frise sur le parcours à l'installation avec les différentes étapes et les acteurs concernés,
- des témoignages d'éleveurs,
- une brochure à destination des cédants,
- des fiches solutions de financement,
- une analyse démographique sur le renouvellement des actifs.
- un kit d'animation à destination des étudiants en formation initiale, en cours de formalisation.

Tous ces documents (excepté le guide, en vente à Acta Editions) sont disponibles sur le site internet de l'ANICAP (<https://anicap.org/>).



EN RÉGIONS

Rédaction du guide « De la mise en place d'un atelier à la commercialisation des fromages de chèvre fermiers » à destination des fromagers fermiers de Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire et Bretagne.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN ÉLEVAGE CAPRIN

Déclic Travail est un projet multifilières consacré à la thématique Travail. Avec ce projet bénéficiant d'un soutien de l'ANICAP, l'Institut de l'Élevage propose de mettre en place une plateforme nationale sur le travail dans les élevages. Mobilisant des techniques de

communication ergonomiques et attractives, son premier objectif est de toucher le plus grand nombre afin de mieux sensibiliser à l'amélioration des conditions de travail et de permettre à chacun de trouver des solutions adaptées à sa situation, à sa production et à ses problématiques.

Pour en savoir plus : <https://declictravail.fr/>

Accompagner les porteurs de projet et éleveurs en circuits courts

Le projet **Casdar TRAC** vise à accompagner l'installation et le développement d'exploitations en circuit court durables, socialement et économiquement. La filière caprine est bien évidemment une des filières concernées par ce projet. Construit sur 4 années, ce projet vise à mieux connaître les formes d'organisation du travail et le sens donné par les agriculteurs à leurs métiers de producteur, transformateur et vendeur.

Les divers travaux en cours ont mis en évidence des problématiques autour de "Pouvoir se libérer et quitter sa ferme", "Embaucher et fidéliser les salariés", "Gérer la charge mentale". La sensibilisation puis l'accompagnement des producteurs sur la dimension travail de leur projet est au cœur des livrables qui sont en cours de rédaction.

Pour en savoir plus : <https://idele.fr/trac>



Producteurs fermiers caprins : agir pour l'amélioration de leur revenu

Ce projet bénéficiant d'un financement de l'ANICAP a pour objectif d'aider les producteurs fermiers caprins à améliorer la rentabilité de leur atelier en mettant au point une démarche d'accompagnement technico-économique intégrant bien les spécificités de la transformation fermière. Il est conduit en collaboration avec la FNEC et s'appuie sur un groupe constitué de producteurs fermiers et de techniciens des différentes régions. En 2022, deux réunions ont permis de recenser les attentes, de faire un état des lieux des outils existants au national et en régions et de mieux connaître les fonctionnalités de l'outil COUPROD.

GÉNÉTIQUE ET PHÉNOTYPE

L'essentiel des différentes activités de recherche & développement sur la génétique caprine sont conduites en étroite collaboration entre l'Institut de l'Élevage et l'INRAE, au sein de l'Unité Mixte de Technologie « **Sélection génétique pour la Transition Agroécologique des petits Ruminants** » (UMT STAR) centrée sur Toulouse, qui succède à l'UMT GPR.

ANIMATION DE LA COMMISSION CAPRINE DE FGE



La commission caprine de FGE comprend des représentants des organismes suivants : FNEC, France Conseil Elevage, Alice, Races de France, Chambres d'agriculture France et FNCL. Cette commission est présidée par F. Baudy et le secrétariat est assuré par l'Institut de l'Élevage (E. Jullien), en collaboration avec la direction technique de CAPGENES et de FCEL. La commission est chargée d'orienter et suivre les activités du dispositif génétique caprin entrant dans le périmètre collectif : identification des besoins des utilisateurs, définition des méthodes, production des indicateurs de surveillance, études et mise au point des améliorations, maîtrise d'ouvrage du Système d'Information Génétique caprin.

Les principaux sujets traités en 2022 ont concerné :

- le projet d'engagement des activités génétiques caprines en Système de Management de la Qualité qui se concrétise par l'engagement des activités de contrôle laitier dans la démarche depuis le 1er janvier 2022 et l'extension aux activités de Certification des parentés,
- la validation des évolutions de SIECL, plus particulièrement le lancement des projets sur la gestion de races à petits effectifs et celui relatif à la gestion des gènes d'intérêt,
- le déploiement du projet « Gènes Avenir »,
- les projets de R&D en cours,
- le financement des activités d'appui au dispositif génétique caprin.

La Commission de filière caprine s'est réunie les 18 mars, 1^{er} juillet et 20 septembre en visio-conférence et le 9 novembre en présentiel. La réunion commune des commissions Ovine et Caprine a eu lieu le 1^{er} juillet.

Contact : eric.julien@idele.fr

SYSTÈME D'INFORMATION GÉNÉTIQUE CAPRIN



L'Institut de l'Élevage assure, pour FGE, la maîtrise d'ouvrage opérationnelle du système national d'information génétique caprin, SIECL, et les applications nationales caprines. Cela consiste à :

- identifier les besoins d'évolutions fonctionnelles,
- les décrire (spécifications fonctionnelles générales) pour que l'équipe informatique de la maîtrise d'œuvre puisse procéder à leur développement, puis en assurer la recette fonctionnelle,
- organiser les évolutions et les corrections nécessaires en lien avec la maîtrise d'œuvre et les utilisateurs, au sein de diverses instances de travail,
- suivre et résoudre les dysfonctionnements rapportés par les utilisateurs.

Cette activité s'appuie sur les travaux de plusieurs instances : la commission de filière de FGE qui valide les projets et suit leur réalisation au travers des comptes rendus faits par l'administrateur SIECL, d'une part, et des groupes de travail opérationnels, d'autre part.

Une version de SIECL a été mise en production en 2022. Sa principale évolution est la prise en compte des protocoles B pour le contrôle laitier.

Les analyses sont en cours en vue de gérer de façon bien identifiée les éleveurs bénéficiant d'un protocole CROS (contrôle de performances reconnu par l'OS), de mettre à disposition des utilisateurs des outils de suivi des différents indicateurs requis pour la revue de processus, suite à l'extension référentiel SMQ CL aux caprins. Par ailleurs, les travaux ont démarré pour gérer les nouveaux index Fertilité.

En outre, une étude pour la gestion centralisée dans SIECL des données des races à petit effectif est en cours dans l'objectif de fournir une interface de saisie en ligne interfacée avec SIECL. Une réflexion a été initiée pour gérer les gènes d'intérêt de façon consolidée.

Contacts : isabelle.boulesteix@idele.fr et estelline.desandere@idele.fr

Collecte des performances et statistiques nationales du contrôle laitier caprin

En 2020, le travail des agents du contrôle de performances avait été perturbé par la période de confinement intervenue au printemps. En 2021, la réalisation des contrôles en élevage est revenue à la normale, en fonction des dates de mise bas et des règles des différents protocoles qui permettent de valider les performances pour l'évaluation génétique des reproducteurs.

Toutefois, certains éleveurs avaient suspendu leur adhésion au contrôle laitier en 2020, et tous n'ont pas réadhéré au service puisque nous constatons une légère baisse des nombres de troupeaux et de chèvres contrôlés. Ainsi, les statistiques du contrôle laitier 2021 portent sur 1 422 troupeaux, 375 492 chèvres actives et 264 568 lactations terminées. En revanche, 235 778 lactations ont été qualifiées, en légère hausse grâce à un meilleur respect des règles des protocoles.

D'autre part, le système de management de la qualité (SMQ) du contrôle laitier caprin est entré en vigueur en janvier 2022, sur la base du premier « référentiel d'exigences » élaboré en 2021. Les audits SMQ réalisés en 2022 ont donc porté à la fois sur les activités de contrôle réalisées chez les éleveurs de bovins et les éleveurs de caprins laitiers. Les résultats obtenus seront analysés au printemps 2023.

L'élaboration de la documentation nécessaire pour un SMQ portant sur les généalogies et l'appartenance à la race a démarré en 2022 et se poursuit en 2023.

Contact : agnes.piacere@idele.fr

Performances laitières par race – Lactations brutes 2021
(source : Résultats de contrôle laitier – Espèce caprine – France 2021. Ed. Institut de l'Élevage)

Race	Nb résultats	Durée jours	Lait kg	MP kg	TP g/kg	MG kg	TB g/kg	Intervalle MB-MB jours	Rang moyen lactation
Alpine	146 854	317	978	33,2	34,0	37,4	38,3	395	2,4
Saanen	80 750	329	1 034	34,0	32,9	38,0	36,7	404	2,4
Croisée	7 089	315	878	29,3	33,4	32,9	37,5	402	2,5
Poitevine	351	265	530	16,2	30,5	18,6	35,1	386	3,9
Chèvre des Savoie	307	248	475	13,5	28,5	16,3	34,2	361	3,2
Massif Central	50	273	463	13,2	28,5	17,0	36,8	397	2,5
Pyrénéenne	43	208	209	6,0	28,9	7,6	36,7	372	3,9
Autres races	334	264	539	16,9	31,4	20,1	37,2	370	2,7
Toutes lactations	235 778	321	992	33,3	33,6	37,4	37,7	398	2,4

Rappel : les statistiques nationales du contrôle laitier éditées conjointement par France Conseil Elevage et l'Institut de l'Élevage sont accessibles librement sur le site idele.fr.

GÉNÉTIQUE ET PHÉNOTYPE IDENTIFICATION ET TRAÇABILITÉ

ÉVALUATION GÉNÉTIQUE DES REPRODUCTEURS

• La réalisation et la validation des évaluations génétiques ont été réalisées en janvier, juin et septembre à GenEval par l'Institut de l'Élevage (sous la responsabilité de Capgènes) sur les caractères de production (3,9 millions de chèvres, 13 millions de lactations dont 81% validées pour la production laitière) et de morphologie (704 300 femelles pointées sur des caractères relatifs à la mamelle).

• 6 calculs intermédiaires ont fourni des index génomiques précoces à Capgènes pour le choix des jeunes boucs pour le schéma de sélection.

• L'évaluation génétique sur la fertilité à l'IA a été transférée à GenEval et elle tourne au même rythme que les évaluations officielles. La fertilité à l'IA a également été intégrée dans les index de sélection (ICC : Index Combiné Caprin).

Contacts : virginie.clement@idele.fr et marjorie.chassier@idele.fr



Credit photo boucs Joly - Helle

LES PROGRAMMES DE R&D



L'Institut de l'Élevage au travers de l'UMT GPR collabore à plusieurs projets de R&D :

• Le **projet SMARTER** (projet européen H2020), porté par INRAE, visant à étudier de nouveaux caractères en lien avec l'efficacité alimentaire, la robustesse et la résilience des petits ruminants prendra fin à l'été 2023. L'analyse génétique des différents critères d'efficacité alimentaire ont été approfondis. Le séminaire final au cours duquel l'ensemble des partenaires présenteront leurs résultats se tiendra à Tolède (Espagne), les 22 et 23 mai 2023.

• Le **projet TEPACAP** (financement APIS-GENE), porté par Capgènes, a pour objectif d'étudier la résistance au parasitisme gastro-intestinal des boucs améliorateurs et la transmission de la résistance à leurs filles. Les boucs présents à Capgènes (jeunes et adultes) ont été infestés (2 infestations successives selon le protocole établi l'année précédente) et phénotypés (comptage des œufs par gramme de fèces et mesure de l'hématocrite). L'impact de l'infestation sur leur production de semence a été étudié.

• Le **projet MALO** (financement APIS-GENE visait 1) à développer une indexation de la maturité qui peut être définie comme l'aptitude d'une chèvre à produire plus de lait en troisième lactation que la moyenne des chèvres en troisième lactation et moins de lait en première lactation que la moyenne des chèvres en première lactation, 2) à analyser l'impact économique de la longévité dans un système livreur de l'Ouest de la France. En 2022, un stage de M2 autour de l'impact économique de la longévité a permis de mettre en évidence un gain de 13€/chèvre/an pour une baisse du taux de renouvellement de 5% si la moyenne du lait produit par le troupeau reste inchangée. En 2022, la précision de l'index maturité au cours de la vie de l'animal a été évaluée et elle est proche de celle de l'index lait.

• L'UMT GPR arrivant à son terme, un nouveau projet, l'**UMT STAR** (Sélection génétique pour la Transition Agroécologique des petits ruminants) a été proposée. Agréée, elle démarrera début 2023.

Contacts : virginie.clement@idele.fr, marjorie.chassier@idele.fr et mathieu.arnal@idele.fr

Gestion de la variabilité génétique

L'Institut de l'Élevage est fortement impliqué dans la gestion de la variabilité génétique des races locales caprines, en lien avec Capgènes et les différentes associations d'éleveurs de ces races. La 15^{ème} réunion des races caprines à faibles effectifs a été organisée avec la participation de Capgènes en visioconférence, les 6 et 7 janvier 2022.

L'Institut de l'Élevage tient également les livres généalogiques des races Fossés, Massif central, Savoie et Provençale, et vient en appui des associations des autres races en fonction des besoins.

Comme pour les autres espèces, l'Institut de l'Élevage calcule et publie des indicateurs de variabilité génétique pour les trois races en sélection (Alpine, Saanen, Angora) et les 8 races caprines reconnues à petits effectifs dans le cadre de l'observatoire VARUME.

Contact : louise.joly@idele.fr



Credit photo Louise Joly - Helle

IDENTIFICATION ET TRAÇABILITÉ DES CAPRINS



Credit Photo - Sébastien Champion

En la matière, les axes d'intervention de l'Institut de l'Élevage en 2022 ont été les suivants :

- Procédure d'agrément des repères d'identification et suivi des matériels agréés ;
- Maîtrise des dispositifs de lecture de repères électroniques ;
- Fonctionnement du dispositif de traçabilité des caprins ; appui aux EDE et à Ovinfos, organisme habilité pour assurer la gestion de la base de données centrale des mouvements des caprins et ovins ;
- Qualité et possibilités de valorisation des données d'identification/traçabilité caprines.

Contact : eric.jullien@idele.fr



Premières rencontres en France pour le 3^e atelier international Sm@RT !

Les 2^e et 3^e ateliers nationaux de la filière caprine en France ont eu lieu les 10 février et 11 mai 2022 à la **Digiferm@ du Pradel** et ont permis aux éleveurs de tester et évaluer les clôtures virtuelles et la cage

de pesée et de tri. Suite à ces ateliers nationaux, chaque pays a choisi un outil sur lequel témoigner lors du troisième atelier international (TNWS3). Le TNWS3 du projet Sm@RT a eu lieu pour la première fois en présentiel et s'est tenu les 5 et 6 juillet 2022 en France autour de la **Digiferm@ de La Cazotte** et de la **ferme expérimentale INRAE – La Fage**. Il a rassemblé près de 70 personnes des filières ovines et caprines venant de 7 pays différents : Irlande, Royaume-Uni, Norvège, Estonie, Italie, Israël et France.

Pour revoir en image le TNWS3 : <https://urlz.fr/kPJS>

Pour en savoir plus : <https://h2020-smart.eu>

Contact : laurence.depuille@idele.fr



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement numero 101000471

RMT BATICE : le réseau d'échanges en inter-filières et multi-acteurs sur le thème du bâtiment d'élevage



Le RMT BATICE est le **laboratoire d'idées des réflexions autour des bâtiments d'élevage** au sein des différentes filières d'élevage en se projetant à

l'horizon 2040. Les axes de travail sont quels bâtiments à l'horizon 2040 répondant aux enjeux communs aux filières d'élevage par l'innovation et à l'évolution du conseil bâtiment à la hauteur des enjeux. La diffusion sera réalisée sur le site web du RMT BATICE.

Contact : bertrand.fagoo@idele.fr



GUIDE

Construction ou rénovation d'un atelier de transformation de produits laitiers fermiers

Ce projet, financé par l'ANICAP et piloté par l'Institut de l'Élevage avec l'appui des conseillers fromagers fermiers, vise à élaborer un document sur les locaux des ateliers de transformation fermier. Le projet fait suite au travail de recensement et d'analyse bibliographique mené en 2021. Cette synthèse permet de suivre les différentes étapes de la **démarche de conseil** pour la conception ou la rénovation d'un atelier de transformation laitier. Ce travail a également pour objectif de recenser et de mettre à disposition les différentes ressources documentaires à mobiliser pour chaque étape de réflexion. Les conseillers et producteurs laitiers fermiers pourront s'appuyer sur ce document pour trouver les informations pertinentes dont ils ont besoin pour mener à bien leur projet. Ce document sera mis en ligne sur le site web de l'Institut de l'Élevage.

Contact : morgane.lambert@idele.fr



BATCOOL, adapter les bâtiments de petits ruminants aux périodes estivales

Le **projet BATCOOL** (Bâtiments Adaptés aux Températures élevées pour les Caprins, Ovins viande et Ovins Lait) vise à objectiver les différents **moyens de lutte contre le stress thermique en élevage de petits ruminants** pour accompagner les éleveurs et techniciens. Le projet est porté par la Chambre d'agriculture d'Occitanie et est piloté par la Chambre d'agriculture de l'Aveyron et par l'Institut de l'Élevage. Une enquête s'est déroulée dans les régions du sud afin de repérer les exploitations ayant mis en place des moyens de lutte efficaces contre le stress thermique. 56 fermes commerciales avec des dispositifs innovants ont été retenues et sont expertisées « thermiquement » durant deux étés consécutifs. Parallèlement, 6 fermes expérimentales sont suivies quotidiennement sur toute la période estivale. Ce projet permettra aux filières ovines et caprines de s'appuyer sur des références spécifiques aux petits ruminants pour faire de leurs bâtiments des outils de lutte contre le stress thermique.

Contact : morgane.lambert@idele.fr



EAU, ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Énergie : quelles consommations et quelles solutions de diminution de consommation ?

Deux dossiers ont été déposés en 2022, avec un lancement en 2023, pour remettre à jour les données de consommation d'énergie en élevages et travailler sur les solutions énergétiques.

Le projet URE « Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les bâtiments d'élevage », financé par l'Ademe, visera à mettre à jour, via des enquêtes, les consommations d'énergie directes dans les élevages caprins, laitiers et fromagers. Il permettra ainsi de mesurer les consommations spécifiques de certains matériels.



Le projet « Energie Mieux », financé par la CNE, a pour objectif de mettre à jour les consommations d'énergie totale, directe et indirecte, dans les élevages caprins. Ce volet consommation sera complété par un volet sur les solutions et notamment une étude sur l'autoconsommation photovoltaïque dans les élevages avec transformation fromagère. Un outil d'autoévaluation des consommations d'énergie et de test de solutions devrait également être proposé en ligne.

Contact : thomas.gontier@idele.fr

LE PROJET CERCEAU À LA FERME EXPÉRIMENTALE DU PRADEL

Dans le Cadre du projet régional PEPIT AURA Cerceau, la phase de mesure des consommations d'eau a commencé le 13 avril 2022 et se poursuivra en 2023. Les besoins d'abreuvement des animaux sont mis en relation avec les conditions climatiques et la conduite du troupeau (alimentation).

La deuxième phase du projet, démarrée en 2022, vise à concevoir (en 2022) et à tester (en 2023) un dispositif de récupération, stockage et traitement des eaux de toiture pour une sécurisation de l'approvisionnement en eau des animaux.

Contact : bertrand.dufresnoy@idele.fr



Credit photo : DR

Évaluation environnementale et déploiement de l'outil CAP'2ER® - Projet sur l'atténuation et la durabilité des élevages caprins



L'outil CAP'2ER® est disponible pour évaluer les performances environnementales des systèmes caprins depuis février 2020 et novembre 2021 pour le Niveau 1 et 2 respectivement. A ce jour, environ 200 diagnostics ont été réalisés sur le terrain et ce déploiement va largement s'intensifier avec le lancement du projet CASDAR Élevage Caprin Durable qui vise à impliquer massivement les acteurs de la filière caprine dont les éleveurs caprins (livreurs et fromagers) dans la lutte contre le changement climatique en assurant la durabilité économique, environnementale et sociale. Le partenariat développé dans ce projet ambitionne ainsi le déploiement d'une stratégie nationale « Élevage Caprin Durable » (ECD) mobilisable par l'ensemble des acteurs. Sa mise en œuvre repose sur :

- la formalisation d'une méthode d'évaluation multicritère de la durabilité (ECD) facilement mobilisable en exploitations caprines et l'élaboration d'un référentiel national de coût de la transition bas carbone en élevage caprin.
- l'accompagnement d'une centaine d'éleveurs dans une démarche bas carbone avec CAP'2ER® élargi aux indicateurs de durabilité et s'inscrivant dans un appel à projet France Carbon.
- la démultiplication de la durabilité avec 240 apprenants en situation d'audit en exploitation et 475 éleveurs qui permettront de créer un observatoire national de la durabilité.

Contacts : eric.bertrand@idele.fr et aurore.vigan@idele.fr

En bref

Deux autres projets sur l'eau ont été lancés en 2022 :

- **EC'Eau** (Élevage Consommation Eau – financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne) dans le département du Lot. L'expertise des élevages effectuée en 2022 permettra l'équipement de fermes commerciales en solution de monitoring connecté des consommations d'eau.
- **Le Programme sur la gestion de l'eau en relation avec l'élevage herbivore** (financé par la CNE et lancé en novembre 2022) porte sur l'analyse des équilibres de la ressource en eau et des besoins des élevages et inclut des travaux sur l'empreinte eau des produits de l'élevage.

Contact : bertrand.dufresnoy@idele.fr

PASTORALISME

ACTIVITÉS DE L'UMT PASTO

L'UMT « Ressources et transformations des élevages pastoraux en territoires méditerranéens » constitue un pôle de compétences R&D pour l'élevage pastoral méditerranéen. Les systèmes d'élevage et les territoires pastoraux s'insèrent aujourd'hui dans un contexte aux multiples changements qui les remettent en question. Un premier axe de travail concerne les évolutions des systèmes et des territoires pastoraux face à ces changements. Le second axe s'intéresse aux ressources pour conforter l'utilisation des milieux pastoraux. Les systèmes caprins pastoraux sont largement intégrés dans les problématiques traitées par l'UMT Pasto.



Credit Photo : Emmanuel Douay

ALIMENTATION

Le GAC, Groupe technique national sur l'Alimentation des Caprins



Le GAC ambitionne de traiter collectivement les questions autour de l'alimentation des chèvres. Piloté par la FNEC et animé par l'Institut de l'Élevage, il rassemble des experts en alimentation issus de la recherche, du développement, de l'enseignement et du conseil.

Contact : bertrand.bluet@idele.fr

A retenir !

En 2022, le groupe a contribué à la finalisation d'INRATion® V5 / Rumin'al® (INRAE-FCEL) et a réfléchi au déploiement de cet outil et du modèle INRA 2018 auquel il est associé pour améliorer l'efficacité d'utilisation des aliments dans les élevages (dépôt du projet Casdar FAM OCALIPRO).

Il a également contribué au suivi technique des projets en cours autour sur l'alimentation : CAP'Protéines, MaxForGoat et OBALCAP.



Credit photo : Bertrand Bluet - Idele

Cap Protéines : des pistes pour améliorer l'autonomie protéique des élevages caprins

Le projet Cap Protéines (2020-2022) a permis pour l'ensemble des filières de ruminants de promouvoir, au travers de démonstrations, d'essais zootechniques et de témoignages d'éleveurs, l'intérêt de certaines espèces fourragères ou mélanges prairiaux, des techniques de rénovation ou d'amélioration des prairies, mais aussi l'intérêt et les méthodes d'utilisation des protéagineux dans les rations. En caprin, 40 témoignages d'éleveurs pilotes, plus autonomes, ont été recueillis et valorisés, une plateforme de démonstration de fourragères estivales a été mise en place à la ferme du Pradel et trois essais zootechniques ont été menés dans les fermes du Pradel et de Melle autour de la valorisation des méteils, des oléo-protéagineux crus ou toastés. Les travaux conduits au Pradel sont présentés en page 13.

+ d'infos : <https://www.cap-proteines-elevage.fr/>

MaxForGoat : adapter la distribution des fourrages pour mieux les valoriser

Issu de la réflexion du GAC, le projet Carnot France Futur Elevage MaxForGoat (IDELE-INRAE) a démarré en janvier 2022 pour une durée de 3 ans. Ce projet travaille sur l'impact de l'organisation de la distribution quotidienne des fourrages (refus tolérés, nombre de distributions, ordre de distribution) sur le comportement du troupeau et ses performances. L'objectif est de doter les éleveurs et conseillers de références et d'outils pour raisonner la distribution des fourrages dans la recherche du meilleur compromis entre efficacité technique et organisation du travail, et ce dans toute la diversité des systèmes alimentaires existants. Plusieurs axes de travail ont été initiés : réflexion collective avec les éleveurs et les conseiller (ECELs), 12 essais dans 4 stations (INRAE PEGASE, FERlus, MoSAR et Cap'Pradel) et traitement de données expérimentales antérieures. Les travaux conduits au Pradel sont décrits en page 13.

Contact : bertrand.bluet@idele.fr



Credit photo : Bertrand Bluet - Idele

Construction d'un observatoire de l'alimentation des chèvres

Une réflexion est menée entre l'Institut de l'Élevage et Eliance, avec le soutien de l'ANICAP, autour de la construction d'un observatoire de l'alimentation des chèvres. Il aura trois ambitions : 1) doter les éleveurs et leurs conseillers d'outils de suivi et de pilotage ; 2) équiper les partenaires de la R&D d'une méthode et d'un outil pour collecter et valoriser des informations, et 3) doter la filière d'un dispositif d'analyse des pratiques alimentaires dans les élevages et de leurs évolutions en fonction des contextes régionaux et de la conjoncture. Le projet OBALCAP vise à faire une démonstration d'intérêt d'un tel observatoire et à proposer une méthode de construction et de collecte des données en initiant la démarche dans 20 élevages autour de la question du lien entre conduite alimentaire et réussite de la reproduction. Cela permettra de nourrir la réflexion de l'ensemble des partenaires intéressés quant à l'élaboration de cet observatoire.

Contact : bertrand.bluet@idele.fr

UMT SYSTÈMES CAPRINS DURABLES DE DEMAIN



L'Unité Mixte Technologique SC3D, copilotée par l'Institut de l'Élevage et l'INRAE, a pour objectif d'imaginer les systèmes caprins durables de demain et de proposer et tester des conduites innovantes et efficaces aussi bien sur le volet « ressources alimentaires » que sur le volet « animal ».

L'année 2022 a permis de démarrer ou poursuivre plusieurs projets de recherche, notamment sur :

- la construction et le déploiement d'une stratégie d'accompagnement des éleveurs caprins vers la multiperformance et l'évaluation expérimentale de pratiques agro-écologiques innovantes (projet ECD déposé au FAM déploiement en 2022 – lauréat),
- la définition et la recherche des idéotypes de variétés d'espèces prairiales pour des mélanges prairiaux et comme plantes de services pérennes associées à des grandes cultures (projet Casdar Semences MELANGE),
- la valorisation des protéines des graines d'oléoprotéagineux dans les systèmes d'alimentation des petits ruminants laitiers (projet PROSPER non lauréat en 2021, en partie réalisé via Cap Protéines),
- le développement des outils de modélisation pour prédire les conséquences des pratiques d'alimentation et de reproduction sur les performances technico-économiques du troupeau caprin laitier (thèse CIFRE).

L'UMT SC3D a également apporté son soutien au projet lauréat Casdar I&P BATCOOL.

Un séminaire organisé en novembre 2022 a permis d'échanger sur les résultats et les perspectives de travaux à mener.

+ d'infos : www.umat-sc3d.fr

Contact : jeremie.jost@idele.fr

EN BREF...

MEDGOAT, lauréat des appels à projet Horizon Europe-PRIMA 2022 met en place une approche multidisciplinaire autour de la conduite d'élevage, la nutrition, la santé animale et humaine, la sociologie et l'économie. Il réunit 13 partenaires de 6 pays (France, Italie, Portugal, Espagne, Tunisie et Maroc). Avec le soutien technique de l'un des plus grands experts mondiaux en matière de chèvres : ICAR-National Institute of Animal Nutrition and Physiology à Bangalore (Inde).

Contact : latifa.najar@idele.fr

SYSTÈME FOURRAGER ET ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉSEAU REDCAP : faire face aux défis du changement climatique



Les éleveurs de chèvres des régions Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire travaillent depuis 2019 sur l'adaptation de leurs systèmes face au changement climatique. Dix zones climatiques et systèmes caprins typiques de ce bassin laitier sont étudiés pendant 3-4 ans. 55 éleveurs et 10 conseillers caprins sont mobilisés pour co-construire des solutions. Chaque groupe étudie les adaptations à mettre en place sur le système fourrager et cultural, ainsi que sur la conduite du troupeau, pour proposer des systèmes caprins résilients face au changement climatique. Les systèmes construits seront évalués d'un point de vue économique, environnemental, social et organisation du travail, avant leur diffusion.

En 2022, le travail s'est centré sur les leviers d'adaptation agronomique pour répondre aux enjeux de réchauffement climatique, d'autonomie protéique et de limitation des intrants (encore plus important une année avec de fortes hausses de ces prix).

Par ailleurs, dans le cadre des travaux du REDCap, 30 élevages de chèvres du Poitou ont été suivis avec l'outil de bilan environnemental Cap'2ER® (niveau 2). En moyenne, les émissions brutes de ces élevages sont de 1,62 kg éq. CO₂/litre de lait corrigé. Les émissions nettes, c'est-à-dire après le stockage carbone (4 % des émissions), sont de 1,52 kg éq. CO₂/l de lait corrigé. Le méthane représente 52% des émissions (en éq. CO₂), le dioxyde de carbone 25% et le protoxyde d'azote 23%. Un travail de simulation a permis d'estimer l'impact de pratiques sur l'amélioration du bilan carbone de l'élevage caprin. Différents leviers sont mobilisables : favoriser l'autonomie alimentaire, implanter des haies, limiter les apports en azote minéral par la valorisation de la matière organique produite sur l'élevage et les légumineuses, limiter les gaspillages par la pesée des aliments, animaux et matières organiques épandues, optimiser la conduite du troupeau et allonger la longévité des chèvres, mettre en place le pâturage et avoir une conduite souple, limiter les distances parcourues en tracteur (regroupement de parcelles proches de l'exploitation).

Pour en savoir plus : <https://redcap.terredeschèvres.fr/>

Contact : jeremie.jost@idele.fr

MAIS AUSSI..

Dans le cadre de la feuille de route de la filière caprine sur le changement climatique, des actions ont été construites avec l'ANICAP. **Cap'climat** a ainsi vu le jour en fin d'année 2022, afin de démultiplier des actions avec des groupes d'éleveurs sur le changement climatique dans les différentes zones d'élevage de chèvres.

AOP fromagères : concilier terroir et adaptation au changement climatique



Le **RMT Fromages de Terroir** travaille à anticiper les évolutions des ressources naturelles du terroir, en lien avec les pratiques et le changement climatique. Le **projet Casdar AdAOPt**, lauréat en 2021, piloté par le CNAOL et l'Institut de l'Élevage, en lien avec le RMT, vise à créer et tester une méthode d'adaptation d'une filière AOP au changement climatique : de l'élevage sous contrainte de cahier des charges à la filière AOP. Deux filières AOP caprines participent actuellement à ces réflexions : l'AOP Valençay et l'AOP Picodon. Les premiers échanges ont déjà eu lieu sur les pistes d'adaptation du système fourrager.

Journée technique Cap'Vert 2022 : une 4^{ème} édition « chaude »

Après un été caniculaire, le 13 octobre 2022 à Lusignan, 400 éleveurs, techniciens et apprenants ont participé à des ateliers pratiques pour découvrir, comprendre, échanger et témoigner autour du changement climatique dans les élevages caprins. Cette journée a permis de présenter les résultats obtenus grâce au réseau d'élevages et de partenaires REDCap, à 2 dispositifs expérimentaux INRAE (Patuschev et Ferticap) et aux travaux de l'UMT SC3D.

Une visite du dispositif Patuschev a permis de mettre en avant les résultats obtenus ces dernières années : la consommation de plantes à composés bioactifs secondaires, la valorisation des méteils en grains entiers ou aplatis et les modèles de brosses préférés par les chèvres. En complément, 6 ateliers ont donné des idées aux participants pour prendre en compte et réagir face aux pics de chaleurs, manque d'eau, enjeux de limitation des intrants et de réduction des émissions de GES, sur le volet fourrage, rotation, reproduction, alimentation et bâtiment.

Pour retrouver tous les supports : <https://redcap.terredeschèvres.fr/spip.php?rubrique58> et #JTCapvert



ENGRAISSEMENT DES CHEVREAUX

Projet ValCabri : engraisser les chevreaux à la ferme

Le projet Casdar ValCabri, multipartenarial, initié par la FNEC et piloté par l'Institut de l'Élevage, centré sur l'engraissement du chevreau à la ferme, s'est achevé en décembre 2022. L'un de ses objectifs était de développer une offre innovante de viande de chevreau en meilleure adéquation avec les attentes des consommateurs en termes de praticité de

préparation et de prix de portion.

La fin du projet a été rythmée par l'obtention des derniers résultats et la réalisation des derniers livrables, ainsi que par le séminaire final fin octobre 2022. Une série de 4 webinaires thématiques rappelant les principaux résultats du projet a été diffusée en janvier 2023. Les principaux livrables du projet (plaquettes, cas-types, fiches techniques, guide illustré de découpes innovantes de carcasses de chevreaux) sont à disposition sur l'espace web

dédié au projet : <https://idele.fr/valcabri/publications>

La forte demande du terrain d'éléments techniques et économiques autour de l'engraissement des chevreaux en ferme perçue au cours du projet ValCabri, a conduit à une réflexion autour de la proposition d'un projet de démultiplication de ces résultats, visant à optimiser leur diffusion et leur appropriation par les acteurs de terrain.

Contact : marie.drouet@idele.fr

LA FERME EXPÉRIMENTALE CAPRINE DU PRADEL

Contacts : philippe.thorey@idele.fr et claire.boyer@idele.fr



PEPIT Top'Cabri : le chevreau lourd à la loupe

En lien avec la démarche de mise en place d'un Label Rouge chevreau par le Syndicat Caprin de la Drôme, le projet Top'Cabri, démarré en 2021, vise à apporter des références sur l'élevage et la découpe de chevreau dit lourd (minimum 60 jours et 8,5 kg de carcasse).

Au Pradel, un premier essai a été conduit en 2022, au cours duquel 3 aliments d'allaitement ont été étudiés : un lait maternel acidifié et deux laits reconstitués contenant 0% ou 33% de PLE (Poudre de Lait Ecrémé). La **croissance a été similaire pour les trois lots**, avec un gain de poids vif autour de 18 kg et un **GMQ moyen naissance-abattage de 280 à 290 g/jour**. Les chevreaux ont été abattus à 65 jours, à 23 kg de poids vif en moyenne et 13 kg de poids de carcasse.

Dans cet essai (comme dans celui de ValCabri), les carcasses des chevreaux élevés au lait maternel étaient de couleur plus claire que celles des lots à 0 et 33% de PLE. Les qualités sensorielles de la viande analysées par un jury d'experts, ne sont pas différentes entre les trois modalités d'allaitement.

Des suivis d'élevages produisant du chevreau lourd ont été réalisés en région AuRA pour constituer des références sur ce type de produit.



Credit photo : Claire Boyer - Idele

PEPIT Opti'Primi : repenser la conduite des futures primipares

Ce projet vise à tester, au Pradel, une conduite différenciée sur les chevrettes et de suivre l'impact potentiel sur la production laitière et la réussite à la reproduction en tant que primipares.

L'essai mené en 2019 sur l'alimentation rationnée en concentrés vs à volonté a été reconduit en 2022 sur 48 chevrettes (2 lots de 24).

En parallèle, 20 élevages sont suivis en région AuRA pour définir les facteurs favorables ou non à l'élevage de primipares sur les critères suivants : poids, NEC, pointage, production laitière, alimentation, santé et bien-être animal.

APACHE : EXCELLENTS RÉSULTATS POUR LE PÂTURAGE DU MURIER BLANC

Sur la ferme expérimentale du Pradel, un essai a été réalisé sur le pâturage du murier blanc en juillet 2021 et répété en 2022. L'essai a été conduit sur 2 lots de 24 chèvres : un lot « Murier » pâturant les muriers la journée et un lot « Témoin » alimenté au foin de luzerne en bâtiment. Le soir, les 2 lots recevaient du foin de luzerne. Les résultats montrent un **maintien de la production laitière** et une **amélioration nette des taux (+ 9 g/kg de TB et + 1 à 2 g/kg de TP) en faveur du lot « Murier »**.

Au cours de l'essai, un volet était consacré à la vérification de l'aptitude à la transformation fromagère de ces laits. Le lait du lot

« Murier » étant plus riche en matière grasse, les résultats en fromagerie montrent une amélioration du rendement fromager de + 1 à 2 kg de fromage pour 100 kg de lait. Du moulage jusqu'à l'affinage des Picodons, les fabrications se sont déroulées sans aucun souci.

Dernière étape à valider, la dégustation des fromages par un panel de consommateurs sur le site du Pradel (2021) et un jury expert formé au laboratoire (2022). Les Picodons ont été dégustés entre 12 et 14 jours d'affinage et aucune différence n'a pu être mise en avant entre les 2 modalités. Au final, le Picodon issu du lait de pâturage de feuilles de murier conserve toutes les caractéristiques d'un Picodon « classique ».

Une enquête diffusée en ligne (plus de 100 réponses) ainsi qu'une enquête approfondie sur une vingtaine d'exploitations caprines de la zone Massif central ont également été réalisées afin de mieux caractériser le pâturage d'arbres fourragers (gestion de la taille, suivis des arbres...). Pour répondre aux questions portant notamment sur la gestion de ces arbres, une nouvelle plantation « en haute densité » a été faite au Pradel : 1 300 muriers ont été plantés sur 1 500 m² (soit environ 10 000 plants/ha).



Credit photo : Claire Boyer - Idele

PEPIT Secufourrage : méteil et sorgho multi-coupe ont la côte

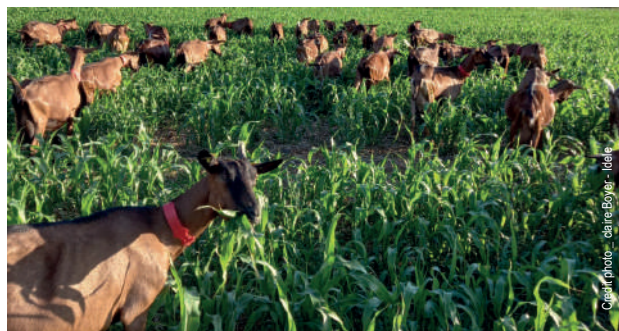
Dans ce projet sur l'implantation de cultures adaptées au changement climatique, 4 mélanges de prairies ont été semés au printemps 2021 au Pradel et sont suivies au pâturage sur plusieurs années.

Un essai a été mis en place en 2021 et 2022 sur le pâturage de deux cultures fourragères qui se succèdent dans l'année : un méteil puis un sorgho multi-coupe.

Le méteil (semé à l'automne 2021) composé d'avoine, de triticale, de vesce et de pois fourrager a été pâturé au printemps 2022. Au total, 48 chèvres ont pâturé la parcelle de 1,5 ha pendant 45 jours, soit environ 3 T de MS consommées par ha.

A la suite de ce méteil, un **sorgho multi-coupe** a été implanté en juin et a pu être pâturé par les chèvres après les pluies du mois d'août. Les chèvres ont valorisé **1,5 à 2,5 T de MS/ha** au pâturage.

Les sorghos multi-coupes semés tôt peuvent lever avec des pluies de mai ou de juin : même desséchés, ils attendent le retour des pluies pour se développer. Offerts à une période où la végétation est sèche, ils sont bien consommés par les caprins.



Credit photo : Claire Boyer - Idele

LA FERME EXPÉRIMENTALE CAPRINE DU PRADEL

Contacts : philippe.thorey@idele.fr et claire.boyer@idele.fr



MaxForGoat : impact de la fréquence de distribution du fourrage

Dans ce projet sur l'alimentation des chèvres, des essais sont mis en place dans différentes stations caprines INRAE ainsi qu'au Pradel. En 2022, la ferme a testé la fréquence de distribution du fourrage : 2 vs 3 repas de foin de luzerne/jour. Pour les 2 lots, la production laitière est identique (3,9 kg/chèvre/jour) et l'ingestion est très proche : respectivement 3,75 et 3,69 kg de MS/chèvre/jour. Pour une présentation plus complète du projet, voir en page 10.



Les lactations longues à l'étude

En 2022, le suivi de 72 chèvres en lactation longue a permis d'acquérir des références sur la conduite et la production laitière de ces animaux. Des suivis bactériologiques de leur lait ont également été réalisés à plusieurs moments de l'année. Cette pratique sera conservée sur la ferme en 2023, certaines chèvres conduites en lactation longue en 2022 soit poursuivront leur lactation, soit seront remises à la reproduction, ou soit seront réformées.

CAP PROTÉINES : UNE PLATEFORME FOURRAGÈRE A DÉCOUVRIR AU PRADEL



Dans le cadre du projet national Cap Protéines, le Pradel a été sollicité pour le suivi d'une plateforme fourragère estivale. 9 graminées en C4 (maïs, sorghos, moha, millet, teff grass) ont été croisées avec 7 légumineuses

(vesces, trèfles, lablab et cowpea). Malgré un été 2022 chaud et sec, 2 coupes ont été réalisées début septembre et début novembre sans irrigation et avec de bonnes valeurs alimentaires.

De plus, un prototypage de la ferme du Pradel a été effectué permettant de disposer de nombreux indicateurs de suivi.

+ d'infos : <https://idele.fr/cappradel/publications>

Pour une présentation plus complète du projet, voir en page 10.



JOURNÉE PORTES OUVERTES 2022 : UN FRANC SUCCÈS

La Journée Portes Ouvertes du Pradel du 18 octobre 2022 a connu une forte affluence : **plus de 500 participants dont 187 éleveurs**. Ces derniers ont pu suivre 3 ateliers sur les 8 proposés sur les thématiques suivantes : rendement fromager, chevreaux, parasitisme,itière, changement climatique, alimentation, lactation longue et reproduction. 3 circuits de visite étaient également proposés

autour de la ferme expérimentale, ses parcelles fourragères dont celle en muriers blancs et la démonstration de clôtures virtuelles.

Le déjeuner a été l'occasion de mettre à l'honneur l'excellence des produits caprins, laitiers et carnés. La viande de chevreau proposée était notamment cuisinée de manière gastronomique par le lycée hôtelier de Largentière et proposée à la plancha afin

que les participants déterminent leur viande préférée selon le type d'alimentation des chevreaux !

Par ailleurs, deux Trèfles d'or caprins ont été décernés à des élevages très engagés dans une démarche d'autonomie protéique (Cap Protéines) et la ferme expérimentale a reçu le très prisé label Digifermes.

Pour en savoir plus : <https://idele.fr/cappradel/publications/>



MAIS AUSSI...

D'autres travaux sont réalisés sur la ferme du Pradel en lien avec des projets que vous retrouverez sur le site web idele.fr dans les pages suivantes :

- « Traite et qualité du lait » : projets APNEE et Caprimam3D,
- « Qualité du lait et des fromages » : projets CaLiBois et ClimLactic.

REPRODUCTION

Activité du Groupe technique national sur la Reproduction Caprine

Le Groupe Reproduction Caprine (GRC) a pour mission d'analyser les problèmes de reproduction, de mobiliser les connaissances, de proposer les actions à entreprendre, de rechercher et gérer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre, d'en dresser le bilan, d'organiser les transferts de technologies entre les organismes de recherche et de développement et de diffuser les résultats. Le GRC est une structure de concertation composée

de professionnels et d'acteurs de la recherche et du développement de la filière caprine : Institut de l'Élevage, Capgènes, INRAE, Eliance, Pôles caprins. Au sein du GRC, l'Institut de l'Élevage assure l'animation du groupe, et la concertation entre les différents membres. En 2022, une mise à jour de l'ensemble des fiches du GRC a débuté dans un objectif de renforcer et clarifier les informations sur les différents programmes de mise à la reproduction

des chèvres.
Un site dédié a également été créé pour faciliter leur accès et appropriation par les éleveurs et conseillers : <https://idele.fr/grc/>

Contact : fabrice.bidan@idele.fr



Interaction Alimentation – Reproduction



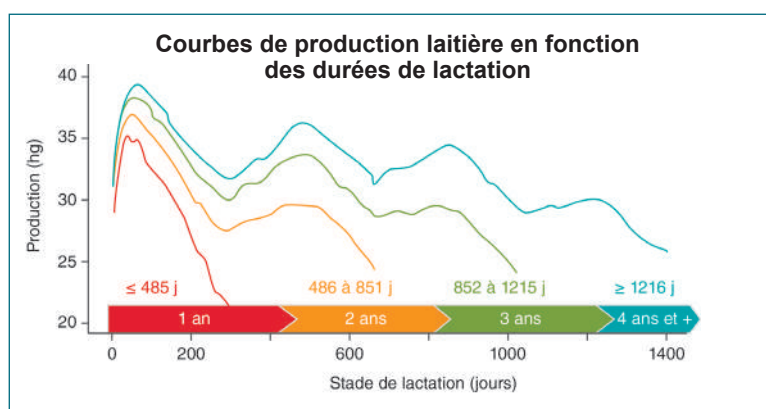
Dans le cadre de l'UMT SC3D, une thèse CIFRE INRAE-IDELE (2021-2023) a débuté sur le thème « Développement de modèles pour prédire les conséquences des pratiques d'alimentation et de reproduction sur les performances technico-économiques du troupeau caprin laitier ». Après la mobilisation de 25 années de performances de reproduction de la ferme du Pradel, l'année 2022 a permis de mettre en relation les profils d'évolution de la production laitière et des réserves corporelles tout au long de la lactation avec les performances de reproduction du troupeau. Les données météorologiques de la station ont également été mobilisées pour étudier le stress thermique au moment de la mise à la reproduction. Plusieurs communications ont eu lieu lors des Journées Techniques Caprines et de congrès scientifiques français et européens. L'année 2023 sera dédiée à la finalisation des travaux et à leur restitution auprès des différents acteurs de la filière.

Contact : nicolas.gafsi@idele.fr

Les lactations longues à l'étude

L'étude CLLAP, pilotée par l'Institut de l'Élevage et soutenue par l'ANICAP en 2021-2022, a permis de décrire les conduites intégrant les lactations longues en élevages caprins : en 2020, 10% des chèvres ont dépassé 16 mois de lactation et 57% des élevages ont eu recours aux lactations longues, et cela de façon assez homogène sur l'ensemble du territoire. Ces travaux ont permis de consolider les connaissances acquises par l'expérience des éleveurs et conseillers et ont mis en évidence, à partir de jeux de données très conséquents (>300 000 lactations longues de 2001 à 2019), la capacité des chèvres à maintenir une lactation sur plusieurs années. Sur le plan opérationnel, la concertation auprès de différents conseillers a permis de lister les questions à se poser avant de se lancer dans cette pratique. Enfin, ces travaux mettent en évidence que les lactations longues répondent à 4 objectifs dans les élevages : 1) gagner en souplesse sur la conduite du troupeau (gestion de la reproduction et des réformes), 2) valoriser le lait produit « hors saison » et ainsi optimiser les résultats économiques, 3) réorganiser le travail (écrêtement des pics de travail, diminution de la charge notamment en période de mises bas) et 4) s'adapter aux besoins du marché et à la conjoncture.

Contacts : fabrice.bidan@idele.fr et renee.decremoux@idele.fr

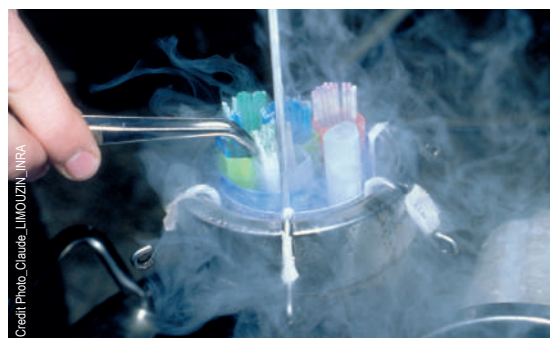


PROGRAMME-CADRE CNE « MAÎTRISE DE LA REPRODUCTION DES PETITS RUMINANTS »

Depuis 2019, les membres du GRC, associé à l'ANIO (Association Nationale de l'Insémination Ovine) participent au programme-cadre CNE « Maîtrise de la reproduction des Petits Ruminants ». Ce programme a reçu le soutien des interprofessions, ANICAP et Interbev'Ovins ainsi que de l'association à vocation interprofessionnelle France Brebis Laitière.

Cette démarche permet de capitaliser les forces, réseaux et projets existants afin de faciliter et renforcer la convergence et la transversalité des actions R&D des différents acteurs à l'échelle des filières ovines et caprines. Au cours des quatre premières années, 32 actions ont reçu un soutien financier de la part du programme-cadre CNE. Le programme-cadre vient d'être renouvelé sur la période 2023-2026 avec pour objectifs de développer des stratégies avec moins ou sans hormones pour pratiquer l'IA et d'accompagner les filières pour faire évoluer les pratiques.

Contact : fabrice.bidan@idele.fr



MAÎTRISER LES APPORTS DE MICROFLORES PAR LA MACHINE À TRAIRE

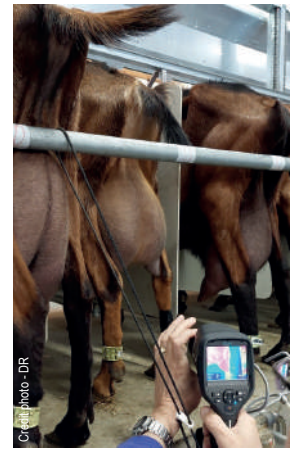
Le lait cru estensemencé ou contaminé directement par la peau des trayons, l'ambiance et de façon importante par la machine à traire via ses biofilms. La « machine à traire pilote » conçue dans le **projet PiloTraite** (Casdar RT et co-financé par Kersia) va nous permettre d'étudier, en conditions contrôlées, les liens entre machine à traire et qualité du lait pour les 3 espèces. En particulier, le dispositif PiloTraite nous permettra de mieux caractériser les biofilms du circuit de lait, d'identifier les leviers d'action pour mieux les maîtriser. Les conditions d'implantation de biofilms du terrain ont pu être définies et le projet s'est terminé mi-2022, avec une journée de restitution qui a réuni une cinquantaine de personnes.

Le **projet APNEE**, financé par l'ANICAP, a permis de poursuivre les travaux réalisés au Pradel dans le cadre du projet CMaFLaura (projet PEPIT AuRA, co-financé par l'ANICAP), en testant sur 12 semaines la pratique de simples rinçages le soir, couplées ponctuellement à un incident de nettoyage simulé (panne de chauffe-eau). Les résultats seront valorisés début 2023.

Contacts : cecile.laithier@idele.fr, jean-louis.poulet@idele.fr et gaelle.coquereau@idele.fr

CAPRIMAM 3D : effets de différents manchons trayeurs sur la traite et les trayons des chèvres

Dans le cadre du projet Casdar CapriMam3D, les interactions entre les manchons trayeurs et les trayons des chèvres sont étudiées. Des essais ont eu lieu sur 2 semaines à la ferme expérimentale caprine du Pradel, afin de comprendre les effets de différents manchon-trayeurs sur les trayons et servir de référence en vue d'évaluations de matériels de traite sur mamelle artificielle. Deux modèles de manchons trayeurs, parmi les plus diffusés sur le terrain et les plus différents, ont été choisis (G50+ de DeLaval et TopFlow de GEA). Des mesures ont été réalisées sur les performances des animaux, les variations de débit et de vide, la réponse du trayon à la traite (cutimètre, duromètre, thermographie, états des trayons), les mouvements de manchons, le comportement et les mouvements des chèvres (activimètres). Toutes ces mesures permettront de décrire et comprendre le comportement des manchons trayeurs, selon le modèle employé et la conformation des trayons, et les conséquences sur les trayons des chèvres, en les corrélant aux observations faites en laboratoire.

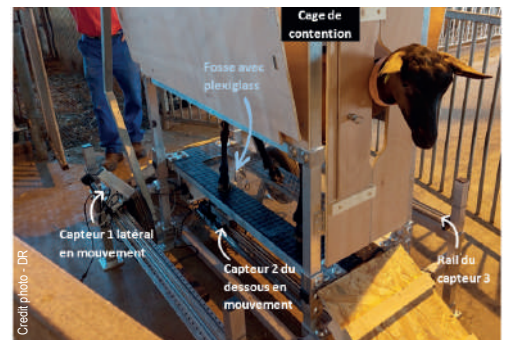


Le scanner 3D des mamelles caprines

Dans le cadre du projet CapriMam3D, un prototype de scanner 3D des mamelles caprines, conçu par 3DOuest, est en cours de finalisation. L'objectif, à terme, est de pouvoir compléter le pointage visuel, mais aussi de rendre compte de la diversité des conformations, voire de leurs évolutions avec l'âge (y compris différences avant/après traite et selon le stade de lactation).

Le prototype retenu se présente sous la forme d'une cage de contention sur laquelle trois capteurs en mouvement, deux latéraux et un en-dessous, viennent faire les prises d'image de la mamelle. Une image 3D de la mamelle est reconstruite en instantané. Le dispositif est équipé de roues et de poignées facilitant sa manipulation. Les premières images de mamelles ont été acquises en 2022 sur la ferme expérimentale de Méjussauze.

Contacts : gaelle.coquereau@idele.fr, jean-louis.poulet@idele.fr et renee.decremoux@idele.fr



PROJET IDEMAG : APPORTER DES RÉPONSES FACE AUX FLORES TOTALES DÉGRADÉES

Le projet IdEMaG, financé par l'ANICAP, s'intéresse globalement aux situations de flore totale dégradée en élevages caprins. En 2022, trois types d'élevages se différenciant par leurs niveaux en germes totaux ont été recrutés et suivis :

- les « Cas A » pour les élevages ayant une élévation temporaire des germes totaux sur le lait de tank : plus de 50 000 UFC/mL pendant moins de deux décades ;
- les « Cas B » pour les élevages présentant une élévation prolongée des germes totaux dans le lait de tank au-delà des 50 000 UFC/ mL pendant plus de deux décades ;
- les Témoins, élevages sans aucun dépassement du seuil, recrutés en parallèle des élevages « cas ».

Prélèvements de laits de tank et audit sur les pratiques d'élevage s'accompagnent dans les élevages cas d'investigations plus approfondies, y compris à l'échelle individuelle.

Les premières données de paiement du lait à la qualité des laiteries ont par ailleurs pu être exploitées, afin de décrire l'évolution et la saisonnalité des niveaux de germes et de cellules entre 2020 et 2022 dans les élevages collectés.

Le projet se poursuit en 2023 pour intégrer un nombre plus important d'exploitations dans le volet « terrain » et pour poursuivre le traitement des données de paiement du lait à la qualité sur une plus grande base de données.

Contacts : gaelle.coquereau@idele.fr et renee.decremoux@idele.fr

Apport de la cytométrie de flux

Le Fossomatic ZDC acquis par l'ACLCCP à Surgères, analyseur permettant d'étudier les types cellulaires, a été utilisé dans huit troupeaux. Le suivi réalisé depuis octobre 2019 met en évidence un lien, non linéaire, entre pourcentages de « polynucléaires et lymphocytes » (PNL) et concentrations cellulaires. La plage d'interprétation des pourcentages PNL demande à être précisée. Des valeurs nulles ont ainsi été obtenues pour 1% des échantillons, le plus souvent associées à des concentrations cellulaires faibles (< 100 000 cellules/ml). En moyenne, les PNL représentent 79,4% des cellules, avec des variations selon le moment de réalisation du prélèvement (matin/soir), le stade de lactation, la parité, la race et le statut infectieux présumé de la mamelle. Les variations de concentrations cellulaires lors de la mise à l'herbe ou d'insémination animale (augmentation puis baisse) se sont accompagnées de variations des PNL de moindres amplitudes. Les essais conduits en station montrent également un impact des restrictions alimentaires sur l'augmentation des quantités de cellules et suggère un accroissement de la proportion de cellules correspondant à des polynucléaires neutrophiles et/ou des lymphocytes/monocytes en apoptose, elle-même majorée chez les chèvres appartenant à une lignée à faible longévité.

Contact : renee.decremoux@idele.fr



QUALITÉ DU LAIT ET DES FROMAGES

IMPACTS DES LEVIERS D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ÉTUDES DU FOURRAGE AUX FROMAGES

Plusieurs projets travaillent sur l'accompagnement des filières laitières dans l'adaptation au changement climatique : création et test d'une méthode d'adaptation d'une filière AOP au changement climatique (CASDAR **ADAoPT piloté par le CNAOL et l'Institut de l'Élevage**), introduction de nouvelles espèces fourragères estivales dans les élevages AOP (PEPIT **FESTIG piloté par CERAQ**), ou encore la valorisation de la ressource arborée pour sécuriser l'alimentation en période estivale (APaChe piloté par **l'Institut de l'Élevage**). À travers ces différents leviers techniques se pose la question du maintien de la qualité du lait et de la qualité organoleptique des fromages. Afin de compléter l'expertise mobilisée dans ces projets, un jury expert en Picodon AOP a été formé au laboratoire de Villers-Bocage, permettant ainsi aux 3 projets de suivre à la fois les fourrages, la composition fine du lait et des fromages, et de finir par l'analyse sensorielle des produits.

+ d'infos : <https://www.rmtfromagesdeterroirs.com/projets-de-r-et-d/adaopt/>

Contact : helene.lechenadec@idele.fr



crédit photo : helene.lechenadec@idele.fr

Les fortes chaleurs pénalisent le rendement fromager en transformation lactique fermière caprine

Parmi les conséquences du changement climatique, on observe des épisodes de forte chaleur de plus en plus nombreux, intenses et longs. Le **projet CLIMLACTIC 2022-2024 (PEPIT région AURA et ANICAP)** a pour objectif de caractériser et quantifier les impacts de ces épisodes sur la qualité du lait de chèvre, la transformation fromagère fermière lactique et les consommations électriques à la ferme afin d'aider les producteurs à s'y adapter au mieux.

L'été 2022 a permis une campagne de suivis dans 9 fermes aux pratiques contrastées, dont les premiers résultats montrent une baisse de la production laitière, des taux et des rendements fromagers lors des épisodes de forte chaleur. Ces constats exploratoires permettent d'alimenter une réflexion sur les adaptations au réchauffement climatique en transformation, certains leviers seront testés dès 2023 à la ferme expérimentale du Pradel.

+ d'infos : idele.fr/detail-article/etude-climlactic-2022-2024

Contact : sabrina.raynaud@idele.fr



crédit photo : Renée de Cinniaux / Idele

Les temps forts 2022 du réseau des techniciens PLF

Outre les envois réguliers d'informations d'actualité par mail, plusieurs actions ont permis d'animer le réseau des techniciens Produits Laitiers Fermiers (PLF) en 2022 :

Contact : sabrina.raynaud@idele.fr



Rendement fromager en transformation lactique fermière

Des travaux sur le rendement fromager en transformation lactique fermière se poursuivent en région AURA dans le cadre du plan de filière caprin-ovin lait financé par la région. Ce projet a contribué au montage du projet **@pPLiFerm** et a permis de produire un utilitaire de calcul qui sera mis en ligne en mars 2023 à l'adresse suivante : <https://rendement-fromager.idele.fr/>

Contacts : sabrina.raynaud@idele.fr

DES PLAQUETTES DE BOIS POUR LES LITIÈRES CAPRINES ?

L'utilisation des plaquettes de bois en élevage caprin présente des opportunités mais pose aussi questions, notamment en filière lait cru. Le **projet ANICAP CaLiBois** teste l'utilisation de ces plaquettes en sous-couche d'une litière paillée à la ferme du Pradel. L'objectif est de caractériser la litière ainsi constituée avec la température, matière sèche et quantité d'*Escherichia coli* (indicateur du risque de contamination fécale). Une enquête en ligne auprès des éleveurs a permis de mieux connaître les pratiques et attentes autour de cette technique, contribué au protocole de l'étude et révélé de nombreuses questions de la production des plaquettes jusqu'à la gestion du fumier.

+ d'infos sur les résultats de l'enquête : <https://idele.fr/detail-article/utilisation-des-plaquettes-de-bois-questionnaire-aupres-des-eleveurs-caprins%20>

Contact : helene.lechenadec@idele.fr



crédit photo : Claire Ebyen / Idele

Étude régionale sur la traçabilité de l'huile de palme dans la ration des chèvres

De nombreux cahiers des charges de produits d'origine laitière AOP marquent l'obligation d'une alimentation des troupeaux excluant l'utilisation d'huile de palme. L'Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou a souhaité proposer à ses adhérents une méthode simple et non-invasive pour mettre en évidence l'utilisation de l'huile de palme et/ou de ses dérivés dans l'alimentation des chèvres. Cette étude menée en partenariat avec l'Institut de l'Élevage et le LABCO (Laboratoire du Centre Ouest) a permis une première évaluation des méthodes analytiques utilisables pour la détection de traceurs de l'huile de palme dans les matrices biologiques issues de troupeaux de chèvres de la région. L'étude se poursuit en 2023.

Contact : marine.gele@idele.fr

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE ANIMAL

Projet DEPABIOS : accompagner vers la biosécurité

Le projet DEPABIOS « Démarche participative d'accompagnement des éleveurs de bovins, ovins et caprins à la biosécurité » a été initié fin 2021. En filière caprine, l'année 2022 a été consacrée à la réalisation de 30 enquêtes auprès d'éleveurs des régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et AuRA afin de mieux appréhender leur perception de la prévention en élevage : enjeux, mesures adoptées, motivations, difficultés rencontrées, problématiques pouvant faire l'objet de travaux de recherche. Le terme de « biosécurité » fait lui-même l'objet d'un échange. L'analyse des enquêtes est en cours. En 2023, des actions de sensibilisation co-construites avec des conseillers de terrain, sont envisagées en s'appuyant sur des groupes d'éleveurs. Elles feront appel à la grille d'auto-diagnostic conçue par la commission caprine de GDS France.

+ d'infos : <https://www.gdsfrance.org/comment-connaître-le-niveau-de-mon-élevage-caprin/>

Contact : renee.decremoux@idele.fr

LES RENDEZ-VOUS DE L'UMT PSR

Au-delà de son implication dans les projets de R&D, l'UMT « Pilotage de la Santé des Ruminants » (PSR) poursuit ses actions de communication et diffusion et réalise en particulier un webinaire dédié à la santé caprine en partenariat avec l'OMACAP. En 2022, ont été abordées aussi bien des maladies enzootiques (CAEV, infection par le microcoque de Morel) que des maladies négligées comme la mélioïdose ou les tumeurs nasales caprines. Parallèlement, l'espace web de l'UMT PSR s'enrichit régulièrement et la newsletter Bulle d'Info permet de prendre connaissance des sujets d'actualité en matière de santé.

+ d'infos : <https://idele.fr/pilotage-de-la-sante-des-ruminants> et https://twitter.com/umt_psr

Contact : renee.decremoux@idele.fr



Un comité d'experts sur la Fièvre Q

La surveillance des pathologies abortives se poursuit dans le cadre du dispositif OSCAR (Observatoire et Suivi des Causes des Avortements des Ruminants). Les fiches conçues dans le cadre du comité d'experts sur la fièvre Q se sont enrichies et un webinaire a été réalisé sur la maladie ainsi que les mesures de gestion médicales et sanitaires à mettre en œuvre. Sur le site internet, une rubrique de questions-réponses permet de faire le point sur les connaissances disponibles.

+ d'infos : www.comitefievreq.com

Contact : renee.decremoux@idele.fr



Comité de liaison sanitaire caprin, un lieu d'échange sur la santé caprine

L'Institut de l'Élevage contribue au comité de liaison sanitaire créé à l'initiative de l'ANICAP, dans le cadre de son plan de filière défini en 2017 et co-piloté par l'ANICAP et GDS France. Ce comité, réuni annuellement, permet de faire le point sur les travaux de R&D en matière de santé, de faire remonter les besoins et de définir les priorités. Le CAEV, dans un contexte de mise à jour d'un nouveau référentiel de qualification des troupeaux caprins, présente ainsi un intérêt stratégique pour la filière et fait l'objet de travaux spécifiques.

Des indicateurs de bien-être à des outils opérationnels

Le projet FranceAgriMer CMOUBIENE a été initié en 2021 avec l'objectif de co-construire avec les différents acteurs des filières, un outil d'évaluation et de gestion du bien-être animal (BEA) qui prenne en compte la réalité et la diversité des systèmes d'élevage de petits ruminants. Une première étape du projet a permis l'expression des besoins des acteurs de terrain et des filières afin de commencer à élaborer un cahier des charges du futur outil d'évaluation du BEA. Parallèlement, différents échanges ont eu lieu pour sélectionner, parmi les indicateurs validés, les indicateurs de BEA susceptibles d'être retenus pour être intégrés dans l'outil. Une enquête est en cours auprès de panels de professionnels (éleveurs au premier chef, vétérinaires, conseillers...) pour définir des seuils pour chaque indicateur. En parallèle de cette enquête, les discussions sur le cahier des charges de l'outil continuent avec les filières. Pour la filière caprine, cet outil

d'évaluation du bien-être sera adossé au Code Mutuel Caprin. Il est ensuite prévu que les grilles opérationnelles soient testées dans une trentaine d'exploitations. Ces évaluations tests

permettront de valider ou de faire évoluer les seuils fixés préalablement. Ce projet bénéficie aussi de l'appui financier de l'Anicap.

Contact : anne.aupiais@idele.fr



Mathieu Arnal

Evaluation génomique
05 61 28 50 69
mathieu.arnal@idele.fr

Anne Aupiais

Bien-être et comportement animal
02 99 14 86 34
anne.aupiais@idele.fr

Fabrice Bidan

Reproduction - Groupe Reproduction Caprine
02 49 71 06 26 / 06 77 43 12 91
fabrice.bidan@idele.fr

Bertrand Bluet

Fourrage et alimentation caprine
Groupe Alimentation Caprine
06 98 73 66 97
bertrand.bluet@idele.fr

Nicole Bossis

Réseaux caprins Ouest
05 49 44 74 94
nicole.bossis@idele.fr

Isabelle Boulesteix

Systèmes d'information caprins
05 55 42 61 46 / 06 70 33 42 59
isabelle.boulesteix@idele.fr

Claire Boyer

Conduite et alimentation
Responsable expérimentation au Pradel
04 75 36 74 37 / 06 89 80 55 51
claire.boyer@idele.fr

Emmanuelle Caramelle-Holtz

Code Mutuel – Chartre chevreaux
Journées techniques - Salons
05 61 75 44 36 / 06 46 77 02 41
emmanuelle.caramelle-holtz@idele.fr

Marjorie Chassier

Evaluations génétiques caprines
05 61 75 44 30
marjorie.chassier@idele.fr

Virginie Clément

Evaluations génétiques caprines
05 61 28 51 94 / 06 22 39 36 08
virginie.clement@idele.fr

Gaëlle Coquereau

Qualité du lait de chèvre
05 49 44 75 29 / 06 69 57 67 69
gaelle.coquereau@idele.fr

Valérie David

Déleguée Filière Caprine
06 07 13 78 34
valerie.david@idele.fr

Catherine de Boissieu

Réseaux caprins Midi-Pyrénées, Aquitaine
05 61 75 48 30
catherine.deboissieu@idele.fr

Renée de Crémoux

Santé animale
UMT Pilotage de la santé des ruminants
05 63 48 83 02
renee.de-cremoux@idele.fr

Laurence Depuille

Élevage de précision
05 61 75 44 52 / 06 98 25 38 88
laurence.depuille@idele.fr

Estelline Desandere

Conduite de projets d'informatisation
06 81 35 49 10
estelline.desandere@idele.fr

Marie Drouet

Qualité de la viande
02 31 25 46 06 / 07 63 00 32 82
marie.drouet@idele.fr

Bertrand Dufresnoy

Eau et élevage
06 58 50 32 36
bertrand.dufresnoy@idele.fr

Jessica Fabre

Traite – Contrôle des machines à traire
02 22 74 03 82 / 07 89 38 50 79
jessica.fabre@idele.fr

Claire-Lise Faggion

Réseaux caprins Occitanie
06 66 83 12 67
claire-lise.faggion@idele.fr

Christine Guinamard

Réseaux caprins PACA et AURA
Pastoralisme
04 92 72 32 08 / 06 85 80 44 88
christine.guinamard@idele.fr

Louise Joly

Races à petits effectifs
04 43 76 06 88 / 06 98 27 77 26
louise.joly@idele.fr

Jérémie Jost

Alimentation et autonomie alimentaire
Animateur réseau RedCap
UMT SC3D système caprin durable de demain
05 49 44 74 89 / 06 13 67 82 46
jeremie.jost@idele.fr

Morgane Lambert

Bâtiments d'élevage de petits ruminants –
Fromagerie
04 72 76 13 07 / 07 64 75 06 74
morgane.lambert@idele.fr

Hélène Le Chenadec

Qualité des produits laitiers fermiers
Sécurité sanitaire lait cru
04 26 10 01 56 / 06 99 35 66 09
helene.lechenadec@idele.fr

Aurélie Madrid

Adaptation au changement climatique
05 61 28 53 53 / 06 98 23 84 60
aurelie.madrid@idele.fr

Abdel Ossen

Conjoncture caprine, études économiques
02 99 14 86 34 / 07 64 36 68 70
abdel.ossen@idele.fr

Agnès Piacère

Contrôle de performances et Sélection
05 61 75 44 38
agnes.piacere@idele.fr

Jean-Louis Poulet

Traite et équipements de traite
02 99 14 86 30 / 06 29 16 12 51
jean-louis.poulet@idele.fr

Sabrina Raynaud

Qualité des produits laitiers fermiers
Sécurité sanitaire lait et produits laitiers
04 72 72 49 74 / 06 60 47 56 01
sabrina.raynaud@idele.fr

Philippe Thorey

Animation de Cap'Pradel
Conduite des troupeaux caprins
04 75 36 74 37 / 06 98 16 88 13
philippe.thorey@idele.fr

Aurore Vigan

Environnement
07 64 80 12 50
aurore.vigan@idele.fr

COMMUNICATION

FORMATION

- 13 sessions caprines
- 113 conseillers formés
- 284 formations multifilières, notamment sur la transformation à la ferme

+ d'infos : <https://idele.fr/formation>

WEB

- 67 dossiers caprins
- 80 ouvrages caprins
- 17 outils d'aide à la décision caprins ou multifilières (dont AutoSysEl, Captec, Capalherbe, COUPROD, Parasit'sim, Cap'2ER@ Déclic Travail)
- 2 applications Smartphone : HappyGrass, Shelt-air

RÉSEAUX SOCIAUX

- 9 185 abonnés Twitter
- 10 979 abonnés Facebook
- 1 718 abonnés Instagram
- 17 703 abonnés LinkedIn
- 89 abonnés Vimeo
- 202 abonnés Slideshare
- 223K vues Scoop It

ACQUISITION DE RÉFÉRENCES

- 16 projets de recherche caprins ou multifilières
- 4 UMT caprines animées ou co-animées par l'Institut de l'Élevage
- 1 station expérimentale caprine au Pradel (07)
- 160 exploitations constituant l'observatoire technico-économique INOSYS caprin



149 rue de Bercy
75012 Paris
Tél : 01 40 04 52 54
www.idele.fr



JOURNÉES TECHNIQUES CAPRINES 2022 : LA BIOSÉCURITÉ EN FIL ROUGE



En mars, plus de 100 conseillers ont participé à la 8ème édition des Journées Techniques Caprines (JTC) à Marseille. Avec un an de retard pour cause de pandémie, cette édition a permis de retrouver le plaisir des échanges techniques et conviviaux, la découverte de la filière locale avec visites d'élevages et présentation par Vincent Enjalbert, Laurent Chabanon et Laurence Chaullier des structures de production et des produits emblématiques de la Provence. Une large place était consacrée à des travaux en ateliers pour favoriser les échanges et approfondir certains sujets. Economie, Autonomie protéique et alimentaire, Qualité du lait, Génétique et Reproduction, Changement climatique, Elevage de précision ... le panorama technique était vaste avec comme fil rouge, la sensibilisation à la biosécurité.

Tous les supports sont accessibles en ligne : <https://idele.fr/detail-dossier/jtc-2022-retrouvez-tous-les-supports-de-cette-8eme-edition>.

Contact : emmanuelle.caramelle-holtz@idele.fr

IDELE.FR A FAIT PEAU NEUVE

Le site web idele.fr entièrement rénové en 2021 propose un centre de ressources propose plus de 6 000 références accessibles via un moteur de recherche sur les thématiques, les filières, les mots clés. Une page filière est dédiée à la production caprine : elle a été visitée 5 156 fois en 2022. Les articles « caprins » ont été vus plus de 43 500 fois. Les projets techniques partenariaux sont visibles via des mini-sites. Un Agenda recense tous les événements organisés par idele, la presse peut accéder à tous les communiqués et les offres de recrutement ou de stages sont disponibles en ligne.

A découvrir très vite : <https://idele.fr/filieres/caprins>

EN BREF...

- En décembre 2022, la 26ème édition des Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants a inclus dans son programme différentes communications sur des travaux caprins. Tous les articles sont disponibles sur le site des 3R : www.journees3r.fr
- La Journée technique Cap'Vert du 13 octobre 2022, à retrouver en page 11.
- La Journée Portes Ouvertes du Pradel du 18 octobre 2022, à retrouver en page 13.
- Tout au long de l'année, des séminaires de fin de projet (ValCabri), des webinaires (OMACAP, UMT PSR) et des journées de diffusion en région dans le cadre de Cap Protéines ou des réseaux d'élevage Inosys participent à la diffusion et au transfert des résultats.

REVUE « LA CHÈVRE »

Coéditée par l'Institut de l'Élevage et Réussir, la revue *La chèvre* est le journal agricole des éleveurs de chèvres et du monde caprin. Les six numéros annuels du magazine sont diffusés à 3600 exemplaires. L'année 2022 a été marquée par la très forte hausse des charges et une sécheresse importante avec des conséquences sur le revenu des éleveurs caprins et l'alimentation des chèvres. La revue a proposé de nombreux articles à ses éleveurs tant sur le volet économique que technique face à ces crises. *La chèvre* est également un média digital avec son site <https://www.reussir.fr/> chevre, sa newsletter gratuite et sa présence sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et Instagram.

